

# Terra MAKA'ANDI



Ressources naturelles  
MOBILISONS ET CONSTRUISONS  
AVEC LES COMMUNAUTÉS  
LOCALES !

Rapport d'exécution  
et de capitalisation





## Rapport d'exécution et de capitalisation

### Programme Terra Maka'andi 2019-2023

Pilotage/Coordination du projet : **Camille Guedon, Julien Cambou et Fanny Rives**, Parc amazonien de Guyane.

Rédaction du rapport : **Camille Guedon et Julien Cambou**, Parc amazonien de Guyane.

Contributeurs et relecture du rapport, membre de l'équipe « chercheur » du programme et/ou du conseil scientifique du PaG : **Damien Davy, Pierre-Yves Lebail et Bernard Thibaut**.

Contributeur et relecture du rapport, équipe PAG : **Arnaud Anselin et Fanny Rives**.

L'équipe de médiateurs.trices : **Ichi Kouyouli, Markus Zidoc, Lucie Béague-Laffont, Dondaine Pinson, Therbry Koukouman, Stanislas Yamo, Tex Aliwaupoe, Dorilas Suitman**

**Les chefs coutumiers, les chefs de village, les leaders communautaires et les habitant.e.s des communautés concernés par ce programme**

Auteur des photos : **agents du parc sauf mention contraire**.

Citation : Parc amazonien de Guyane, 2023. *Rapport d'exécution et de capitalisation - Programme Terra Maka'andi – PAG / UE-FEDER / CTG / DGTM*. Parc amazonien de Guyane, 170 p.

*« Personne n'éduque autrui, personne ne s'éduque seul, les hommes s'éduquent ensemble par l'intermédiaire du monde. »*

**Paulo Freire**

*« La démocratie n'étant pas un état mais une pratique, elle nécessite un véritable outillage pour libérer l'expression populaire, confronter les points de vue, analyser, délibérer et arbitrer... »*

**SCOP d'Education Populaire**



# Sommaire

|   |           |
|---|-----------|
| <b>Le projet Terra Maka'andi .....</b>  | <b>5</b>  |
| Contexte du sud de la Guyane.....   | 5         |
| La grande forêt amazonienne .....   | 5         |
| Entre forêt et fleuve.....  | 6         |
| Un territoire multiculturel.....  | 6         |
| Des modes de vie intimement liés aux milieux naturels.....                    | 7         |
| Contexte du programme .....   | 9         |
| Des enjeux globaux identifiés.....  | 9         |
| Des enjeux internes.....  | 12        |
| Historique du programme .....   | 14        |
| Les territoires du projet.....  | 16        |
| <br>  |           |
| <b>Méthodologie générale et cadre d'intervention .....</b>                    | <b>17</b> |
| Méthodologie générale .....   | 17        |
| Un projet qui s'appuie sur les savoirs des habitants .....                    | 17        |
| Des approches et des résultats différenciés .....                             | 18        |
| Un projet pilote à visée pédagogique .....                                    | 19        |
| Une méthodologie comme feuille de route .....                                 | 19        |
| Cadre de référence / d'intervention.....                                      | 23        |
| Recherche-action « impliquée » ou « participative » .....                     | 23        |
| L'éducation populaire : levier de la participation et du pouvoir d'agir ..... | 24        |
| La participation citoyenne .....  | 25        |
| Le Principe d'information .....   | 26        |
| L'approche anthropologique / sociologique .....                               | 27        |
| La question de la neutralité.....   | 29        |
| Positionnement du PaG.....  | 30        |

|   |           |
|---|-----------|
| 3 niveaux de participation .....  | 32        |
| Instances de gouvernance du programme .....                                 | 35        |
| <b>Diagnostic institutionnel et technique : méthodologie et déroulé ..</b>  | <b>37</b> |
| Diagnostic institutionnel et technique (février 2019 - décembre 2019) ..... | 37        |
| Les enquêtes .....  | 39        |
| Brève présentation : .....  | 39        |
| Entretiens en bilatéral .....   | 39        |
| L'atelier « jeux d'acteurs » .....  | 41        |
| L'atelier de lancement interne .....  | 43        |
| Débats au sein des instances de gouvernance internes du PAG .....           | 46        |
| Le comité de vie locale (CVL).....  | 46        |
| Le conseil scientifique .....   | 46        |
| Débats au sein des instances de gouvernance du programme .....              | 50        |
| Le comité technique « Terra MaKa'andi » .....                               | 50        |
| Le comité de pilotage « Terra MaKa'andi ».....                              | 52        |
| <b>Diagnostic institutionnel et technique ..</b>                            | <b>54</b> |
| Les enjeux « ressources naturelles » .....                                  | 55        |
| Enjeu « Les modes de gouvernance et les territoires » .....                 | 57        |
| Enjeu « Gestion de la faune sauvage ».....                                  | 58        |
| Enjeu « La gestion des ressources halieutiques » .....                      | 59        |
| Enjeu « La conservation du massif forestier » .....                         | 60        |
| Enjeu « La qualité des réseaux hydrographiques » : l'orpailage illégal..... | 62        |
| Enjeu « mode de gestion des communautés d'habitants ».....                  | 63        |
| Enjeu « participation » .....   | 64        |
| Enjeu « fonctionnement / structuration ».....                               | 66        |
| Enjeu « Positionnement du PAG ».....  | 67        |
| La gouvernance autour de la gestion des ressources naturelles .....         | 67        |
| Arbitrage : .....   | 68        |
| Analyse par un AFOM .....   | 71        |
| Atouts .....  | 71        |
| Faiblesses/Points de vigilance .....  | 71        |
| Opportunités .....  | 73        |
| Menaces / Points de blocage .....   | 73        |
| Livrables de cet axe .....  | 74        |
| <b>Diagnostic des habitants : méthode et synthèse.....</b>                  | <b>75</b> |
| Eléments généraux.....  | 75        |
| Des méthodes diverses et expérimentales .....                               | 75        |
| Des outils dédiés .....   | 77        |
| L'approche en qq chiffres clés.....   | 77        |
| Première étape : les entretiens .....                                       | 78        |
| Principes des entretiens .....  | 78        |
| Synthèse des résultats.....   | 79        |
| Deuxième étape : les ateliers de lancement .....                            | 80        |
| Principe des ateliers .....   | 80        |
| Objectifs généraux des ateliers de lancement .....                          | 80        |
| Déroulement général des ateliers .....                                      | 81        |
| Les ateliers en Bref : .....  | 82        |
| Les ateliers : synthèse des besoins / problèmes exprimés .....              | 83        |
| Troisième étape : les enquêtes .....  | 88        |

|   |                |
|---|----------------|
| Principes et méthodes.....                                    | 86             |
| Des résultats.....  | 87             |
| Des actions spécifiques par territoire .....                  | 87             |
| Quatrième étape : les restitutions.....                       | 90             |
| Livrables de cet axe .....                                    | 90             |
| <br><b>Synthèse des projets.....</b>                          | <br><b>91</b>  |
| Tableau de synthèse des actions.....                          | 92             |
| Livrables de cet axe .....                                    | 93             |
| <br><b>Projets sur le territoire de Trois Sauts .....</b>     | <br><b>94</b>  |
| Les éléments majeurs en quelques mots .....                   | 94             |
| Le projet : ses actions en détails.....                       | 96             |
| Le recrutement et la formation d'un binôme de médiation ..... | 96             |
| Le diagnostic communautaire .....                             | 96             |
| Les premières actions du plan de gestion .....                | 97             |
| Liste commentée et exhaustive des actions du projet .....     | 99             |
| Diagnostic et coordination globale : .....                    | 99             |
| Thématique arouman : .....                                    | 100            |
| Thématique chasse (dont Podocnémides et iguanes) :.....       | 100            |
| Thématique bois de construction : .....                       | 102            |
| Thématique Valorisation des ressources naturelles : .....     | 102            |
| Actions à venir ou proposées .....                            | 103            |
| <br><b>Projets sur le territoire de Camopi Bourg .....</b>    | <br><b>105</b> |
| Les éléments majeurs en quelques mots .....                   | 105            |
| Le projet : ses actions en détails.....                       | 106            |
| Le recrutement et la formation d'un binôme de médiation ..... | 106            |
| Le diagnostic communautaire .....                             | 107            |
| Les actions en parallèle du diagnostic communautaire .....    | 109            |
| Liste commentée et exhaustive des actions du projet .....     | 110            |
| Diagnostic et coordination globale : .....                    | 110            |
| Thématique cohabitation homme/chiroptères :.....              | 111            |
| Thématique Lutte contre l'orpailage illégal : .....           | 112            |
| Thématique valorisation des ressources naturelles :.....      | 112            |
| Thématique chasse (et pêche) dont Podocnémides : .....        | 113            |
| Actions à venir ou proposées .....                            | 114            |
| <br><b>Projets en pays Wayana .....</b>                       | <br><b>115</b> |
| Les éléments majeurs en quelques mots .....                   | 115            |
| Le projet : ses actions en détail .....                       | 116            |
| Le recrutement et la formation d'un binôme de médiation ..... | 116            |
| Le diagnostic communautaire .....                             | 117            |
| Liste commentée et exhaustive des actions du projet .....     | 120            |
| Diagnostic et coordination globale : .....                    | 120            |
| Thématique Lutte contre l'orpailage illégal : .....           | 121            |
| Thématique chasse et valorisation des ressources : .....      | 121            |
| Actions à venir ou proposées .....                            | 121            |
| Kayodé et Taluen :.....                                       | 121            |
| Kayodé :.....   | 121            |
| Taluen :.....   | 122            |

|  |            |
|--|------------|
| <b>Projets sur le territoire de Papaïchton .....</b>                             | <b>126</b> |
| Les éléments majeurs en quelques mots .....                                      | 126        |
| Le projet : ses actions en détails.....  | 127        |
| Le recrutement et la formation d'un binôme de médiation .....                    | 127        |
| Le diagnostic communautaire .....  | 127        |
| Les actions en parallèle du diagnostic communautaire .....                       | 128        |
| Liste commentée et exhaustive des actions du projet .....                        | 131        |
| Diagnostic et coordination globale : .....                                       | 131        |
| Thématique Lutte contre l'orpaillage illégal : .....                             | 131        |
| Thématique Kwata ( <i>Ateles paniscus</i> ) : .....                              | 132        |
| Actions à venir.....   | 135        |
| <br>   |            |
| <b>Orpaillage illégal .....</b>  | <b>137</b> |
| Les éléments majeurs en quelques mots .....                                      | 137        |
| L'animation d'ateliers de dialogue entre habitants et institutionnels .....      | 137        |
| Les grands objectifs visés : .....   | 138        |
| Les grands résultats des ateliers et leurs suites .....                          | 138        |
| Liste exhaustive des Actions déjà menées.....                                    | 140        |
| Actions à venir ou proposées.....  | 141        |
| <br>   |            |
| <b>Professionnalisation des médiateurs.....</b>                                  | <b>143</b> |
| Le contexte .....  | 143        |
| Le parcours de professionnalisation : description générale .....                 | 144        |
| Le parcours en quelques lignes : .....   | 144        |
| Le parcours de professionnalisation en détails .....                             | 144        |
| Les objectifs du parcours.....   | 144        |
| Le déroulé du parcours .....   | 145        |
| Le projet professionnel.....   | 150        |
| Livrables de cet axe .....   | 151        |
| Retour d'expérience de l'encadrement des « médiateurs » .....                    | 152        |
| Contexte .....   | 152        |
| Déclinaison opérationnelle .....   | 152        |
| <br>   |            |
| <b>Coordination, pérennisation des actions et RETEX sur la mobilisation.....</b> | <b>155</b> |
| Actions complémentaires assurées par la coordination.....                        | 155        |
| Pérennisation du programme .....   | 156        |
| Communication autour du projet.....  | 157        |
| Retour d'expérience sur les démarches participatives communautaires.....         | 160        |
| Les préalables : .....   | 160        |
| La réunion / l'atelier public communautaire :.....                               | 162        |



# Le projet Terra Maka'andi

## Contexte du sud de la Guyane

Le Parc amazonien de Guyane est l'un des onze parcs nationaux de France. Créé en 2007, il couvre 34 000 km<sup>2</sup>. Il s'étend sur les territoires communaux de Camopi, Saül, Maripa-Soula, Papaïchton et Saint-Elie, ce qui en fait le plus vaste parc national de France et de l'Union européenne. Le Parc amazonien de Guyane a pour vocation de préserver un massif forestier abritant une biodiversité exceptionnelle. Il préserve et valorise la richesse des patrimoines culturels des populations amérindiennes, bushinengue, créoles... qui vivent sur le territoire.

## La grande forêt amazonienne

Si l'extrême biodiversité des forêts tropicales est aujourd'hui de notoriété publique – elles abritent 50 à 70 % des espèces animales et végétales terrestres du globe – celle du massif forestier du Parc amazonien de Guyane constitue une véritable vitrine des richesses de la flore et de la faune amazonienne, d'autant plus qu'elle fait partie de la communauté européenne.

Loin d'être un espace uniforme, l'hétérogénéité de la géomorphologie, la variabilité climatique relative d'une région à l'autre ainsi que la diversité et la complexité des interactions végétaux-animaux génèrent une grande mosaïque d'habitats induisant une biodiversité remarquable.

En effet, des milieux particuliers, comme les savanes-roches ou les forêts sub-montagnardes, confèrent également au Parc amazonien de



Photo : Paysage forestier – © Tanguy Stoeckle

Guyane un panel d'espèces très rares, parfois endémiques et uniques à ses territoires, avec des enjeux de conservation au plan international.

## Entre forêt et fleuve...

La composante principale des paysages du Parc amazonien de Guyane est la monumentale forêt tropicale humide, entrecoupée de grands continuums fluviaux où alternent eaux calmes et sauts tumultueux. L'immense couvert forestier exubérant est ponctué de reliefs, dont les plus hauts atteignent près de 850 m d'altitude.

Le réseau hydrographique est très dense : l'eau est omniprésente sur l'ensemble du territoire et fait, comme la forêt, partie du quotidien de la vie des populations du Maroni et de l'Oyapock.

Cette diversité de milieux naturels est à la fois source de nourriture, voie de communication (pour les cours d'eau), support des usages quotidiens ainsi que de valeurs symboliques et sociales.

Implanté sur les bassins versants amont de la quasi-totalité des fleuves guyanais, le Parc amazonien de Guyane assume en outre la responsabilité de protéger les sources des fleuves dans l'intérêt de l'ensemble du territoire guyanais.



Photo : Scène de vie sur Papaïchton - © PAG

## Un territoire multiculturel

Une des fortes spécificités de ce parc national est le fait qu'il soit habité. Au total, près de 20 000 habitants (Insee 2016) vivent sur le territoire concerné par le Parc amazonien, quasi exclusivement dans la zone d'adhésion.

Plusieurs groupes humains occupent aujourd'hui les territoires concernés par le Parc national :

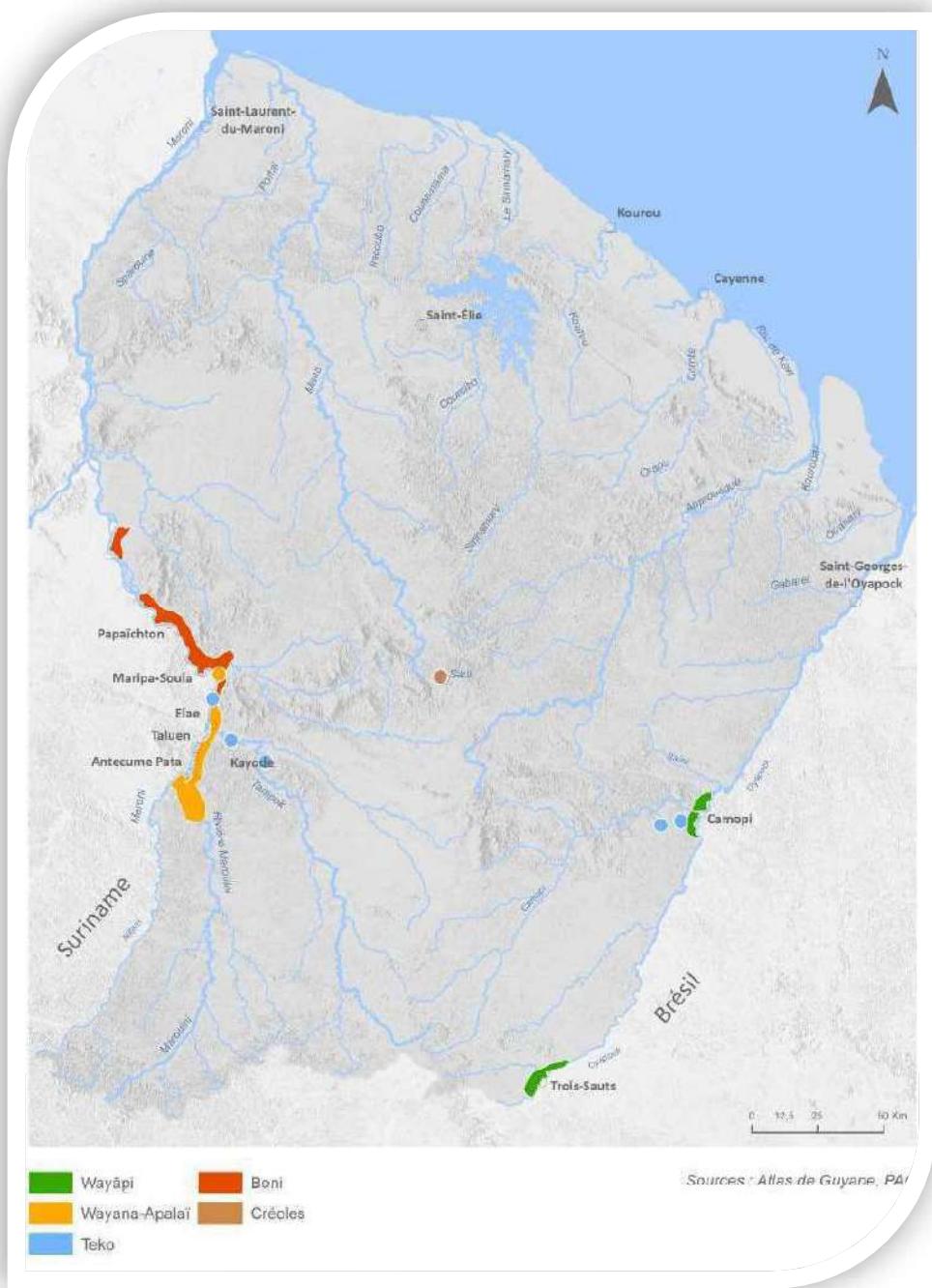
- Les Amérindiens Wayana-Apalaï vivent principalement sur le haut-Maroni tandis que les Wayapi se répartissent entre le moyen et le haut Oyapock.
- Les Amérindiens Teko sont quant à eux présents sur deux bassins de vie (Cayodé sur le haut-Maroni et Camopi sur l'Oyapock).
- Les Noirs Marrons Aluku (appelés aussi Boni) sont fixés à Papaïchton, Maripa-Soula et leurs villages secondaires du fleuve Maroni.

D'autres communautés - Créoles, Métropolitains, Hmongs, migrants - vivent également sur ces territoires, notamment à Saül.

Ces populations entretiennent et développent leurs propres cultures, fruits de l'histoire et d'influences réciproques entre les communautés des différents bassins de vie et avec celles des pays limitrophes.

Chaque communauté possède une langue maternelle propre, une vision du monde, des valeurs ainsi qu'une culture matérielle et immatérielle où la nature tient une place centrale.

L'ensemble de ces communautés interagissent entre elles via le français ou le créole comme langages communs.



Carte : zones de vie des populations du sud de la Guyane - © PAG

## Des modes de vie intimement liés aux milieux naturels

Depuis au moins 6 000 ans<sup>1</sup>, des communautés autochtones et locales ont occupé ces territoires amazoniens et ont développé une grande connaissance du fleuve et de la forêt. Pour ce qui concerne plus

<sup>1</sup> Pierre et Françoise Grenand, 1997, Fonds documentaire ORSTOM, L'occupation amérindienne ethnoarchéologie, ethnohistoire

spécifiquement les populations présentes dans le sud, il ne faut pas confondre celles qui y vivent actuellement et celles qui y vivaient dans des temps très anciens. Les Wayana sont sans aucun doute les plus anciens d'autant plus qu'ils sont issus de la coalescence de nombreux groupes Karib qui peuplaient le sud-est de la Guyane, le nord de l'Etat de Pará et le sud du Suriname. Néanmoins, on sait aujourd'hui que ces peuples sont le résultat de migrations provenant de l'Ouest de Plateau des Guyanes, arrivés sans doute vers le XVII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles, d'après les découvertes archéologiques. Pour les Teko, ils sont les descendants avec les Zoe du nord Pará, d'une migration Tupi-Guarani qui est arrivée en Guyane au XVI<sup>e</sup> siècle et peut-être bien plus tôt. Quant aux Wayapi, ils sont passés au nord de l'Amazone en provenance du bas Xingu au début du XVIII<sup>e</sup> siècle et entrés en Guyane après 1800<sup>2</sup>. La communauté Aluku, quant à elle, vient des descendants d'esclaves du Suriname et s'installera sur le territoire français à partir de 1776. Les Boni vont progressivement remonter le fleuve Maroni jusqu'à s'installer à son amont.

Les modes d'utilisation et de valorisation des ressources naturelles et la mobilité des communautés leur ont permis de satisfaire leurs besoins de subsistance (même lorsqu'ils étaient plus de 6 000 amérindiens, il y a plus de 200 ans, vivant sur une superficie équivalente à la commune de Camopi). Les modes de vie, les pratiques vivrières d'abattis sur brûlis, de chasse, de pêche, de cueillette, sont directement dépendants de la qualité des milieux naturels et de l'accès à l'espace et aux ressources naturelles.

L'équilibre de ces systèmes traditionnels est mis en cause progressivement par l'introduction d'éléments nouveaux à partir de la colonisation, puis de manière accélérée à partir de 1969 avec les campagnes de francisation, la création des communes et la sédentarisation, l'introduction de l'école, des minimas sociaux et de l'économie monétaire, des produits transformés. En outre, une forte croissance démographique est observée depuis les années 1980 (la population du territoire concerné par le Parc national a été multipliée par huit en quarante ans).



<sup>2</sup> L'archéologie en Guyane édité par Guy Mazières en 1997 et Amérindiens de Guyane, des cultures millénaires entre les fleuves Approuague et Oyapock édité par Gérald Migeon et al. en 2010

## Contexte du programme

Ce programme n'est pas autoportant. Il n'a de sens, que s'il est mis en regard avec l'ensemble des travaux réalisés par les équipes du PaG et ses partenaires lors des dix premières années d'existence de l'établissement. Ainsi, il a vu le jour et sa cohérence, fort de :

- L'identification préalable d'enjeux globaux pour les territoires concernés,
- L'identification actuel d'enjeux internes au PaG,
- La mise en œuvre de programmes scientifiques depuis 2007 avec l'établissement de bases de données importantes, recueillies, analysées et restituées (notamment les programmes : chasse, pêche, arouman, AGRIPAG, AGRIBIODIV, l'étude d'inventaires des ressources en bois ... pour ne citer que les principaux).

## Des enjeux globaux identifiés

Les enjeux présentés dans ce chapitre sont partagés et connus de tous. Essentiels, ils ont été intégrés dans plusieurs documents stratégiques et structurants du PaG. Ils permettent de légitimer un programme dédié à la gestion des ressources naturelles.

Pour rappel, ces enjeux sont présentés sous la forme d'objectifs généraux et stratégiques :

- Au sein de la charte, dans l'orientation I-1 / Objectif I-3 « Favoriser l'utilisation durable des ressources naturelles et pérenniser les pratiques associées »,
- Au sein de la stratégie scientifique, dans le second chapitre « Fonctionnement des socio-écosystèmes : 2.1. Comprendre les dynamiques des pratiques et leur territorialité et 2.2 Evaluer les effets des pratiques sur le milieu et les ressources pour un appui à la gestion ».

Les enjeux globaux pour les territoires peuvent être résumés ici succinctement :

### 1. L'enjeu « territoire et gouvernance »

Il existe sur le territoire concerné par le PaG une mosaïque de modes de gestion, de gouvernance et de statut sur le prélèvement des ressources. D'ailleurs, la pluralité des normes étatiques en matière de prélèvement des ressources dans le PaG sont complexes et peuvent faire débat. Elles sont présentées brièvement ici :

- ZDUC (Zones de Droits d'Usage Collectifs) : les ressources naturelles relèvent de l'utilisation communautaire et de la notion de subsistance, concept qui fait débat. Sa définition n'est pas entendue de la même manière par tout le monde. Les prélèvements sont libres. Des interprétations divergentes dues au flou juridique sur l'autorité de gestion existent.
- Cœur de Parc : les prélèvements sont en règle générale interdits mais les communautés d'habitant bénéficient de

- droits particuliers, établis lors de la création du PaG. Les règles (complexes) ne sont que partiellement connues et parfois surinterprétées (dans un sens ou dans un autre).
- ZLA (Zone de Libre Adhésion) : c'est ici le droit commun qui s'applique. Ainsi, la gestion des ressources forestières relève ici de l'ONF, sauf si la ZLA est en ZDUC. Par exemple, dans l'arrêté de création de la ZDUC de Trois-Sauts, il est spécifiquement signalé que l'ONF se retire de la gestion au profit de la communauté wayapi.

## 2. L'enjeu «faune sauvage»

Deux points majeurs peuvent être précisés ici :

- Il existe une réglementation sur les espèces protégées qui concerne l'ensemble de la Guyane. Cependant, jusqu'à présent cette réglementation n'est que partiellement appliquée sur les territoires concernés par le PaG. La Charte du Parc précise en effet que (1) l'élaboration et la mise en œuvre de la politique pénale du PAG se fera dans le respect des pratiques traditionnelles existantes et passera dans un premier temps par des actions de pédagogie et de sensibilisation et (2) que seront ouvertes des réflexions sur des ajustements réglementaires pouvant conduire à des dérogations pour des espèces faisant l'objet d'un enjeu de prélèvement particulier<sup>3</sup>. Il est important de dire, ici, que certaines pratiques et usages trouvent plusieurs explications (cultuelle, culturelle, culinaire...). Se pose néanmoins la question de la temporalité de la tolérance actuelle. Ainsi, les services de la DGTM (Direction Générale des Territoires et de la Mer) et de la Préfecture souhaitent que des avancées soient faites sur ce point afin que le cadre réglementaire puisse être appliqué et adapté, en cohérence avec les modes de vie des communautés d'habitants.
- Par ailleurs, la DGTM (ex-DEAL) a mis en place un arrêté en 2011 (N°583/DEAL du 12 avril 2011) qui réglemente les quotas d'espèces animales pouvant être prélevées par une personne et par sortie de chasse, dans le département de la Guyane. Cependant, cet arrêté ne s'applique pas dans les ZDUC, ainsi qu'aux communautés locales sur le territoire du PAG et aucune mesure de régulation n'est donc pour l'instant formalisée<sup>4</sup>. Dix ans après la sortie de cet arrêté, la question de la mise en place de mesures/règles de



Photo : Scène de chasse. © Karl Joseph

<sup>3</sup> Sous-orientations I-1-2 et I-1-3 de la charte du parc amazonien

<sup>4</sup> Extrait de l'arrêté : « Par exception, le présent arrêté ne s'applique pas :

- aux communautés d'habitants qui tirent traditionnellement leurs moyens de subsistance de la forêt, sur les terrains sur lesquels leurs sont reconnus des droits d'usage collectifs pour la pratique de la chasse conformément aux dispositions de l'article R. 170-56 du code du domaine de l'Etat ;  
- aux communautés d'habitants visées à l'article L.331-15-3 du code de l'environnement sur le territoire du Parc amazonien de Guyane. »

prélèvement sur la faune sauvage dans ces territoires se pose, dans une visée de respect des modes de vie et en collaboration avec les groupes concernés mais aussi pour limiter la raréfaction observée des espèces concernées.

### *3. L'enjeu « reconnaissance et transmission des modes de gestion et donc des pratiques liées au ressources naturelles ».*

Force est de constater que le mode de vie des populations du Sud de la Guyane permet de maintien d'un environnement encore préservé<sup>5</sup>. Néanmoins, les usages, pratiques et modes de gestion ne sont pas toujours reconnus par les « institutions » car ils ne sont pas formalisés par écrit ou pas suffisamment documentés, du point de vue du décideur/législateur. Par ailleurs, dans certains cas, ces pratiques peuvent être mises à mal par des changements récents et rapides. La raréfaction de certaines ressources, la pression démographique associée aux changements des modes de vie, la perte de la transmission des connaissances écologiques des aînés aux plus jeunes, la pression incontrôlée exercée par les orpailleurs clandestins ou des personnes venant de l'extérieur, sont autant de changements qui peuvent menacer la préservation des ressources naturelles.



Photo : Scène de pêche à Camopi.  
© Aurélien Brusini/PAG

comme la vente des produits de la chasse ou de la pêche sur certains territoires. Ces changements impliquent de nouvelles pressions sur les ressources naturelles à prendre en compte et à accompagner pour s'assurer de pratiques durables.

<sup>5</sup> Grenand Pierre, 1995. De l'arc au fusil : un changement technologique chez les Wayapi de Guyane. In : Grenand F. (ed.), Randa V. (ed.) *Transitions plurielles : exemples dans quelques sociétés des Amériques*. Paris : Peeters, (4; 349), 23-53. (Langues et Sociétés d'Amérique Traditionnelle (FRA); SELAF ; 4; 349).

Ouhoud-Renoux François, 1998. Se nourrir à Trois-Sauts : analyse diachronique de la prédation chez les Wayapi du Haut-Oyapock (Guyane française). In: *Journal d'agriculture traditionnelle et de botanique appliquée*, 40<sup>e</sup> année, bulletin n°1-2, Conserver, gérer la biodiversité : quelle stratégie pour la Guyane ? pp. 181-206

Pierre Grenand, 1980. Introduction à l'étude de l'univers wayapi. *Ethnoécologie des Indiens du Haut-Oyapock (Guyane française)*. (Publié avec le concours du CNRS et de l'ORSTOM.) Paris, SELAF. 332 p., annexes, bibl., ill., tabl., pi. h.t., cartes (Langues et Civilisations à Tradition orale, 40)

## 5. L'enjeu « conservation/renouvellement/raréfaction des ressources »

Certains programmes scientifiques portés par le PaG et/ou ses partenaires indiquent que certaines ressources pourraient se raréfier localement dans les années à venir et alors nécessiter de mesures de conservation. De manière non exhaustive, nous pourrions citer à minima :

- Pour la faune sauvage : l'Iguane, le Hocco, les tortues denticulées et tortues d'eau douce Podocnémides,
- Pour les ressources halieutiques : l'Aïmara, le Pacou, le Koumarou,
- Pour les ressources végétales : l'Arouman blanc et rouge,
- Pour les ressources en bois : le Wapa et le Wacapou<sup>6</sup>.

## 6. L'enjeu « orpaillage illégal »

L'orpaillage illégal est un des sujets majeurs sur lequel le PaG est depuis longtemps questionné, en tout cas, du point de vue des communautés d'habitants. Au-delà des conséquences colossales dans les zones exploitées qu'il engendre en termes de perte de biodiversité, cette pratique clandestine impacte également la faune sauvage via la destruction/dégradation des habitats et le braconnage, mais aussi sur la santé publique et la sécurité des habitants (vol, menaces...). Elle induit également des changements de pratiques chez les communautés d'habitants, obligés de « s'adapter » aux impacts (expl. sur les pratiques de pêche) et en les privant de certaines zones désormais accaparés par des clandestins<sup>7</sup>.



Photo : Petit Abounami impacté par l'orpaillage © Arnould Eber/PAG

## Des enjeux internes

Par ailleurs, il existe également des enjeux propres au PaG, qui après dix d'années d'existence, se sent légitime à entrer dans une phase plus opérationnelle en co-construction avec les communautés locales. Certains enjeux sont présentés ici de manière non exhaustive :

- La mise en place de projets d'accompagnement et de montée en capacité des habitants,
- Le transfert de pilotage de projets aux délégations du Maroni

<sup>6</sup> Iguane (*Iguana iguana*), Hocco (*Crax alector*), Tortue denticulée (*Chelonoidis denticulata*), tortues d'eau douce Podocnémides (*Podocnemis cayennensis/unifilis*), aïmara (*Hoplias aymara*), Pacou (*Myleus pacu*), Koumarou (*Myloplus rhomboidalis*), arouman blanc (*Ischnosiphon obliquus*) et rouge (*Ischnosiphon arouma*), wapa (*Eperua falcata*), wacapou (*Vouacapoua americana*).

<sup>7</sup> Guillaume Longin, Mémoire de master 2, Arts Lettres et Langues, Arts Lettres et Civilisations, Parcours recherche de la spécialité Sociétés et interculturalité, 2016, « La pêche chez les Wayana, Teko et Aluku en 2014 sur le Haut-Maroni, Complémentarité des enquêtes halieutiques et des cartes cognitives. », pp.251

et de l'Oyapock,

- L'expérimentation à d'autres formes de dialogue territorial,
- La réflexion sur ses pratiques professionnelles et ses cadres stratégiques.

Ce programme se situe donc dans ce contexte, à la croisée des enjeux du PaG et des habitants du territoire : la protection de la biodiversité, la défense des identités et des modes de vie traditionnels, le développement d'une économie liée aux ressources naturelles, la participation à la lutte contre l'orpaillage illégal et enfin le partage, voire la délégation, de la gouvernance s'agissant de la gestion des ressources naturelles.

Terra Maka'andi (TMK) n'a pour ambition que de participer et animer une réflexion méthodologique. Il vise la mise en œuvre d'un programme impliquant les habitants pour la définition de la gestion des ressources naturelles de leurs territoires. Ce rapport vise à relater et analyser la mise en œuvre d'une démarche globale, interdisciplinaire et impliquante, fondée sur les principes et méthodes de l'éducation populaire, de la participation et de la co-construction avec les communautés d'habitants concernés, pour l'établissement, le suivi, voire le contrôle de mesures de gestion.

Ce programme s'appuie sur le postulat que pour permettre aux habitants de participer de manière efficace au processus de décision, il est un préalable essentiel, celui de l'information de tous et de son appropriation par tous. En effet, donner accès à une information de qualité et transparente permet de s'assurer d'une bonne compréhension du projet et des enjeux qui y sont liés. Ainsi, les communautés seront en capacité de faire des propositions éclairées reposant sur une connaissance des enjeux et des projets du territoire.

## Historique du programme

Pour répondre à sa mission de gestion harmonieuse et intégrée des patrimoines naturels et culturels, le Parc amazonien de Guyane développe et met en œuvre des programmes scientifiques (programme chasse, pêche, arouman, participation à l'élaboration de plans de gestions forestiers...), permettant d'évaluer l'état des ressources naturelles, les usages et pratiques qui leur sont liés. Ainsi, depuis 2009, des programmes participatifs ont été réalisés sur les différents territoires.

Il a alors été identifié le besoin de lancer un projet s'inscrivant dans la continuité des actions engagées par le PAG depuis sa création et permettant de renforcer et de coordonner ces différentes études en cours. Le Parc amazonien a donc répondu à l'Appel à Manifestation d'Intérêt Européen du FEDER sur la Biodiversité porté par la CTG, et a reçu un avis favorable en juin 2016. C'est ainsi qu'est né le projet « *Vers une gestion durable, concertée et appropriée des pratiques liées aux ressources naturelles sur le Parc amazonien de Guyane* », renommée Terra Maka'andi avec l'équipe de médiation lors de leur premier regroupement au siège en juin 2019 (TMK dans la suite du rapport).

Suite à cette réponse, en 2016, les agents des services Développement Durable et Patrimoines Naturels et Culturels ont lancé une concertation interne (en particulier auprès des délégations du Maroni et de l'Oyapock) et auprès de représentants d'habitants (Comité de vie locale, Représentants des autorités coutumières) afin de confirmer la pertinence du projet et des orientations méthodologiques aux yeux des acteurs locaux ainsi que la capacité de l'établissement à porter ce projet, notamment en termes de moyens humains. Les interlocuteurs ont confirmé l'intérêt de poursuivre et d'approfondir les travaux sur la gestion des ressources et se sont montrés favorables à l'approche concertée et au développement de compétences locales dans le domaine.

Ainsi, il a été défini que l'objectif général du projet serait de proposer les moyens de concevoir et mettre en œuvre des mesures de gestion durable des ressources naturelles ensemble, populations et gestionnaires.

L'atteinte de cet objectif général passe par plusieurs modes d'actions spécifiques :

- Développer les capacités des communautés à formaliser des mesures de gestion et à les adapter au contexte en mutation, en s'appuyant sur des outils de concertation ;
- Contribuer à l'émergence et au développement de compétences sur le territoire dans les secteurs de la médiation et l'animation adaptés à la gestion communautaire des ressources ;
- Proposer des cadres de gestion adaptés pour certains territoires et certaines ressources.

TMK a donc pour visée de s'appuyer sur les différents recensements et études participatives réalisés jusqu'alors, afin que communautés d'habitants

et gestionnaires co-définissent et co-valident des mesures de gestion durable de certaines ressources naturelles.

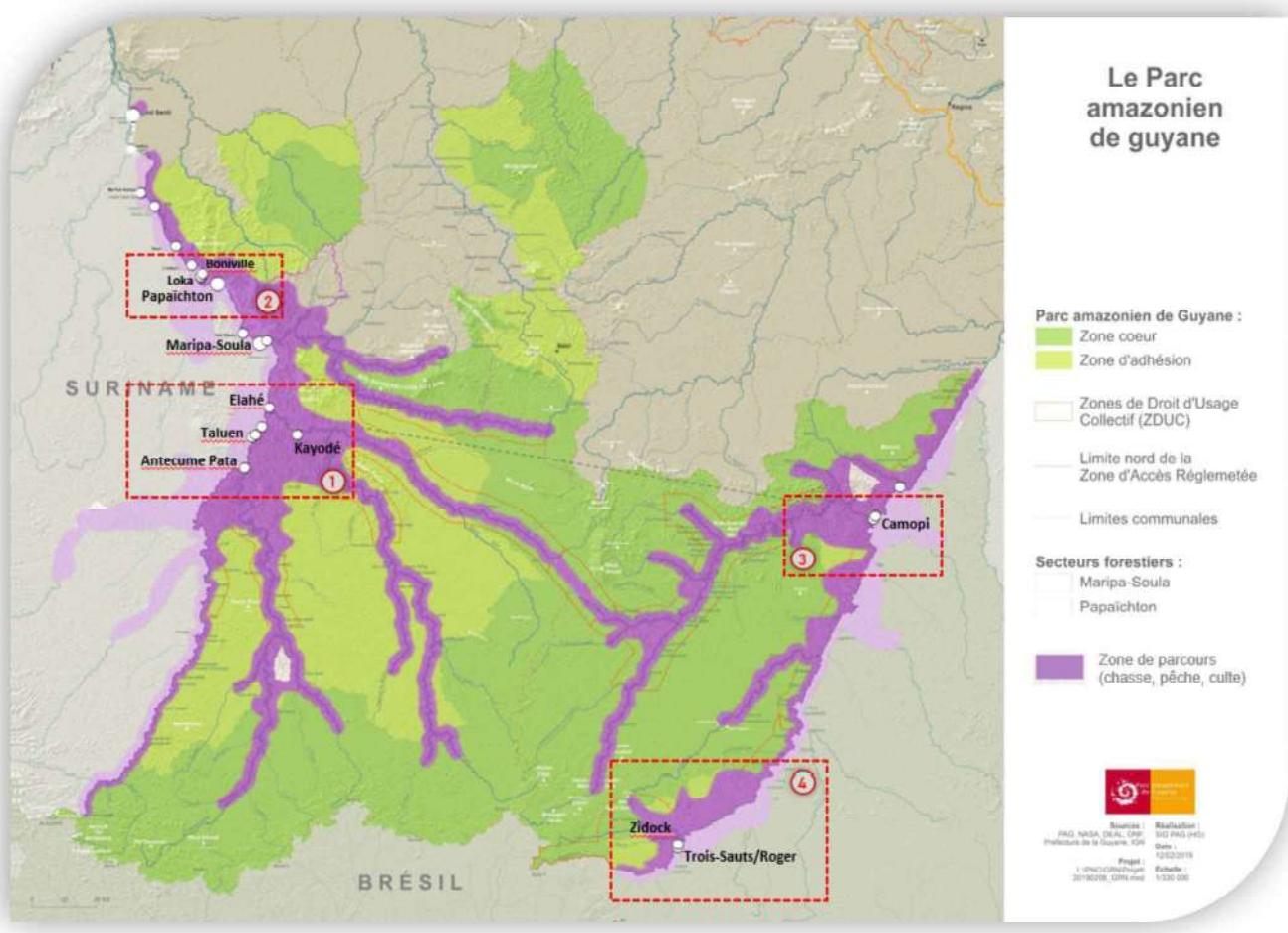
Il ambitionne également de mettre en œuvre un processus novateur, fondé sur la participation et la capacitation (montée en capacité) citoyenne, dans le but de structurer une gouvernance partagée autour des ressources naturelles et de co-construire avec les communautés d'habitants des cadres de gestion adaptés.

S'appuyant sur une équipe de médiatrices.teurs issues des communautés locales, et fort d'un lien étroit existants entre les communautés locales et leurs territoires, la finalité est d'accompagner les communautés d'habitants du Sud de la Guyane à la gestion du territoire, avec comme porte d'entrée leurs usages des ressources naturelles.

# Les territoires du projet

Le programme concentre ses activités sur quatre territoires distincts :

- A l'ouest de la Guyane, auprès de la population aluku le long du Lawa (moyen-Maroni), entre Papaïchton et Loka, ainsi qu'auprès des populations wayana et teko installées sur l'Alitan (haut-Maroni), entre Taluen et Pidima.
  - A l'est de la Guyane, auprès de la population teko aux alentours du bourg de Camopi et de la population wayampi autour du bourg de Camopi et au sein des villages de Trois-Sauts sur le Haut-Oyapock



*Carte : Intervention de Terra Maka'andi sur le territoire du Parc Amazonien de Guyane*



# Méthodologie générale et cadre d'intervention

## Méthodologie générale

Un projet qui s'appuie sur les savoirs des habitants

Ce programme s'est appuyé en premier lieu sur les connaissances et perceptions des habitants. Afin de favoriser l'engagement de tous, des méthodes participatives innovantes ont été mobilisées tout au long du projet avec les habitants. Des actions d'auto-renforcement des communautés locales ont permis de s'assurer de décisions prises de manière éclairée et démocratique.

Ainsi, pendant les quatre années de mise en œuvre du programme (2019-2023), plusieurs axes ont été menés afin d'atteindre nos objectifs :

- La professionnalisation d'une équipe de médiateurs et médiatrices locaux, dans le but de (1) renforcer les compétences locales, (2) d'ancrer le programme sur les territoires,
- La mise en place d'un processus d'auto-renforcement des communautés locales afin qu'elles soient plus avisées, responsables et capables d'apporter des réponses positives aux opportunités et menaces auxquelles font face leurs territoires. Cela est passé par l'apprentissage d'expériences, l'innovation et la prévention, ainsi que la résolution de problèmes,
- L'accompagnement à la structuration, la pérennisation et au renouvellement au cours du temps d'une gouvernance locale autour de la question des ressources naturelles,
- La communication et la valorisation de ce programme,
- L'analyse de la philosophie d'approche et des processus participatifs mis en œuvre au cours de ce programme en vue de leur capitalisation (présent rapport).

## Des approches et des résultats différenciés

Ce programme a souhaité permettre de développer des réponses diverses de la part des communautés locales pour réagir aux « problématiques » liées à leurs territoires et/ou leurs cultures. Ainsi, plusieurs formes de résultats ont pu émerger, comme par exemple :

- Décisions, mises en œuvre et suivi de mesures de gestion liées aux ressources naturelles,
- Demande de dérogation réglementaire sur le prélèvement de certaines espèces protégées,
- Développement d'action citoyennes sur des sujets à enjeux,
- Valorisation, reconnaissance de pratiques...

De la même manière que les résultats peuvent être différents d'un territoire à un autre, ou d'une communauté d'habitants à une autre, les processus de travail ont été adaptés tout au long du programme. La comparaison des perceptions liées aux ressources naturelles et des éventuels processus ayant émergés des actions selon les zones et types de ressources constitue en soi un résultat. En effet, au vu de la superposition des systèmes de gouvernance, de représentations et d'usages sur les ressources naturelles, il était prévu de comparer les situations et processus de concertation selon les territoires, règlementations et type de ressources étudiées. Cette comparaison devait permettre de faire ressortir des lignes de force communes, voire d'homogénéiser pour partie les modes de gestion à partir des propositions les plus souhaitables. Ces éventuelles modifications devront être avalisées par les populations locales. Cette possible homogénéisation des modes de gestion, pour les cas où elle serait pertinente, pourrait éviter à termes des ressentiments de discriminations entre territoires.

## Un projet pilote à visée pédagogique

Ce projet, premier de ce genre sur le territoire du PaG<sup>8</sup>, peut être considéré comme un projet pilote dans le contexte interculturel spécifique des communautés locales du PaG. Chaque démarche a fait l'objet d'une restitution (bien que partielle à Camopi). Les actions se poursuivront par ailleurs une fois le financement FEDER terminé. Il sera alors important de poursuivre les démarches de restitution dans les différentes langues des communautés participantes et de développer des outils dédiés. Cela pourra prendre la forme de films ou de cahier pédagogiques pour permettre à tout autre acteur de reproduire ou s'inspirer des démarches si elles aboutissent. Les films seront faits par les habitants sur les choix des mesures de gestions retenues pour diffusion et partage avec leur propre communauté.

Le projet a prévu également la création d'un « jeu sérieux » ou « jeu de rôle aux fondements scientifiques » qui permet la valorisation et l'appropriation des mesures qui seront proposées par les acteurs.

## Une méthodologie comme feuille de route

La méthodologie générale du programme s'articule autour de 3 grands axes, séquencées en trois grandes phases, comme schématisé ci-dessous.



Chaque axe est détaillé dans le schéma suivant. Compte-tenu des problèmes rencontrés (COVID, problèmes de transport aérien, démission de la coordinatrice ...) seuls les axes 1 et 3 ont pu être pleinement déroulés. L'axe 2 sera poursuivi dans les années à venir grâce à l'internalisation d'une équipe dédiée.

<sup>8</sup> Un projet, utilisant des techniques et cadres de référence similaires, a déjà été mené avec les communautés ka'ina des villages de Bellevue et Organabo (Iracoubo) a été déjà été mené en 2017-2018, cf. le rapport « Aide à la définition de périmètres de ZDUCs dans les villages de Bellevue et Organabo – iracoubo », C. Guédon

### LES MESURES DE GESTION SUR LES RESSOURCES NATURELLES (Axe 1) : FORET, TERRE, EAU, POISSONS, GIBIERS, ABATTIS ...



### LA GOUVERNANCE PARTAGEE (Axe 2) : ORGANISATION COLLECTIVE, REPRESENTATION



### LA PROFESSIONNALISATION DES MÉDIATEURS (Axe 3) : ANIMATION ET MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME



La déclinaison des 3 axes s'est faite de façon complémentaire et transversale via une série d'activités composant une feuille de route. Elle est résumée dans le tableau ci-dessous avec précision du degré d'avancement.

#### ACTION 1 - RECRUTEMENT, FORMATION ET SUIVI DE L'EQUIPE LOCALE

- **BUT :** Renforcer les compétences locales (co-formation animateur.trices/coordination/équipe PaG), ancrer le programme sur le territoire, affiner les processus de participation aux cultures et organisations sociales locales (connaitre les freins et motivations, identifier les leviers)
- **OBJECTIFS DE RESULTATS :** Créer une communauté de pratiques sur les questions de participation, qualifier l'équipe recrutée via l'acquisition de diplômes notamment, autonomiser l'équipe terrain sur l'animation du programme
- **STRATEGIE :** Mise en place et évaluation d'un parcours de formation-action expérimental sur les métiers de la médiation
  - 1.1 Sélection des participant.e.s > **réalisée**
  - 1.2 Contractualisation avec les sélectionnés > **réalisée**
  - 1.3 Semaine de cohésion BAFA (animateur.trices) > **réalisée**
  - 1.4 Planification/ animation des formations qualifiantes / logistique > **réalisée**
  - 1.5 Accompagnement des animateur.trices (livret d'accompagnement, adaptation personnalisée au parcours, immersions en structure...) > **réalisé**
  - 1.6 Implication aux actions du programme > **réalisé**
  - 1.7 Renforcement capacitaire des équipes du PaG sur les processus de concertation liées aux Ressources Naturelles avec les communautés d'habitants du PaG > **réalisé**
  - 1.8 S'assurer de l'effet tremplin de l'expérience sur le projet > **réalisé**

#### ACTION 2 - DIAGNOSTIC PARTAGE / HABITANTS

- **BUT :** Connaitre l'état des connaissances sur les RN, affiner les problématiques, connaitre les freins et motivations, identifier les leviers
- **OBJECTIFS DE RESULTATS :** interroger et accrocher les participants, établir un diagnostic sur la zone, planification des ateliers (thème + animation), restitution d'un premier retour
- **STRATEGIE :** mise en place d'une méthodologie expérimentale
  - 1.1 Entretiens internes et externes au PaG sur le programme (vision / représentation ; attentes / objectifs) > **réalisés**
  - 1.1 Analyse / partage collectif de la philosophie, des enjeux et objectifs en interne > **réalisé**
  - 1.1 Analyse du jeu d'acteurs (en comité technique) > **réalisée**
  - 1.2 Réunions publiques de lancement > **réalisées**
  - 1.3 Enquêtes en porte-à-porte auprès de la population > **réalisées**
  - 1.4 Enquêtes bilatérales avec les acteurs clefs > **réalisées**
  - 1.5 Bibliographie > **réalisée**
  - 1.6 Restitution des résultats et validation lors d'une restitution collective. Lancement de la phase collective de concertation > **réalisée**
  - 1.7 Rédaction de diagnostics pour capitaliser les données recueillies > **réalisée**

#### ACTION 3 - CONSTRUCTION COLLECTIVE DES MESURES DE GESTION

- **BUT :** Proposer un appui technique aux communautés pour formaliser des mesures de gestion
- **OBJECTIFS DE RESULTATS :** définition de mesures de gestion en cohérence avec mes modes de vie et les points de vue des communautés d'habitants
- **STRATEGIE :** Mise en place d'ateliers thématiques (de l'information à l'arbitrage)
  - 2.1 Programmation du cycle d'ateliers collectifs (thèmes, lieux, outils) > **réalisée à Trois Sauts**
  - 2.2 Vulgarisation et partage de l'information (environnement, réglementaire, développement

socio-économique) > réalisée à Trois Sauts sur la ressource bois et les podocnémides

### 2.3 Mise en place d'actions concrètes liées aux décisions collectives > en cours à Trois Sauts

#### ACTION 4 - CONSTRUCTION D'ADAPTATION DE REGLEMENTATION

- **BUT :** Proposer un appui technique aux communautés pour formuler des demandes de dérogation
  - **OBJECTIFS DE RESULTATS :** formalisation du besoin, transposition dans le cadre réglementaire en vigueur, accompagnement des demandeurs et accompagnement des instances décisionnelles dans la compréhension du besoin
  - **STRATEGIE :** Mise en place d'une concertation pilote
- 3.1 Programmation du cycle d'ateliers collectifs (thèmes, lieux, outils) > réalisée à Papaïchton
- 3.2 Accompagnement à la rédaction > initiée à Papaïchton (attente des chefs coutumiers)
- 3.3 Accompagnement et préparation au "portage" de la demande > non réalisés à ce jour

#### ACTION 5 - MISE EN PLACE D'UNE GOUVERNANCE LOCALE ET PARTAGEE

- **BUT :** Professionnaliser les structures du territoire et les autonomiser dans les démarches de participation citoyenne dans la préservation de la biodiversité
  - **OBJECTIFS DE RESULTATS :** Développer et pérenniser les gouvernances locales
  - **STRATEGIE :** Mise en place de structuration pilote
- 5.1 Renforcement capacitaire des équipes de gouvernance locale sur les processus > initiée à Trois Sauts
- 5.2 Accompagnement à la structuration de ces gouvernances locales > non réalisé à ce jour

#### ACTION 6 - CONCEPTION, CREATION ET EDITION D'OUTILS A VISEE PEDAGOGIQUE, DE CAPITALISATION ET DE COMMUNICATION

- **BUT :** Créer des outils de sensibilisation et de prise de décision d'actions de gestion, capitaliser la démarche et les méthodes de travail expérimentées.
  - **OBJECTIFS DE RESULTATS :** Concevoir et transmettre des outils opérationnels exploitables à la suite du programme
  - **STRATEGIE :** Capitaliser et rendre pérenne les actions développées
- 6.1 Conception d'un outil dédié à la gestion des ressources naturelles (de la sensibilisation à la prise de décision) > réalisée (jeu Kwata)
- 6.2 Conception d'outils de capitalisation pour reproduire ce type de démarche au sein du PaG > partiellement réalisée (présent rapport, diagnostics ...)

#### ACTION 7 - GOUVERNANCE - COORDINATION ET PILOTAGE DU DISPOSITIF

- **BUT :** Animer la gouvernance du projet et fédérer/mobiliser les acteurs institutionnels
- 7.1 COPIL – Comité de pilotage. Objectif : valider la stratégie > réalisé
- 7.2 COTECH – Comité Technique. Objectif : valider et orienter les projets > réalisé
- 7.3 Equipe projet. Objectifs : mettre en œuvre et internaliser les actions > réalisé
- 7.4 Suivi administratif et financier du projet > réalisé
- 7.5 Pérennisation des actions au-delà du FEDER > réalisé

#### ACTION 8 – SYNTHESE ET ACQUISITION DE CONNAISSANCES COMPLEMENTAIRES

- **BUT :** Eclairer ou accompagner les prises de décisions avec de la donnée scientifique
- 8.1 Etats des connaissances : perception des habitants, données Kwata ... > réalisés
- 8.2 Acquérir des connaissances complémentaires : Podocnémides, protocole Kwata > réalisé
- 8.3 Cartographie de l'orpaillage sur le Maroni et l'Oyapock > réalisé

## Cadre de référence / d'intervention

Comme dit précédemment, un des enjeux de ce programme était d'expérimenter des méthodologies innovantes pour travailler avec les habitants, en démarche participative. TMK inscrit sa démarche globale dans plusieurs cadres de référence qui vont être décrits ci-dessous dans un objectif de capitalisation.

Les méthodes et les outils utilisés pour chaque phase (diagnostic, plan d'actions...) sont précisés dans chacun des chapitres dédiés. Il s'agit, ici, d'éclairer les cadres d'intervention et de référence qui guident le travail de l'équipe de coordination du programme.

### Recherche-action « impliquée » ou « participative »

La recherche-action a été définie comme une « recherche dans lesquelles il y a une action délibérée de transformation de la réalité ; recherche ayant un double objectif : transformer la réalité et produire des connaissances concernant ces transformations »<sup>9</sup>.

Elle est utilisée par plusieurs courants des sciences humaines depuis une soixante d'années. Son usage s'est répandu avec un certain succès dans plusieurs champs de pratiques (action sociale santé, éducation, organisation du travail...). La lecture de travaux qualifiés

de recherche-action révèle l'hétérogénéité de leurs formes et de leurs déclinaisons (expérimentale, stratégique, émancipatoire, pédagogique, coopérative...). Peu de travaux ont été menés dans le champ de la biodiversité ou de l'environnement en recherche-action. Les théorisations de la recherche-action considèrent l'expérience, l'action (ou l'activité) comme source de connaissance.

#### Vers une science de la praxis

Le programme TMK inscrit sa démarche globale dans un cadre de référence qui s'apparente à de la recherche-action dite « impliquée » ou « participative », courant spécifique de la notion clef « recherche-action ».

Ce modèle tire son originalité de « la contestation de la spécialisation du travail intellectuel avec la division qu'elle engendre. [Cette orientation] puise notamment dans les sources des pédagogies critiques (sociologie, sciences de l'éducation...). Elle se fixe l'ambition de créer des cadres de collaboration [entre « sachants académiques » et « groupes concernés »], avec le souci que ces derniers fassent autorité sur le devenir des situations à partir des connaissances produites sur celles-ci »<sup>10</sup>.

La méthode de la recherche-action vise donc à étudier à un niveau micro-

<sup>9</sup> Hugon et Seibel, 1988, recherches impliquées, « recherches-actions : le cas de l'éducation », Paris, De Boeck-Wesmael

<sup>10</sup> Alexia Morvan, 2013, « Recherche-action », in Casillo L. avec Barbier R., Blondiaux L., CHateauraynaud F., Fourniau J-M, Lefebvre R., Neveu C. et Salles D. (dir), Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation, Paris, GIS Démocratie et participation



Photo : © Géraldine Jaffrelot/PAG

local, ici nos terroirs d'action, la manière dont les personnes réfléchissent, dans le cadre de leurs activités quotidiennes, sur les « forces », internes ou externes à la communauté, qui induisent leur situation satisfaisante ou pas. Il s'agit aussi de comprendre comment cette réflexion et cette dynamique peut transformer « l'organisation et les règles sociales » du groupe concerné pour répondre aux situations jugées insatisfaisantes.

Ce type de modèle en recherche action fait appel à la pluridisciplinarité, à la co-construction de savoirs, à la tentative de mettre à un niveau égal des savoirs « profanes » et les savoirs « académiques » et à la recherche d'un modèle de co-formation des « sachants » et des groupes concernés.

Pour ce faire, le PaG s'est donné les moyens d'organiser ce projet autour d'une équipe composée d'ingénieur.e.s en sciences sociales et environnementales, de spécialistes de l'animation de programme participatif et de l'éducation populaire, de technicien.nes et de médiateur.trices issu.es des communautés locales et des communautés d'habitants concernées.

## L'éducation populaire : levier de la participation et du pouvoir d'agir

### *Education populaire*

Pour construire le processus de recherche-action « impliquée » ou « participative », quatre cadres de référence, liés à l'éducation populaire, sont indispensables et inséparables, dans une visée d'émancipation et de pouvoir d'agir des groupes concernés.

Le premier cadre nous est donné par Christian Maurel<sup>11</sup>, à travers sa définition des quatre grandes missions de l'éducation populaire : la conscientisation, l'émancipation, la capacité à agir, la transformation de la réalité des groupes concernés.

Le second cadre est théorisé par Paul Ricoeur. Il définit l'éducation populaire comme l'exercice de la démocratie, en insistant sur les quatre étapes essentielles de celle-ci : l'expression, l'analyse, la délibération et l'arbitrage.

Le troisième cadre est conceptualisé par Paolo Freire<sup>12</sup>, qui invite à une posture de co-formation et émancipatrice de la recherche-action, basée sur la responsabilité du collectif concerné, avec de la co-production de savoir. Freire insiste fortement sur la posture de l'accompagnant qui doit se mettre en situation d'allié avec le groupe accompagné.

Enfin, le quatrième cadre, qui donne un fil rouge aux méthodes et outils utilisés dans ce programme, a été défini par Saul Alinsky<sup>13</sup>, qui propose une méthodologie innovante pour renforcer le pouvoir d'agir des collectifs, via la mise en œuvre d'actions directes, non violentes, joyeuses et originales.

---

<sup>11</sup> Coordonné et actualisé par l'équipe de Cassandre/Horschamp, à partir des enquêtes réalisées par Franck Lepage, 2012, Edition les liens qui libèrent, « Education populaire, une utopie d'avenir », Paris

<sup>12</sup> Paulo Freire, 1982, Edition FM / petite collection maspero, « Pédagogie des opprimés », Brésil

<sup>13</sup> Saul Alinsky, 1946, Editions du Passager clandestin, « Radicaux, réveillez-vous ! », Chicago

## La participation citoyenne

En préalable, pour que le programme donne envie de s'engager, il faut des enjeux véritables (incarnés) et des pouvoirs réels. Sans enjeux « réels », la participation n'est pas au rendez-vous. C'est tout le sens de la phase de diagnostic, définir les « vrais » enjeux des groupes concernés.

Ce projet s'appuie également sur la littérature grise de ce que recouvre le concept de la participation citoyenne.

D'après l'état de l'art de la bibliographie en la matière, la participation désigne les procédures, démarches ou tentatives faites pour donner un rôle aux individus dans la prise de décision affectant la communauté ou l'organisation dont ils font partie. La participation, représentant à la fois l'outil le plus basique et le plus complet de la démocratie participative, consisterait ainsi à *prendre part*<sup>14</sup>.

Cette notion s'applique à de nombreux domaines :

- Au niveau le plus général, ceux relevant de la gouvernance, de la démocratie participative, de la citoyenneté ou encore de l'écocitoyenneté ;
- À des niveaux plus restreints, ceux relevant de la gestion d'organisations, d'entreprises, d'associations ou de groupes de base.

Dans le cadre de ce programme, nous nous sommes particulièrement appuyés sur les travaux de recherches et de publications scientifiques de Sherry R. Arnstein<sup>15</sup>, consultante et chercheuse en politique publique, ayant notamment travaillé au sein du département gouvernemental états-unien en charge des questions du logement, de l'éducation et de l'aide sociale.

Sherry Arnstein, en 1969, a défini 8 niveaux de participation de citoyens aux projets qui les concernent (voir tableau ci-dessous). Cette « échelle de la participation » est toujours utilisée par des sociologues pour analyser la manière dont les pouvoirs publics informent les citoyens et leur permettent de participer aux prises de décision.

Ainsi, le même mot de participation regroupe tout un éventail de relations entre le pouvoir et les participants. Il n'y a pas de jugement de valeur sur les différents niveaux de la participation. Tel niveau de participation n'est pas meilleur qu'un autre. En revanche, il est important de savoir où l'on se situe sur l'échelle afin d'identifier quel type de participation se met en œuvre et ainsi poser le cadre avec les participants qui vont s'engager.

En effet, un préalable à tout projet de participation, quel que soit le niveau de participation, est de ne pas décevoir le participant en lui faisant croire qu'il pourra s'impliquer davantage qu'il ne le pourra réellement. Il faut donc être clair avec lui au moment du lancement du projet.

---

<sup>14</sup> MELIN, Pierre, CHOAY, Françoise, 2000, Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, Presses universitaires de France, Paris, p. 575.

<sup>15</sup> ARNSTEIN, Sherry R., A Ladder of Citizen Participation, Journal of the American Institute of Planners, vol. 35, no 4, juillet 1969, p. 216-224. Une note de cet article précise que Sherry R. Arnstein était à l'époque directrice de l'institut Community Development Studies for the Commons. Elle a exercé différents métiers au cours de sa vie, essentiellement comme consultante en politiques publiques sur les thèmes de la santé et de la participation.

**1. Contrôle citoyen** : une communauté locale gère de manière autonome un équipement ou un quartier.

**2. Délégation de pouvoir** : le pouvoir central délègue à la communauté locale le pouvoir de décider un programme et de le réaliser.

**3. Partenariat** : la prise de décision se fait au travers d'une négociation entre les pouvoirs publics et les citoyens, incluant un accord sur les rôles, les responsabilités et les niveaux de contrôle.

**4. Conciliation** : quelques habitants sont admis dans les organes de décision et peuvent avoir une influence sur la réalisation des projets.

**5. Consultation** : des enquêtes ou des réunions publiques permettent aux habitants d'exprimer leur opinion sur les changements prévus.

**6. Information** : les citoyens reçoivent une vraie information sur les projets en cours, mais ne peuvent donner leur avis.

**7. Thérapie** : traitement annexe des problèmes rencontrés par les habitants, sans aborder les vrais enjeux

**8. Manipulation** : information biaisée utilisée pour « éduquer » les citoyens en leur donnant l'illusion qu'ils sont impliqués dans le processus.

Pouvoir effectif des citoyens

Coopération symbolique

Non-participation

Tableau : Echelle de la participation selon Sherry R. Arnstein

## Le Principe d'information

Depuis sa naissance, le droit à l'information et à la participation apparaît intrinsèquement lié au droit de l'environnement (déclaration de Stockholm de 1972, déclaration de Rio de 1992). L'environnement, ici, est utilisé dans son acceptation la plus large, englobant l'environnement social, culturel, économique et écologique.

Ainsi, pour ce qui concerne « l'information des participants », nous avons également basé le positionnement théorique et méthodologique de ce projet sur deux cadres normatifs de référence :

- La convention d'Aarhus, entrée en vigueur en 2001, convention internationale relative à l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement. Elle précise que



Photo : Restitution d'études sur Trois Sauts © G. Feuillet/PAG

"chaque partie favorise l'éducation à l'environnement du public et sensibilise celui-ci aux problèmes environnementaux afin notamment qu'il sache comment procéder pour avoir accès à l'information, participer au processus décisionnel en matière d'environnement".

- La Charte de l'environnement, adossée à la constitution française en 2004, et notamment les articles 7 et 8, relatifs à l'information et la participation à l'éducation à l'environnement. Une lecture croisée entre ces deux articles privilégie une éducation à l'environnement comme soutien à l'information et à la participation. En effet, les questions relatives à l'environnement sont souvent complexes car empreintes de préoccupations d'ordre écologique, économique, technique parfois difficile à saisir pour le profane. Une base de connaissance est donc nécessaire au citoyen afin de comprendre un document technique ou des projets complexes. Le principe est donc que pour permettre à chacun de se positionner sur un sujet en ayant le même niveau d'information, il convient au préalable d'avoir les capacités de décrypter les informations.

C'est pour cela qu'une phase de sensibilisation et d'information des participants est nécessaire pour une bonne appropriation des différents savoirs et savoir-faire par les participants et ainsi permettre une mise en œuvre efficiente du processus de co-construction.

Le principe d'information agit donc comme un levier, afin de permettre au public de participer aux prises de décisions de manière éclairée.

## L'approche anthropologique / sociologique

Ce programme n'est pas un projet en anthropologie ou en sociologie. Ceci dit, des notions en sociologie et anthropologie, des communautés d'habitants concernées et de l'organisation sociale française, étaient indispensables pour le bon déroulement du programme.

Il faut également préciser qu'un effort de traduction de nos concepts dans les langues amérindiennes et aluku a été pensé aux différentes étapes du projet, de sa présentation liminaire aux enquêtes de terrain jusqu'aux outils utilisés lors des ateliers, et ceci grâce à l'implication de l'équipe interculturelle de médiation. En outre, les actions mises en œuvre dans ce programme cherchent la transversalité des sujets et tentent d'effacer en partie la dichotomie nature/culture qui n'a pas de sens pour les communautés locales avec lesquelles nous travaylons (par exemple, lors de l'organisation de la journée de danse traditionnelle du pacou à Trois-Sauts).

Ceci dit, et malgré nos volontés de pallier ces difficultés, il est important de rappeler que le processus de traduction de nos concepts dans les langues amérindiennes et aluku constitue une source potentielle d'incompréhension.

De plus, il n'y a pas dans ce projet de réelle prise en compte des concepts de ces peuples sur la dichotomie nature/culture, avec une vision multinaturaliste et perspectiviste du monde (travaux de Viveiros de Castro). Bien qu'un travail ambitieux sur le sujet serait pertinent à mener, ces éléments ont néanmoins été analysés dans les diagnostics.

Par ailleurs, il est important de rappeler ici que les notions de convivialité, d'engagement et de transparence ont été indispensables au bon déroulement de ce programme, que ce soit au sein des différentes équipes du PaG qu'auprès des différentes parties prenantes du projet. Ainsi, une communication proche et régulière avec l'équipe de médiation, les chefs coutumiers et les chefs de villages s'est avérée un levier pour la mobilisation et l'implication des habitants dans ce projet. Ce point fera l'objet d'éléments de retour d'expériences dans la dernière partie du rapport.

### **Avec les communautés d'habitants : approche anthropologique**

Dans une perspective de travailler « ensemble », au-delà de la passerelle que constituent indéniablement l'équipe de médiation, la coordinatrice a cherché à entrer en relation avec les groupes concernés, selon la posture d'allié de Paolo Freire.

Pour cela, plusieurs approches ont été expérimentées, quand cela était possible :

- L'observation participante, pratique très utilisée dans le domaine de l'ethnologie / anthropologie. Beaudet développe le concept de « participation participante »<sup>16</sup>,
- La tenue de notes dans un cahier personnel sur les activités quotidiennes,
- Le don contre don : donner, recevoir, rendre ; théorisé par Mauss<sup>17</sup>, pratique centrale des amérindiens d'Amazonie,
- L'intégration de savoirs d'anthropologie politique, c'est-à-dire des fonctionnements sociaux des communautés pour l'adaptation de la mise en place des différentes actions, en s'appuyant en particulier sur les travaux de M. Pierre Clastres<sup>18</sup> et de M. Scott<sup>19</sup>.

Ainsi, par exemple, certaines premières missions ont consisté à ne pas « travailler » dans le sens institutionnel du terme mais plutôt de favoriser la rencontre, l'échange et la relation d'alliance avec les peuples concernés.

### **Les rapports sociaux : approche sociologique**

Selon la grille de lecture empruntée à la sociologie critique (Bourdieu, Pinçot-Charlot), les rapports sociaux – aussi appelés rapports de domination – structurent la société française et donc nos façons de penser et de vivre. Toute relation sociale entre des groupes ou des individu.e.s est déterminée par ces structures sociales<sup>20</sup>. Dans notre visée d'éducation populaire, les outils participatifs ont pour objectif de lutter contre les mécanismes de domination et de discrimination à l'œuvre dans les rapports sociaux, en rééquilibrant les inégalités entre les participant.e.s. Vouloir faire participer, c'est choisir des outils et des postures qui cassent la relation d'oppression, d'exploitation et de domination.

<sup>16</sup> Beaudet Jean-Michel, 2010. Nous danserons jusqu'à l'aube – Essai d'ethnologie mouvementée en Amazonie. Edition CTHS. 208 pages.

<sup>17</sup> M. Marcel Mauss, 1925 ; Edition Année sociologique, « Essai sur le don »

<sup>18</sup> M. Pierre Clastres, 1974. La Société contre l'Etat. Editions de Minuit

<sup>19</sup> M. James C. Scott, 2018. Homo Domesticus, une histoire profonde des premiers états. Edition La découverte

<sup>20</sup> Jessy Cormont, 2012, dans « Dictionnaire des dominations », collectif Manouchian, Editions Syllepse, « Rapport social »

## La question de la neutralité

La neutralité fait partie des postures exigées par la fonction publique pour ses agents. Elle est également souvent invoquée dans les programmes dits « participatifs ».

L'originalité de ce programme est de partir du postulat que la neutralité n'existe pas, que nous avons tous des points de vue « situés ».

Le retour d'expériences de certains ateliers montre par ailleurs que quelque soit les efforts réalisés par les médiateurs ou la coordinatrice, ils ne peuvent effacer l'historique que leur structure d'appartenance a imprimé pour diverses raisons (promesse lors de la création du parc, actions d'anciens agents, manque d'information...) sur le territoire et dans les esprits. Ce point est particulièrement vrai sur Camopi et cela sera explicité dans le diagnostic dédié. Il explique en grande partie les difficultés de mobilisation rencontrées sur place.

Pour les actions, c'est donc une forme d'objectivité qui a été recherchée.

Cette notion de « point de vue situé ou standpoint » nous vient du mouvement féministe états-unien. En France, les travaux de sociologues, tel que Danièle Kergoat, sociologue au sein du centre de recherche RING et spécialiste des questions du genre et du travail et Christine Delphy, sociologue française dans le domaine des études féministes au CNRS, ont permis de contextualiser ce concept à la société française, surtout dans le domaine du genre. Les travaux de Bourdieu et de Howard S. Becker<sup>21</sup> permettent également d'élargir cette notion à tous les champs de la société.

Ainsi, souvent traduit par point de vue, le standpoint n'est pas individuel mais collectif. « Ce n'est pas une essence mais le résultat d'un processus politique et épistémique de formation d'une identité collective » (Harding 2004 ; Jaggar 2004) à partir de laquelle nous voyons et pensons la réalité des rapports de pouvoir. Ainsi, il est important pour l'équipe de coordination et de médiation de savoir où elle se situe, ou autrement dit « d'où elle parle », afin de chercher à atténuer sa propre construction de point de vue situé, dans une recherche d'objectivité.

Les approches scientifiques (analyse des discours, travail statistique...) chercheront à apporter de l'objectivité au travail mené.

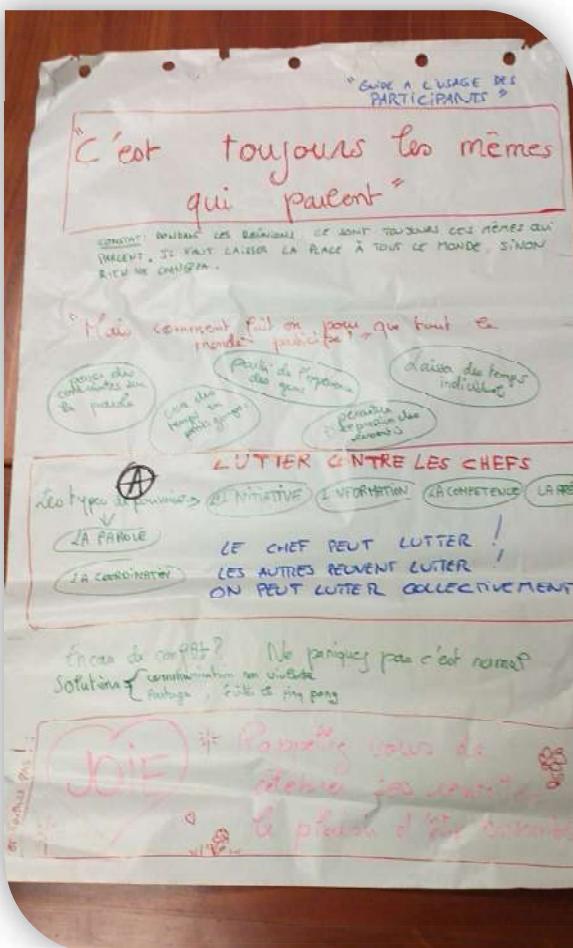


Photo : Synthèse lors de groupes de réflexion interne © C. Guedon/PAG

<sup>21</sup> Howard S. Becker, 2006, Edition Academic Press Fribourg, « Le travail sociologique – Méthode et substance »

## Positionnement du PaG

Il ne s'agit pas ici de jugement de valeur ou d'opposition entre des niveaux de participation. L'idée n'est pas de dire que la co-décision serait meilleure ou moins bien que la concertation. Ce sont juste des niveaux de participation différents. Ce qui compte avant toute chose, c'est de ne pas décevoir le participant en lui faisant croire qu'il pourrait s'impliquer davantage qu'il ne le pourrait réellement. C'est donc dans un objectif de clarification et de transparence que sont présentés les différents niveaux de participation ci-après.

### 3 niveaux de participation

#### *La codécision*

Le programme mené se situe à un niveau élevé de la participation, puisque se situant dans le cadre du « pouvoir effectif des citoyens » au degré « Délégation de pouvoir », selon l'échelle d'Arstein. Cela est rendu possible par le fait que les communautés locales ont déjà eu délégation de gestion et de gouvernance de leur territoire, via les arrêtés de ZDUC. Le PaG contribue alors à co-construire un programme et à le réaliser avec les premiers concernés : les peuples vivant sur leur territoire.

Ce degré est plus souvent nommé "co-décision" dans le système français. Il peut s'analyser ainsi : c'est à ce niveau que les citoyens ont un degré important d'influence et d'écoute.

Dans ces programmes participatifs, les habitants font des propositions, analysent les éléments et planifient, et détiennent le pouvoir de décision sur une partie de la gestion de leur territoire, ici l'utilisation des ressources naturelles. Dans le référentiel UICN<sup>22</sup>, il s'agirait de gouvernance communautaire ou de délégation de gouvernance.

La codécision, par son fort niveau d'implication des participants, relève donc bel et bien de la participation. C'est ainsi que tout un processus se met en place, au cours duquel, à chaque étape, les citoyens auront la possibilité de donner leur avis, se positionner, délibérer et arbitrer. La codécision pousse donc à l'innovation par la construction collective, ou du moins par l'émergence de nouvelles représentations qui seront peut-être plus proches des réalités de l'environnement concerné, puisque proposées par ceux qui le pratiquent au quotidien.

Il est à noter qu'au cours de ce mécanisme, les citoyens ne seront pas seuls. Ils seront accompagnés par les responsables de projet, les experts des différents sujets, et les parties prenantes, à leur disposition pour les questions techniques - on peut notamment penser à tout ce qui relève de la faisabilité ou de la durabilité des mesures de gestion par exemple - mais aussi pour rappeler certains cadres macro. En effet, une prise de décision éclairée ne peut se passer de cycles d'ateliers avec la présence de « sachants académiques ».



Photo : Restitution du diagnostic à Trois Sauts © C. Guedon/PAG

<sup>22</sup> Dudley, N. (Éditeur) (2008). Lignes directrices pour l'application des catégories de gestion aux aires protégées. Gland, Suisse : UICN. x +96pp.

Pour essayer de réussir cette ambition, plusieurs outils seront à notre disposition et expérimentés : on peut citer notamment les outils de mobilisation, les entretiens individuels, basés sur le récit de vie, les entretiens collectifs, l'auto-confrontations croisées, les groupes d'analyse des pratiques ou l'observation participante, éléments centraux du dispositif participatif de ce programme.

### *La concertation*

Certains sujets, comme le « kwata » ou « la gestion d'un espace multi-usage », relèvent plutôt du degré "partenariat", plus souvent nommé "concertation" dans le système français. A la différence de la codécision, les citoyens bien qu'ayant un certain degré d'influence et d'écoute (faire des propositions, analyser les éléments et planifier), le pouvoir est conservé par une instance « légitime », une entité politique, gardant toujours le dernier mot : « *la décision formelle incombe aux instances politiques traditionnelles et démocratiquement légitimées*<sup>23</sup> » : dans notre cas, fonction des sujets, il s'agit de la DGTM (Préfecture), de la Préfecture, de l'ONF ou du PaG notamment.

Il s'agira aussi de consulter le Grand Conseil Coutumier, mandaté pour donner son avis sur toutes actions impliquant leurs communautés. Enfin, ce programme se situe dans le respect des accords signés par la France comme l'article 8J de la CDB qui oblige à la prise en compte des peuples autochtones.

Selon le référentiel UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature)<sup>24</sup>, il s'agit de gouvernance dite « partagée ». Selon ce document, celle-ci peut prendre différentes formes :

- La gouvernance « collaborative » : le pouvoir décisionnel et la responsabilité incombe à un seul organisme qui est tenu, en vertu de la loi ou de la politique, d'informer, de consulter les détenteurs de droits et les autres parties prenantes lors de la planification ou pour une prise de décision. La participation à la gestion collaborative peut être renforcée en attribuant à des comités multipartites la responsabilité d'élaborer des propositions techniques pour la réglementation et la gestion des aires protégées, qui seront finalement soumises à une autorité décisionnelle pour approbation. Le comité consulté influence donc considérablement les décisions, avec parfois des décisions soumises à validation de ce comité.
- La gouvernance « conjointe » : différents acteurs siègent au sein d'un organe de gouvernance qui détient l'autorité et la responsabilité décisionnelles. Les décisions peuvent nécessiter ou non un consensus. Dans tous les cas, une fois que les décisions concernant la gestion sont prises, leur mise en œuvre doit être déléguée à des organismes ou des

---

<sup>23</sup> DUBAS, Daniel, 2006, « Appropriation politique de deux démarches participatives en Suisse. Une analyse comparative des cas de Werstadt Basel et Quartiers 21 à Lausanne », Urbia, Les cahiers du développement urbain durable, no 3, Lausanne, p. 81.

<sup>24</sup> Dudley, N. (Éditeur) (2008). Lignes directrices pour l'application des catégories de gestion aux aires protégées. Gland, Suisse : UICN. x +96pp.

personnes agréés.

Lors des différentes concertations, les citoyens auront donc la possibilité de donner leur avis. Ils seront invités également à proposer de nouvelles idées et à être force de propositions. La concertation pousse donc à l'innovation par la construction collective, ou du moins par l'émergence de nouvelles représentations qui seront peut-être plus proches des réalités de l'environnement concerné, puisque proposées par ceux qui le pratiquent au quotidien.

### *La consultation*

Enfin, il est possible que des enjeux, identifiés par le PaG et les habitants concernés, soient également abordés lors de ce programme, sans que ces derniers ne puissent influer sur une prise de décision. Il pourrait s'agir à titre d'exemple du sujet de l'orpailage illégal.

Dans ce cadre, il s'agit d'aller au-delà des clivages et des positionnements idéologiques sur les différents sujets et donc dans un premier temps, la mise en place de dialogues territoriaux efficaces, avec l'idée que la réussite des uns dépend de la satisfaction des autres.

Il s'agit aussi et surtout de répondre à des besoins fondamentaux d'écoute et de partage de l'information qui sont parfois laissés de côté par manque de temps et de ressource dédiée. Grâce à son équipe de médiation et à sa logistique, le projet Terra MaKa'andi constitue donc une opportunité de répondre à ces besoins.

Dans ce cadre, des cycles d'ateliers d'information et de dialogue territorial seront donc mis en place dans les villages.

## Instances de gouvernance du programme

Deux instances « classiques » ont été mises en place afin de suivre et mener à bien ce programme : **un comité de pilotage (COPIL) et un comité technique (COTECH).**

### Le COPIL a pour objet de :

- Analyser et valider (arbitrage) les choix stratégiques proposés par le cotech,
- Valider les choix et les étapes essentielles proposées par le cotech (planification des dates-clés du projet),
- Suivre globalement l'avancement du programme.

L'animation et le secrétariat de cette instance est assurée par la coordinatrice. Mme Fanny Rives a apporté un soutien important dans le secrétariat.

### Il est composé des membres suivants :

- La direction du PaG,
- Le Sous-préfet aux communes de l'Intérieur,
- Le président du CVL,
- Les membres du bureau du Grand Conseil Coutumier,
- La direction de l'ONF,
- Le responsable Guyane de l'OFB,
- Le chef de service PEB, à la DGTM,
- Le chef de service « Agriculture » à la DGTM,
- Le président du CENG,
- Le directeur de l'OHM du CNRS,
- L'université de Guyane, via M. Tristan Aoustin, chercheur à MINEA (EA 7485),
- Le chef de service « environnement » de la CTG,
- Les services instructeurs et partenaires financiers : FEDER/CTG,
- L'équipe de coordination du programme.

### Le COTECH a pour objet de :

1. Analyser et apporter un regard d'expertise sur les choix et étapes du programme, pour validation au COPIL
2. Participer à l'élaboration de la méthodologie, des outils et à l'évaluation du programme
3. Suivre régulièrement l'avancement du programme
4. Articuler TMK avec les autres programmes du PaG

L'animation et le secrétariat de cette instance est assurée par la coordinatrice et l'équipe de médiation.



*Photo : Comité de pilotage du  
16/12/2020 © S. Bouillaget/PAG*

**Il est composé de :**

- Les équipes projet PaG du programme,
- Les membres du conseil scientifique du PaG dédiés au programme,
- Le directeur/directrice du CENG,
- La cheffe d'unité « biodiversité » à la DGTN,
- Le directeur de l'OHM du CNRS,
- L'université de Guyane, via M. Tristan Aoustin, chercheur à MINEA (EA 7485)
- Le chef de service « environnement » de la CTG,
- Le chef de service « foncier » de l'ONF

Une réflexion a été menée pour fusionner les deux instances, dans l'optique d'alléger la gouvernance du programme. Suite aux premières réunions, seul le COPIL a donc été conservé.

Concours par /  
Affecté par  
le programme

fournir  
à la  
Cecat

Nouvelles  
Collectifs

Secondaire  
de la

Hab  
Croisement  
CVL  
CS

Dé  
PAG

Batelle  
(conc)

chef  
commune

ONCFS

MNASSP

ONF  
(Papier)

ONF  
(Zone)

FORA

ONPC

End  
Carref  
Culture

Hab  
République  
(au bout)

CTG

Collectif  
Chameau

Hab  
de  
Camops

Hab  
de  
Talp'zina

Batelle  
(gen)

Reflet

DRAAF

influence  
Pouvoir sur la  
décision

# Diagnostic institutionnel et technique : méthodologie et déroulé

Diagnostic institutionnel et technique  
(février 2019 - décembre 2019)

Afin de mener un diagnostic complet et partagé, dans l'objectif notamment de rédiger un document de positionnement et de cadrage pour le programme, préalable indispensable pour mener des projets participatifs impliquant des habitants, plusieurs actions ont été menées en simultanée, s'appuyant sur des méthodes variées, afin de :

- Croiser des regards individuels et collectifs,
- Complexifier la situation de départ perçue comme

- insatisfaisante,
- Mettre en œuvre des outils faisant appel à des savoirs chauds (pratiques) et des savoirs froids (théoriques).

Ainsi, 5 grands types d'actions résumées dans ce document ont permis de réaliser le diagnostic :

1. **Des enquêtes**, sous forme d'entretiens en bilatéral,
2. **Un atelier de travail sur les « jeux d'acteurs »** avec l'équipe rapprochée de coordination,
3. **Un atelier de travail collectif** sur les visions, les attentes et les niveaux de participation de ce programme, réunissant les agents des DT concernées notamment,
4. **L'animation d'ateliers de présentation et de travail**, lors des instances de gouvernance du PaG ou du programme : **Comité de Vie Local, COTECH, COPIL, Conseil Scientifique, CODIR,**
5. **La lecture de la littérature grise.**

## Les enquêtes

### Brève présentation :

Pour les agents du PaG, les entretiens se sont appuyés sur des enquêtes, dites conscientisantes.

L'enquête dont on parle ici est une recherche méthodique reposant notamment sur des questions et des témoignages. Il s'agit de susciter par les « enquêtes », questionnaires ouverts, la prise de parole par les personnes.

Les objectifs sont les suivants :

- Partir d'une problématique individuelle, locale ou sectorielle pour aller chercher les causes derrière les faits et dégager des perspectives globales.
- Interpréter ensemble les données recueillies, à la suite de la série d'entretiens.
- Rechercher des pistes d'actions collectives. Dans l'enquête action, le travail est tourné vers le débouché de propositions de transformations de la situation initiale.

Ce type d'enquête sert à aller chercher de l'information mais pas seulement : l'idée est qu'au cours de l'élaboration, puis de l'entretien lui-même, l'enquêteur vive une expérience nouvelle qui tende à changer son point de vue. L'enquêté pour sa part ressent une attention et un échange plus grands que pour une enquête classique, voire une prise de conscience de sa condition, son statut, qui peut l'amener à un désir de changement, de transformation sociale.

Ce processus est appelé « conscientisation » et quand l'enquête est réussie, enquêteur et enquêté se sentent différents à l'issue de la rencontre car ils ont « pris conscience ». L'écriture de l'enquête est donc différente d'une enquête sociologique.

### Entretiens en bilatéral

Un travail de rédaction des enquêtes a été réalisé la première semaine de prise de poste par la coordonnatrice du programme. Les enquêtes sont différentes en fonction de la cible visée (au moins 2 différentes pour le PaG/Acteurs et partenaires).

L'objectif de cette enquête et des entretiens sont de :

- Prendre le temps de se poser les questions,
- Recueillir les représentations de chacun sur ce projet (vision interne/externe),
- Permettre une expression individuelle, comprendre les enjeux/intérêt de chacun, en relation avec leur fonction (interne, partenaire, représentation habitant...),
- Définir les objectifs du programme,
- Réajuster les contours du programme (jusqu'où nous allons),
- Comprendre le jeu d'acteurs en présence,
- Déblayer les points de vue, dans le but de concevoir une méthodologie de travail.

## *Les personnes entrevues*

### *Equipe PAG :*

- Fanny Rives, Chargée de mission Bois, adjointe SDD,
- Raphaëlle Rinaldo, Responsable scientifique, PNC,
- Laurent Godé, Chef de service PNC,
- Matthieu Descombes, Chef de service SDD,
- Arnaud Anselin, Directeur adjoint,
- Pascal Vardon, Directeur,
- Jammes Panapuy, Chef de délégation Oyapock,
- Krystel Corsagni, Cheffe de délégation Maripa-Soula,
- Guillaume Longin, Chargé Biodiversité Maripa-Soula,
- Pierre Joubert, Chef de service SIG
- Céline Frémaux, Chargée de mission « culture »,
- Sarah Ayangma, Chargée de mission « agriculture »
- Sevahnee Pyneeandy, Coordinatrice du projet « Renforesap»
- Kupi Aloïke, Chef d'antenne de Taluen,
- Hervé Tolinga, Chef d'antenne de Papaïchton,
- Denis Lenganey, Coordinateur LCOI, ancien chef de délégation de Maripa-Soula,
- Jean-Michel Misso, Chef d'antenne de Trois-Sauts.

### *Partenaires/institutionnels :*

- Damien Davy, Directeur Observatoire Homme-Milieu
- Anselme Brochet, Directeur de l'association Kwala Faya,
- Kevin Pineau, Président du Conservatoire d'espaces naturels de Guyane,
- Frédéric Bouteille, Sous-Préfet aux communes de l'Intérieur,
- Samagnan Djo, Président Comité de Vie Locale du PAG,
- Hélène Delvaux / Anne Hervouet / Thomas Petitguyot, service « MNBSP » à la DGTM ex-DEAL Guyane,
- François Korysko, Chargé de mission ONCFS,
- Cécile Richard-Hansen, Chercheuse à l'ONCFS,
- Julien Panchout, Directeur adjoint de l'ONF,
- Olivier Tostain, Président CSRPN,
- Nyls de Pracontal, Membre du CNPN,
- Rémi Girault, Président GNE,
- Emma Courtine, Chargée de mission, ICCA Consortium,
- Marcela Chamorro-Calvache, Chargée de mission CNRS (étude sur le CVL du PaG)

Le travail d'entretien et d'analyse a été complété par un travail de bibliographie de différents documents.

## L'atelier « jeux d'acteurs »



Photo : Atelier jeux d'acteurs  
© C. Guedon/PAG

Il s'agit d'une méthode interactive permettant de comprendre et d'analyser les jeux de pouvoir (ou d'influence) entre des acteurs liés par un enjeu donné, d'une façon rapide et efficace.

Une telle analyse est cruciale pour cerner le contexte socio-économique et politique dans lequel un processus de prise de décision va se dérouler, ainsi que pour initier un dialogue avec les différents acteurs qui seront mobilisés ultérieurement dans des ateliers de concertation.

### Objectifs :

- Mieux connaître le positionnement des différents acteurs concernant l'objet de la prise de décision ;
- Comprendre le degré de tensions qui existe concernant l'objet de la prise de décision et évaluer les blocages potentiels. Par la suite, cette connaissance permettra, si nécessaire, de mieux adapter les interventions/la démarche (par exemple créer des rencontres de travail supplémentaires avec un groupe d'acteurs séparé, etc.) ;
- Trouver/identifier plus finement les acteurs qui peuvent participer aux ateliers de concertation ;
- Aboutir à une perspective validée et partagée concernant les dynamiques de territoire.

### Déroulé :

Dans un premier temps, les acteurs concernés sont identifiés sur des post-it de couleurs différentes et classées selon leur positionnement vis-à-vis du programme à mettre en place :

- Les acteurs a priori ou complètement opposés ;
- Les acteurs neutres ;
- Les acteurs prêts à appuyer la démarche.

Dans un deuxième temps, les acteurs sont positionnés sur une grille « intérêt – pouvoir ». La position sur l'axe « Intérêt » représente à quel point l'acteur est concerné (je me sens concerné par...) ou intéressé par le projet, la position sur l'axe « Pouvoir » représente le niveau de son pouvoir d'influencer la prise de décision.

## Résultats :

Cette cartographie constitue le résultat de cet atelier. Elle se base sur les points de vue des participants à l'atelier, c'est-à-dire l'équipe rapprochée de coordination<sup>25</sup>.

Ce n'est pas la vérité mais une vérité. Cela permet de dégrossir les positionnements a priori des acteurs du territoire et d'identifier les « alliés » et les « adversaires » concernant le programme.



Photo : Atelier jeux d'acteurs © C. Guedon/PAG

<sup>25</sup> Le directeur adjoint, la cheffe adjointe du service SDD, la responsable scientifique et la coordinatrice du programme.

## L'atelier de lancement interne

Les entretiens en bilatéral des agents du PaG ont été complétés par une matinée de travail collectif sur le programme le 4 avril 2019. Ainsi, des personnes qui n'avaient pas été entretenuées ont pu donner leurs points de vue et leurs analyses concernant le programme. Ce temps collectif permettait également à tous d'entendre les points de vue et analyses de chacun.e sur le programme et donc de complexifier leur regard sur le projet et ses enjeux. Cet atelier était animé de manière à donner la parole à toutes et tous et sans « hiérarchie » de paroles.

### Objectifs :

- Recueillir collectivement les représentations des agents du PaG sur le programme,
- Donner le même niveau d'informations aux agents du PaG,
- Présenter un premier point d'étape sur les actions réalisées,
- Présenter la méthodologie globale du programme sur les trois prochaines années,
- Réfléchir et proposer collectivement des positionnements en vue d'un arbitrage par la direction :
  - (1) Le niveau de participation des habitants pour ce programme,
  - (2) Le type de gouvernance visée à échéance du programme,
  - (3) Une réflexion sur la notion de « subsistance ».

*Remarque : la notion de subsistance était abordée dans ce contexte de lancement pour plusieurs raisons :*

- *Le décret de création du PaG s'appuie sur la notion de « moyens de subsistance » en zone cœur du PaG pour permettre des « dispositions de réglementations particulières pour les communautés d'habitants et résidents » qui peuvent être résumées ainsi :*
  - *Le prélèvement libre de produits forestiers pour la construction de carbets, ouverture de layons, réalisation de feux et activités artisanales,*
  - *Les activités agricoles sont autorisées pour l'agriculture itinérante sur brûlis traditionnelle,*
  - *La chasse et la pêche sont libres, selon le respect du code de l'environnement et la vente du surplus est autorisée (auprès des communautés/résidents).*
- *Une partie du périmètre du PaG est en ZDUC. Ces espaces relèvent d'une gestion de fait par les communautés. Les prélèvements de ressources naturelles dans ces espaces sont soumis à la notion de « subsistance ». Ainsi, le prélèvement de produits forestier, l'ouverture d'abattis, la chasse/pêche sont libres pour et seulement pour les personnes de la communauté mentionnées dans l'arrêté préfectoral. Les droits d'usages de ces espaces sont exclusifs, d'après les*

*juristes ayant travaillé sur cette question<sup>26</sup>.*



*Photo : Atelier de lancement interne © C. Guedon/PAG*

### **Résultats :**

Cette matinée s'est conclue par le positionnement des agents sur le programme en vue d'un arbitrage de la direction. Les résultats de l'atelier sont résumés ci-dessous.

#### **1. Niveau de la participation des habitants au programme**

Les votes indicatifs<sup>27</sup> des collègues ont donné les résultats suivants :

- **La négociation : 3 votants** (il s'agit d'un niveau où les citoyens peuvent commencer à négocier avec les décideurs, incluant un accord sur les rôles, les responsabilités et les niveaux de contrôle. Le pouvoir est là redistribué par la négociation entre les citoyens et les « détenteurs du pouvoir »)
- **La co-décision : 10 votants** (Il s'agit d'une délégation partielle des pouvoirs à un collectif)
- **La délégation : 5 votants** (Il s'agit d'une délégation totale dans la prise de décision et de l'action à un collectif)

- ➔ Consensus des équipes d'être sur un processus de « pouvoir effectif des habitants » et à minima sur un niveau « négociation »  
➔ Vote majoritaire des équipes d'être sur un processus de co-décision

#### **2. Type de gouvernance recherchée à 3 ans**

D'après les collègues lecteurs du texte de l'UICN<sup>24</sup>, les différents types de gouvernance qui s'opèrent au PaG se définissent ainsi :

<sup>26</sup> Zones de Droits d'Usage Collectifs et concessions en Guyane française : bilan et perspectives 25 ans après (coord. Damien Davy, OHM Oyapock, CNRS et G. Filoche, IRD/GRED ; Note d'Hélène Vestur et Charte du PaG

<sup>27</sup> Le vote indicatif vise à identifier rapidement le positionnement du groupe vis-à-vis de plusieurs propositions (d'action, d'enjeux, etc.) en termes de priorité, mais aussi de volonté et de capacité d'implication, guide « Agir collectivement pour l'environnement », 2017, GRAINE Guyane, C. Guédon et A. Delafosse.



Photo : Élément de synthèse de l'atelier de lancement interne  
 © C. Guedon/PAG

- Le PaG se situe entre une gouvernance (politique) dite de gouvernement puisque piloté depuis Paris et une gestion (technique) locale dite partagée,
- Le programme TMK devrait se situer à l'intersection de la gouvernance dite de gouvernement et la gouvernance dite communautaire.

Les votes des collègues ont donné les résultats suivants :

- Gouvernance partagée : 5 votants
- Gouvernance communautaire : 7 votants

- ➔ Consensus des équipes d'être à minima sur un type de « gouvernance partagée ».  
 ➔ Certains ont souhaité que nous soyons plus ambitieux avec la mise en place d'une gouvernance dite communautaire.

### 3. Définition « subsistance »

La charte du PaG prend pour définition la « version » restrictive de la subsistance. Un consensus des équipes a été de dire qu'il serait intéressant de travailler sur le concept avec création d'un groupe de travail ad hoc. Un travail conséquent a été mené par G. Filoche, juriste de l'environnement, sur ce sujet.

### 4. Autres questionnements :

Deux questions ont été soulevées pendant la séance de travail :

*Est-ce que le PaG, à la demande des habitants, pourrait accompagner sur le transfert du foncier aux habitants dans le cadre des accords de Guyane ?*

Il a été tranché que le PaG n'est pas légitime à accompagner les habitants sur ce point.

*Dans le cas d'un refus de proposition de dérogation ou de mesure de gestion par le ministère, quelle sera la réaction du PaG ?*

Le PaG reviendra alors vers les communautés d'habitants concernées afin de leur expliquer les raisons du refus. Il pourra alors leur être proposer d'améliorer le dossier si les concernés le souhaitent.

# Débats au sein des instances de gouvernance internes du PAG

## Le comité de vie locale (CVL)

Le Comité de vie locale (CVL) est l'une des deux instances consultatives du Parc amazonien de Guyane (avec le conseil scientifique). Il est composé en premier lieu de représentants d'habitants, mais aussi d'usagers, organismes, associations et personnalités des bourgs et des villages concernés par le Parc amazonien. Les membres du CVL s'identifient comme des acteurs bénévoles, impliqués dans l'identification des préoccupations locales et la formulation de propositions de solutions émanant des territoires. Il est également amené à donner un avis sur les projets portés par le parc national ou sur les projets portés par d'autres structures dans les territoires concernés par le Parc.

Ainsi, une première présentation aux membres a été réalisée le 28 février 2020 dans l'objectif de les informer et de recueillir leurs points de vigilance et recommandations.

Voici l'extrait du compte-rendu, dédié à la présentation, reportant les remarques des membres du CVL :

- Prendre en compte la réticence des habitants à travailler sur le sujet, dans le contexte d'orpaillage illégal et de prélèvements de ressources associés.
- Point d'attention pour que les personnes qui ont été formées puissent réinvestir leurs compétences sur d'autres activités de médiation, y compris dans d'autres domaines. Cette attention doit être portée au moment de la formation et à l'issu de leur contrat dans la mise en réseau avec les potentiels employeurs qui recherchent ces compétences.

## Le conseil scientifique

Comme dit précédemment, le programme Terra MaKa'andi se déploie sur les territoires de Papaïchton, l'Alitany, Camopi et Trois-sauts. Ces territoires concernés par le Parc amazonien comportent des espaces où des règles de gestion et de gouvernance différentes peuvent s'appliquer : ZDUC, Zone de d'adhésion et zone cœur.

Ainsi, en fonction des territoires, la gestion (que fait-on ? et comment le fait-on ?) pourra être communautaire, en co-gestion ou conduite par une institution publique, comme le Parc ou l'ONF.

La gouvernance (qui décide ce qu'on fait ? Comment on décide ?) pourra également être communautaire, partagée ou menée par un organisme public. Ainsi, l'un des enjeux de ce programme est de définir le degré de gestion et de gouvernance des communautés d'habitants, avec eux et avec les gestionnaires identifiés, selon les territoires.

Cependant (et comme partiellement évoqué ci-dessus), pour ce qui concerne les territoires en ZDUC, il existe des flous juridiques sur quatre notions différentes : la subsistance, l'exclusivité des droits d'usage pour la communauté, la notion de communauté, le surplus. Le travail mené en COTECH en mai 2019 (voir ci-dessous), a permis d'identifier le Conseil

Scientifique, comme instance nous permettant d'obtenir un éclairage sur ces concepts afin de permettre de s'appuyer sur ces définitions dans le cadre du programme.



*Photo : Conseil scientifique du PAG © S. Bouillaguet/PAG*

Par ailleurs, suite à une réunion réunissant l'ensemble des chefs coutumiers de l'Alitany et du Lawa et les institutions publiques, le parc amazonien a été désigné pour accompagner les communautés d'habitants à déposer une demande spécifique dérogatoire de prélèvement du Kwata (*Ateles paniscus*). Ainsi, l'équipe Terra MaKa'andi a construit un jeu de rôle autour de cette question, afin d'amener la discussion et les échanges avec les habitants.

#### Objectifs (atelier du 5 décembre 2019) :

- Présenter et informer sur le projet et sa démarche,
- Avoir un éclairage du Conseil Scientifique sur des notions impactant la gestion et la gouvernance des ressources naturelles, notamment en ZDUC : subsistance, surplus, communauté, exclusivité des droits d'usage
- Présenter le jeu de rôle construit dans le cadre de l'accompagnement des communautés d'habitants à une demande dérogatoire sur le prélèvement du kwata

#### Déroulé et résultats de la séquence 1 : productions des sous-groupes du CS :

L'objectif de la première séquence du travail était de définir 4 notions différentes, floues juridiquement, mais impactant le cadre du programme Terra MaKa'andi. Ainsi, les membres ont été invités à se répartir, selon leurs domaines d'expertise et appétences, au sein de 4 groupes différents :

- ZDUC et exclusivité des droits d'usage,
- Communauté,
- Subsistance,
- Surplus.

#### **Groupe « Subsistance »**

Les définitions proposées sont :

*L'autosubsistance* : il s'agit de produire ce dont on a besoin, c'est l'autoconsommation.

*La subsistance* : ensemble des pratiques permettant de subvenir à ses besoins matériels et immatériels dans son environnement naturel.

*L'économie de subsistance* :

*Définition 1 : économie basée sur l'utilisation des ressources naturelles pour*

*les seuls besoins vitaux minimums du groupe familial au sein de son territoire (se nourrir, se loger, se maintenir en bonne santé et se socialiser).*

*Définition 2 : système dans lequel le village produit en premier lieu pour couvrir ses besoins, ce qui n'exclue pas l'abondance, et donc la production de surplus. Elle s'accompagne souvent d'une diversité de compétences et de la maîtrise des outils et moyens de production sur le long terme.*

### **Groupe « Surplus »**

Le groupe a eu besoin de définir l'économie de subsistance pour réussir à définir le surplus (cf. définition 2 du paragraphe précédent).

La définition proposée :

*Le surplus étant défini comme le prélèvement supérieur aux besoins vitaux du groupe familial, dans la limite de ce qui est réinvesti dans ses besoins vitaux au cours d'une année. Au-delà, les prélèvements étant considérés comme étant du « superflu ». Ces surplus permettent, à travers leurs échanges, de renforcer les liens au sein de la communauté.*

Remarque : le surplus est difficile à borner. Une attention sur l'échelle du surplus pourrait être intéressante à mener : échelle de la famille, du village, de la communauté... le « bornage » du surplus est à définir avec la communauté. La capacité de l'environnement à supporter la pression doit également être prise en compte dans la définition du bornage.

### **Groupe « Communauté »**

Les définitions proposées :

*Les peuples autochtones : sont antérieurs à la colonisation avec un héritage historique commun (croyance, culture, traditions et territoire) intimement lié à la notion d'humain / non humain, du visible et de l'invisible.*

*Les communautés locales : un groupe de personnes qui forment un ensemble sociétal et culturel.*

Remarque : il pourrait être intéressant de demander aux communautés/peuples ce que ces concepts recouvrent selon eux. Deux points de vigilance sont mis en exergue quant à la dimension politique et à l'opérationnalité des termes. En effet, pour la France et son article 1er de la constitution, il n'existe qu'un peuple français. Il n'y a donc pas de peuple tekо en France par exemple. Une question sur ce que recouvre la définition des termes « communauté / peuple » lors des enquêtes auprès des habitants sera dédiée à leur perception de ces concepts.

### **Groupe « ZDUC et exclusivité des droits d'usage »**

Les définitions proposées :

*Les Zones de Droits d'Usages Collectifs :*

- *Ce sont des zones qui appartiennent à un terroir dont les droits à la chasse/pêche/cueillette/habitats sont exclusifs à la communauté bénéficiaire,*
- *Les bénéficiaires sont les communautés et/ou peuples autochtones, liés au terroir (le lieu de vie),*
- *Les usages sont garantis dans ces zones, avec notamment la*

- possibilité de pouvoir exercer des droits individuels si la communauté en est d'accord,
- C'est un outil qui peut permettre de définir des gestions collectives et individuelles des ressources naturelles.

Un point d'attention est apporté sur une notion à éclairer : le droit incessible des ZDUC à un extérieur à la communauté.

Remarque : il existe des problématiques quant à des demandes de subvention qui ne sont données que s'il existe un bail. Il n'existe pas d'outils de police « institutionnalisés » si on porte atteinte à la ZDUC.

#### Déroulé et résultats de la séquence 1 : présentation du jeu de rôle dans le cadre du travail sur le Kwata (*Ateles paniscus*)

Christophe Lepage, membre du CS, nous a présenté le travail réalisé avec l'équipe de Terra MaKa'andi (voir rapport dédié).

Le prototype du jeu de rôle a donc été installé et animé par Christophe pour :

- Permettre aux membres de jouer quelques tours afin de comprendre le mécanisme du jeu,
- Expliciter les objectifs poursuivis du jeu de rôle en se mettant à la place des habitants destinataires du jeu,
- Recueillir leurs impressions et leurs propositions d'amélioration.



Photo : Présentation du jeu de rôle Kwata lors du Conseil scientifique du PAG du 05/12/2019 © C. Guedon/PAG

# Débats au sein des instances de gouvernance du programme

## Le comité technique « Terra MaKa'andi »

Le COTECH du programme a été organisé le 6 mai 2019.

### Objectifs :

- Donner le même niveau d'informations aux différentes parties prenantes du programme,
- Réaliser un premier point d'étape sur les actions réalisées,
- Présenter la méthodologie globale du programme sur les trois prochaines années,
- Permettre l'appropriation des enjeux autour des ressources naturelles du point de vue des gestionnaires notamment,
- Réfléchir collectivement sur le contenu et la méthode des réunions de lancement sur les territoires concernés.

### Déroulé :

1. Introduction de la réunion :
  - Contexte de la réunion,
  - Présentation des objectifs de la réunion,
  - Présentation des participants.
2. Présentation du programme GRN :
  - Point d'étape,
  - Les grands axes et les méthodes associées.
3. Les enjeux, perçus par le PaG et ses partenaires : des supports pour le lancement du programme ?
  - Les différents statuts des espaces des territoires concernés et leur mode de gestion > Fanny Rives (PaG) et Damien Davy (CNRS)
  - Les programmes participatifs Chasse et Pêche du PaG > Raphaëlle Rinaldo (PaG)
  - La chasse en Guyane française à travers le temps, l'espace et la forêt > Cécile Hansen (OFB ex-ONCFS)
  - Enjeux identifiés sur le prélèvement de produits forestiers végétaux > Fanny Rives (PaG)
  - L'arouman et ses enjeux : Damien Davy (CNRS)
  - Agri-PaG : un outil pour gérer des espaces > Pierre Joubert (PaG)
  - Le projet de dérogation réglementaire « œufs de tortue avec les palikur » > Hélène Delvaux (DGTM ex-DEAL)
4. Atelier de travail « Les réunions de lancement par territoire »
  - Atelier de réflexion et de validation de la structuration des réunions de lancement par bassin de vie.
5. Conclusions

### Synthèse des décisions :

Les principales décisions prises lors de ce CoTech ont été :

1. Entretien/rencontre de Camille et des médiateurs de chaque capitaine/chef de village dans leur village avec pour objectif de :

- Créer du lien, présenter les médiateurs, s'entretenir avec eux sur le programme et les RN, être à l'écoute des besoins exprimés, des enjeux, des problèmes ou pas,
- Leur proposer de se rassembler par bassin de vie, et les sensibiliser à l'intérêt du collectif entre chefs.

2. Organisation et animation de réunions collectives de capitaines/chefs de villages dont les points à aborder sont :

- La contextualisation du programme avec support visuel (sous forme de schéma par exemple) qui permette d'illustrer les Ressources Naturelles Renouvelables (RNR) sans apport de biais thématiques,
- La présentation des médiateurs.trices et de leurs rôles,
- La présentation de la méthode envisagée dans chaque village,
- Les impliquer sur les méthodes retenues pour la participation des habitants (1 réunion par village, lieu, horaires, mobilisation, etc.) et avoir un premier temps collectif sur le fond du sujet.

3. Organisation et animation de réunions par village selon le même format sur tous les territoires.

- Une présentation globale de ce qui a pu être mené sur tous les territoires,
- Une présentation du programme dans ses grands axes,
- La présentation des médiateurs.trices et de leurs rôles, leurs cadres de travail...
- La contextualisation du programme avec support visuel (sous forme de schéma par exemple) qui permette d'illustrer les RNR sans apport de biais thématiques (influence des animateurs),
- Une discussion interactive avec les participants.

#### **Liens avec les autres programmes (recherche ou autre) :**

Il serait intéressant faire en sorte que les restitutions des autres programmes se fassent dans un temps proche des réunions de lancement afin que chacun fasse le lien entre les différents sujets. Il sera de toute façon important que les médiateurs.trices y assistent pour accompagner les habitants à faire les liens.

**POST REUNION :** A la lumière des échanges lors du comité technique, M. Pierre-Yves Le Bail, membre du Conseil Scientifique, propose de mettre à l'ordre du jour du prochain CS (fin 2019) un certain nombre de sujets tel que : surplus, subsistance, exclusivité des droits en ZDUC (voir synthèse ci-dessus).

# Le comité de pilotage « Terra MaKa'andi »

Ces COPIL se sont tenus dans les locaux du PaG le 27 septembre 2019 et le 16 décembre 2020.

## Objectifs :

- Donner le même niveau d'information à tous,
- Valider les enjeux du programme du point de vue « institutionnel »
- Présenter l'équipe de médiation, recrutée pour animer ce programme,
- Présenter les éléments de diagnostic,
- Présenter des états d'avancement,
- Présenter et valider la suite à venir sur les 6 prochains mois,
- Identifier les points de vigilance.



Photo : COPIL de Terra Maka'andi  
du 16 décembre 2020 © S.  
Bouillaguet/PAG

## Déroulé :

### *Les enjeux du programme « Terra Maka'andi » (1<sup>er</sup> COPIL)*

La présentation commence par l'explicitation du nouveau nom au programme, trouvé par les médiateurs et médiatrices recrutées pour son animation. Ainsi, makandi signifie « ensemble » en aluku, makan signifie guerrier en teko, Ka'a veut dire « forêt » en wayampi, ka « poisson » en wayana.

Le programme est présenté dans ses grands axes :

- Une remise en contexte et en cohérence vis-à-vis de la charte et de ses principes est rappelée,
- La continuité avec les programmes portés par le PaG, depuis 2011 ainsi que des études réalisées par les partenaires (CNRS, ONF...) est rappelée,
- Un rappel de la mosaïque de gestion et des statuts sur le prélèvement des ressources sur le PaG est fait,
- Les grands enjeux RN, identifiés lors d'un comité technique en mai 2019, avec les experts qui travaillent dans le domaine de la nature, sous un angle divers (naturaliste, forestier, anthropologique, écologique, juridique...) sont évoqués. Les grands enjeux sont de leurs points de vue : la faune sauvage, les réseaux hydrographiques, le massif forestier tropical, la création de nouveaux modes de gouvernance.

### *La présentation de la méthode envisagée pour le programme (1<sup>er</sup> COPIL)*

Une présentation rapide du programme est réalisée :

- La méthodologie du travail,
- Le calendrier,
- Les rôles de chacun,
- Les instances,

- Le point d'avancement,
- Les dates à venir.

#### **Les éléments clefs à retenir (1<sup>er</sup> COPIL) :**

Les éléments d'enjeux et de méthodologie sont validés par l'instance de pilotage.

- Les présentations des médiatrices et médiateurs pour un ancrage dans les territoires,
- Les différents points de vigilance pointés par les participants,
- Les enjeux de confiance et transparence avec les habitants,
- La lenteur de l'évolution de la réglementation.

#### **La présentation des éléments clés du diagnostic et premières actions à lancer (2<sup>nd</sup> COPIL) :**

Le second diagnostic a permis d'aborder les points suivants :

- Les éléments clé de diagnostic par territoire sont présentés par chaque médiateur,
- Les actions lancées par territoire sont présentées par chaque médiateur,
- Discussion autour de point de vigilance ou d'étonnement comme la dérogation Kwata.



Photo : COPIL de Terra Maka'andi du 16 décembre 2020 © S. Bouillaguet/PAG

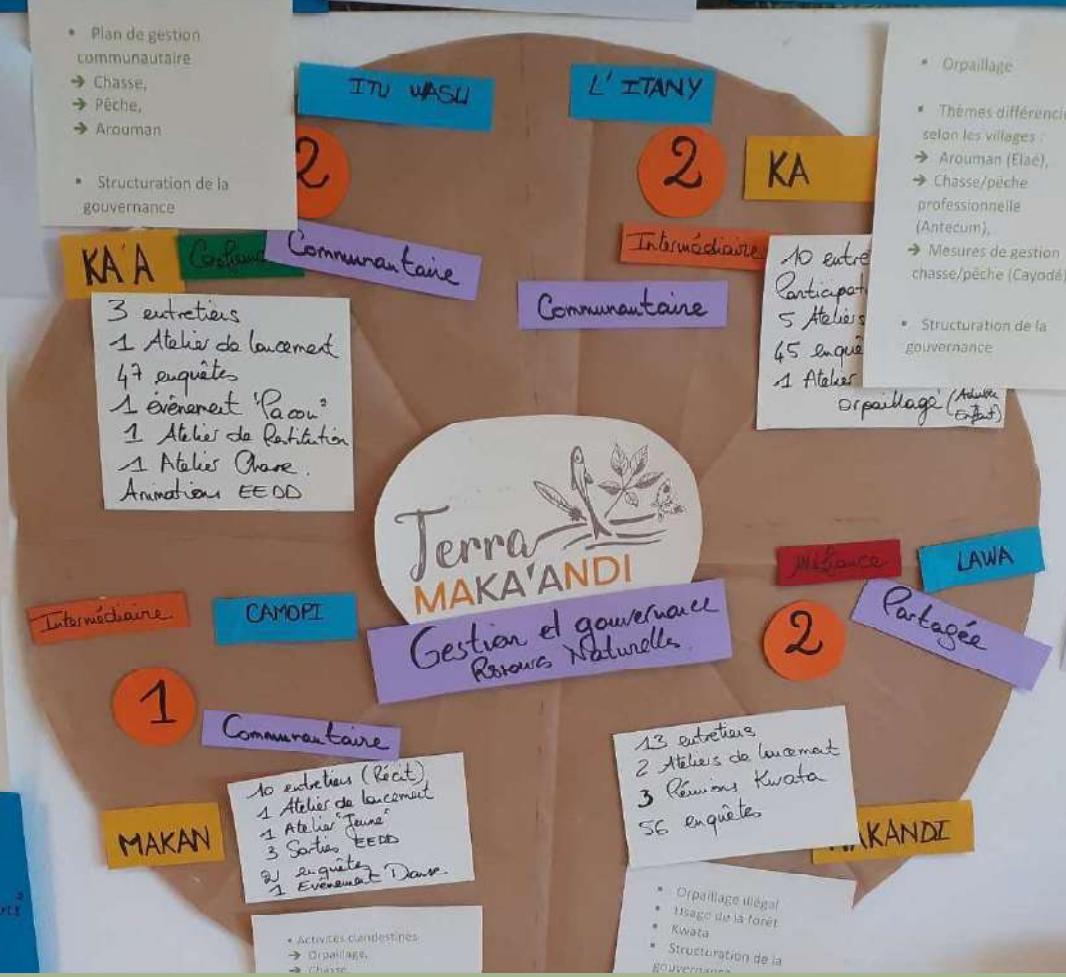
**PHILOSOPHIE**  
« Le vécu sur le prévu ».

« ...n'éduque autrui, personne éduque seul, les hommes et les femmes s'éduquent ensemble par l'intermédiaire du monde – FREIRE

**ADRE DE RÉFÉRENCE**

...science de la nature  
...monde populaire  
...  
...la biodiversité  
...code d'autorisation  
...charte d'ethnobiologie et  
...politique  
...cherche de l'efficacité dans  
...la neutralité

**Diagnostic Inst**  
5 entretiens  
1 atelier "Jeu d'actans"  
1 lancement interne  
... 25 actants



© C. Guedon/PAG

# Diagnostic institutionnel et technique

L'ensemble des éléments présentés jusqu'ici (contexte, entretiens, ateliers, instances de gouvernance) ont permis d'alimenter la base de données, récoltées puis analysées, pour établir un diagnostic du point de vue des institutionnels. La lecture de la littérature scientifique et technique a complété les points de vue, notamment sur les ressources naturelles et les relations à la nature des différentes communautés d'habitants.

Dans un premier temps, le diagnostic est présenté par une analyse enjeu par enjeu : (1) **ressources naturelles**, (2) **modes de gestion des communautés d'habitants**, (3) **participation**, (4) **fonctionnement/structuration** et (5) **positionnement du PAG**. Nous avons cherché à définir des actions spécifiques à mettre en œuvre pour éclairer/dérouler chaque enjeu que ce soit ou non au sein du présent programme : les ressources naturelles, les modes de relation à la nature/niveau de conscientisation des communautés d'habitants, la participation et enfin l'organisation/structuration du programme. Ce diagnostic sera à confronter avec celui des communautés d'habitants, pour obtenir un diagnostic partagé.

Dans un second temps, le diagnostic est présenté sous la forme synthétique d'un **AFOM**, dans l'objectif de mettre en exergue les grands éléments à retenir afin de mener à bien ce projet.

## Les enjeux « ressources naturelles »

Présentés précédemment, et affinés avec les éléments des différentes actions de diagnostic, les enjeux pour les ressources naturelles, sont reformulés ici comme étant :

- **Les modes de gouvernance et les territoires,**
- **La gestion de la faune sauvage,**
- **La gestion de la ressource halieutique,**
- **La conservation du massif forestier tropical,**
- **La qualité des réseaux hydrographiques.**



© D. Lessourne/PAG

Il est intéressant de noter que dans les projets concernant les ressources naturelles et mis en œuvre par le PaG jusqu'ici, deux « portes d'entrées » ou deux modes d'actions ont été appliqués sur le terrain.

Ainsi, les actions spécifiques qui pourraient être mis en œuvre à leur suite,

diffèrent, notamment dû à des pratiques précédentes différentes entre les équipes dédiées.

En effet, pour certaines ressources, comme la chasse, la pêche ou l'arouman, des projets ambitieux d'acquisition de connaissances ont été menés pendant 10 ans, pilotés par le PaG avec ses partenaires. Ceci dit, peu d'opérationnalité a été mise en œuvre suite à l'analyse de ces résultats. Ces données permettent donc aujourd'hui de focaliser le travail à venir sur des objectifs très opérationnels, tel que co-définir des mesures de gestion, les données scientifiques étant solides pour accompagner techniquement les habitants sur ces sujets.

Ainsi, le travail à venir pourrait aborder notamment les champs suivants :

- Les règles, les mesures et la gouvernance actuelle à conserver et/ou à créer et/ou à cesser pour « protéger/conserver/gérer la forêt »,
- La question de la transmission de ces règles et mesures dans un contexte plutôt de perte des transmissions, des modes de vie et donc des pratiques liées au RN,
- L'intégration ou non des changements d'usages, d'un usage domestique à un usage commercial, dans l'établissement des règles,
- La mise en place d'actions de conservation/renouvellement de ressources spécifiques, identifiées par les communautés.

Pour d'autres ressources, comme l'agriculture traditionnelle, le prélèvement en bois ou plus globalement les activités vivrières, des projets concrets et opérationnels ont été développés par le PaG, dans une visée de « développement » et de création d'emplois. Ils ont permis certes de

l'acquisition de connaissances, mais celle-ci peut être complétée, n'ayant pas été le cœur et la finalité de ces initiatives.

En parallèle, de nombreuses études ou thèses ont été réalisées par le monde de la recherche sur ces questions. D'ailleurs, certains projets se sont appuyés sur ces travaux de recherche, permettant d'acquérir une base de données importante, notamment sur la spatialisation et le suivi des abattis (AGRIPAG). Il existe donc un double objectif de :

- Restituer les connaissances acquises et s'assurer de leur appropriation par les habitants et agents du PaG,
- Compléter l'acquisition de connaissances sur plusieurs sujets : les inventaires participatifs de ressource en bois ou des activités vivrières, qui ont fait par ailleurs l'objet de nombreux travaux scientifiques avec une bibliographie importante. Le projet du PaG, nommé MAPAVIVRIER, se concentre en particulier sur l'acquisition de connaissance sur les activités vivrières.

Ainsi, le travail à venir pourrait prendre la forme de :

- La mise en place d'actions de conservation/renouvellement de ressources spécifiques,
- Les inventaires et cartographie participative d'acquisition de connaissances sur des ressources spécifiques.

Les paragraphes suivants ont pour objectif de préciser, pour chaque enjeu, les possibles actions a priori à mener dans le cadre de TMK.

#### *Synthèse du niveau de connaissance (PaG et partenaires)*

Comme dit précédemment, de nombreuses études ont été menées sur les territoires concernés par le PaG. Nous citons ici les principales, précisant la date, les lieux de recueil des données et leurs degrés de connaissance, sur lesquelles, nous nous appuyons pour réaliser le diagnostic :

- Pratiques, tableaux de chasse et parcours de chasse : données de 2010, très approfondies sur les deux fleuves.
- Gestion et gouvernance sur la faune sauvage : données de 2014 sur l'Alitany exclusivement, recueil avancé à finaliser, notamment sur les questions de gouvernance.
- Pratiques, tableaux de pêche et parcours de pêche : données 2014 – 2019, très approfondies sur le Lawa, pas d'études sur l'Oyapock.
- Inventaire participatif pour la localisation de certaines essences utilisées localement et l'identification de secteurs exploitables pour des besoins en bois pour des projets collectifs : données 2017 – Camopi.
- Etude générale sur les usages forestiers sur Maripa-Soulabour et Papaïchton : 2012.
- Territoires et réglementation : très bonne connaissance de l'équipe de coordination.
- Synthèse « programme chasse » fournie parmi les livrables du projet.
- Etudes « Arouman » de Damien Davy, CNRS, sur les deux fleuves, en 2009,
- La Thèse de Isabelle Trisch, « Dynamiques territoriales et

revendications identitaires des amérindiens wayãpis et tekos de la commune de Camopi », 2013,

- L'outil Agri-PaG : données récoltées annuellement depuis 2007, sur l'ensemble du périmètre du PaG,
- Bilan des « ZDUC » de Damien Davy, CNRS, 2014, l'ensemble du territoire guyanais, faisant référence en la matière,
- Cultures et anthropologie : très nombreuses publications, très documentées, incontournables : D. Davy, E. Navet, P. et F. Grenand, M. Fleury, J. Moomou, F. Renoux, E. Martin, J. Chapuis, J.M. Hurault, J.M. Beaudet ...
- La participation : les ouvrages des SCOP d'éducation populaire, le guide « agir collectivement pour l'environnement » de C. Guédon et A. Delafosse, le rapport « Aide à la définition de périmètres de ZDUCs dans les villages de Bellevue et Organabo – Iracoubo », C. Guédon.

## Enjeu « Les modes de gouvernance et les territoires »

Il existe sur le territoire concerné par le PaG une mosaïque de gestion, de gouvernance et des statuts sur le prélèvement des ressources (voir enjeu « positionnement » du PAG). D'ailleurs, la pluralité des normes en matière de prélèvement des ressources sur le PaG est complexe et peut faire débat. Elles sont rappelées brièvement ici :

- Mosaïque de gestion des RN : différents territoires / différents modes de gestion / différentes appropriations de ces zonages par les communautés d'habitants,
- Flous juridiques quant à la responsabilité de la gestion et de la gouvernance, liés à cette mosaïque,
- Méconnaissance partagée par les habitants et certains agents,
- Une réglementation non appliquée, une tolérance affichée ?

Ces données sont étayées par des études scientifiques, des réglementations et des pratiques/retours d'expérience (Bilan des « ZDUC » de Damien Davy, CNRS, 2014).

Ainsi, les actions spécifiques sur cet enjeu pourraient être les suivantes :

- ➔ L'apport de l'éclairage des communautés d'habitants sur les flous juridiques identifiés (cf. COPIL TMK), éclairage émanant du réel, c'est-à-dire des représentations et des pratiques des communautés d'habitants au sein de cette mosaïque
- ➔ La participation à la définition des cadres de gouvernance en Guyane
- ➔ La participation à une meilleure compréhension des organisations politiques des différentes communautés d'habitants (relation au pouvoir, anthropologie politique)
- ➔ L'expérimentation de nouveaux modes de gouvernance

## Enjeu « Gestion de la faune sauvage »

Pour rappel, deux points majeurs à avoir en tête sont :

- Une réglementation sur les espèces protégées, peu appliquée sur le PaG,
- Une réglementation « quotas » N°583/DEAL du 12 avril 2011 qui ne s'applique pas aux communautés d'habitants.

Bien que daté, le niveau de connaissance sur les aspects chasse de la faune sauvage est bon et s'appuie en particulier sur les 2 programmes suivants :

### 1. Le programme participatif « chasse » du PaG et du CNRS (Oyapock + l'Alitany + Lawa) : avril 2010 à octobre 2011

- Recueil des parcours de chasse sur les 2 fleuves, de la fréquence des chasses,
- Recueil des pratiques de chasse sur les 2 fleuves,
- Recueil des espèces chassées, leur nombre, leur lieu de prélèvement.

### 2. Le programme « gouvernance » du PaG, uniquement sur l'Alitany (4 ateliers par villages) : janvier 2013 à août 2014

- Recueil des utilisations, autres qu'alimentaires, des différentes espèces,
- Recueil partiel des règles coutumières liées à la faune sauvage.

*Notons qu'une synthèse, rédigée par G. Longin, analyse ces données (entre autres) pour le Maroni et figure parmi les livrables de TMK.*

La thèse de François Renoux, « De l'outil à la prédatation : technologie culturelle et ethno-écologie chez les wayãpis du Haut-Oyapock », 1998, documente le sujet chasse de la communauté wayãpi.

Ainsi, les actions spécifiques sur cet enjeu pourraient être les suivantes :

- ➔ Relance des enquêtes chasse 10 ans après.
- ➔ La finalisation du recueil de données liées aux règles coutumières sur la faune sauvage : quelles sont toujours les règles existantes ? Comment sont-elles transmises ? Quelles sont les menaces ? Y-a-t-il des règles à créer ? Qui décide, qui modifie : comment les décisions sont prises ? Qui contrôle ? Comment les transmet-on ?
- ➔ L'établissement de règles de gestion pour certaines espèces identifiées, comme se raréfiant par les communautés d'habitants et selon la communauté scientifique, ou d'espèces utilisées pour un usage commercial (hocco, iguane, caïman, tortue podocnémide/denticulées).
- ➔ Le travail d'accompagnement à l'écriture de demande de dérogations, si elles sont identifiées comme nécessaires par les communautés.
- ➔ Le développement et la pérennisation de programmes participatifs de suivi scientifique sur la faune sauvage, et en particulier sur les espèces identifiées par les communautés.



© A. Brusini/PAG

## Enjeu « La gestion des ressources halieutiques »

Des programmes scientifiques portés par le PaG et/ou ses partenaires indiquent que certaines ressources pourraient se raréfier dans les années à venir et alors nécessiter de mesures de conservation. De manière non exhaustive, nous pourrions citer à minima, pour les ressources halieutiques : l'aïmara, le pacou, le coumarou et le piraï.



© G. Longin/PAG

Le niveau de connaissance sur les aspects « pêche » est très important sur le Lawa et s'appuie sur le programme participatif « pêche » du PaG, côté Lawa : 2014 – octobre 2019

- Recueil des parcours de pêche sur le Lawa,
- Recueil des pratiques de pêches sur le Lawa,
- Recueil des espèces péchées, leur nombre, leur lieu de prélèvement,
- Recueil partiel des utilisations, autres qu'alimentaires, des différentes espèces,
- Film traduit (aluku) de restitution de ce programme.

**Notons qu'une synthèse, rédigée par G. Longin, analyse ces données (entre autres) pour le Maroni et figure parmi les livrables de TMK.**

La thèse de François Renoux, « De l'outil à la prédation : technologie culturelle et ethno-écologie chez les wayãpis du Haut-Oyapock », 1998, documente le sujet pêche au sein de la communauté wapãpis.

Ainsi, les actions spécifiques sur cet enjeu pourraient être les suivants :

- ➔ La finalisation du recueil de données sur la partie « règles coutumières liées à la pêche » : Quelles sont toujours les règles existantes ? Comment sont-elles transmises ? Quelles sont les menaces ? Y-a-t-il des règles à créer, qui décide, qui les modifie, comment les décisions sont prises ? Qui contrôle ?
- ➔ L'établissement de règles de gestion pour certaines espèces identifiées comme se raréfiant par les communautés d'habitants et la communauté scientifique ou d'espèces utilisées pour un usage commercial (coumarou, pacou), en lien avec les programmes de recherches à venir, en particulier sur l'Oyapock où le programme « pêche » n'a pas été décliné.
- ➔ Le développement et la pérennisation de programmes participatifs de suivi scientifique sur les ressources halieutiques, et en particulier sur les espèces identifiées par les communautés.

## Enjeu « La conservation du massif forestier »

Certains programmes scientifiques portés par le PaG et/ou ses partenaires indiquent que certaines ressources pourraient se raréfier dans les années à venir et alors nécessiter de mesures de conservation.

Le niveau de connaissance sur les aspects « prélevement du bois » s'appuient notamment sur :

- La littérature scientifique sur ces sujets est dense : 50 ans d'ethnobotanique chez les wayãpis par P. Grenand et ses collègues ; 8 ans d'ethnobotanique teko par D. Davy et G. Odonne ; les travaux d'ethnobotanique de M. Fleury chez les Wayana... Il existe également de plus en plus de travaux de synthèses en ethnobotanique forestière. Ainsi, il y a donc une connaissance très documentée des noms et usages sur les ressources en bois.
- Une étude<sup>28</sup> sur Camopi, quant à l'utilisation de bois et leurs usages, menée par le PaG,
- Des prospections et inventaires de bois d'œuvre réalisées par l'ONF sur un périmètre de forêt sur Papaïchton et Maripa-Soula bourg.
- Des diagnostics terrains issus de l'expertise des divers chargés de mission du PAG, notamment via l'angle d'accompagnement des porteurs de projets et entrepreneurs « bois » du Sud Guyane.
- L'implication du PAG dans des projets liés à l'utilisation de bois et notamment à la construction et l'habitat (rapport de stage « Co-conception d'un habitat adapté aux modes de vie des habitants de Camopi en Guyane française », 2012 ; Projet « Réhabilitation du patrimoine bâti de Loka et Boniville » support de diverses études d'inventaire du patrimoine, de diagnostic architectural et de médiation culturelle depuis 2012 sur Loka et Boniville).



© T. Stoeckle/PAG

Ainsi, les actions spécifiques sur cet enjeu pourraient être les suivantes :

- ➔ Le recueil de données quant aux règles et gouvernance communautaires lié à la gestion du bois.
- ➔ Le développement de projet d'inventaires participatifs, notamment via l'outil de cartographie participative de la ressource et des essences utilisées en particulier et de leurs usages, dans la perspective d'établissement de règles de gestion commune si nécessaire.
- ➔ L'établissement de règles de gestion et/ou d'actions de conservation pour certaines essences rares.
- ➔ L'accompagnement, si identifié et validé par les habitants, à une réflexion collective pour l'établissement de règles communes sur la gestion d'espaces multi-usages.

<sup>28</sup> MICHEL Rémi, 2017. Travail exploratoire : Elaboration d'une méthodologie de pré-zonage de la ressource en bois d'œuvre en ZDUC par/pour les populations autochtones

### Les autres produits forestiers

Les connaissances sur les aspects « autres produits forestiers » s'appuient notamment sur :

- Une étude générale sur les usages forestiers sur Maripa-Soula bourg et Papaïchton (stage 2012),
- Etude Arouman : connaissance des dynamiques de régénération. Inventaire sur certains secteurs, et création d'un film de restitution sur l'étude, D. Davy,
- Livre « Arouman », coproduction CNRS / PaG,
- Les études de P. Grenand, D. Davy, G. Odonne, M. Fleury, ont permis de documenter les noms et usages des palmiers. Une synthèse des connaissances est rédigé dans le guide des palmiers,
- Les usages et noms des lianes ont été documentés par plusieurs études de Davy, Grenand et Fleury.

Des préconisations avaient été formulées par le CNRS pour la conservation de l'arouman.

Ainsi, les actions spécifiques sur cet enjeu pourraient être les suivantes :

- ➔ Le développement de projet participatif d'inventaires sur les produits forestiers : parcours, prélèvement et durabilité (tous les fruits de palmier, certaines lianes...).
- ➔ L'expérimentation et la mise en œuvre de certaines préconisations (mesures de conservation) définies lors de l'étude « Arouman » du CNRS.
- ➔ L'accompagnement, si identifié et validé par les habitants, à une réflexion collective pour l'établissement de règles communes sur la gestion de ces produits.

### Les abattis, leurs localisations et leurs répartitions

Les abattis sont suivis et documentés depuis 2007 sur l'ensemble des territoires concernés par le PaG. Les premières données récoltées à Trois-Sauts datent des années 70. Ainsi, il existe un très bon niveau de connaissance sur leurs situations géographiques, leurs évolutions au fil du temps, les itinéraires techniques, les types de plantes constituant l'abattis.

Ces données nous viennent de ces études scientifiques en particulier :

- Les publications de G. et F. Grenand et M. Fleury ont beaucoup documentés le sujet,
- Le programme AGRIPAG,
- Le programme « agrobiodiversité » qui a collecté des données sur les différentes espèces de manioc utilisées dans les abattis sur les deux fleuves. Un travail de restitution et de valorisation, sous forme d'un livret, a permis un retour auprès des habitants des territoires.

En revanche, il reste un besoin d'acquisition de connaissance sur les activités vivrières et leurs importances dans l'économie des ménages ainsi que de l'organisation de la répartition des abattis.

Ainsi, les actions spécifiques sur cet enjeu sont déjà identifiées par un programme en cours, appelé MAPAVIVRIER :

- ➔ Le recueil de données sur la part de l'abattis dans les activités vivrières.
- ➔ L'acquisition de connaissance sur les règles communautaires de distribution et transmission des abattis, de leur répartition sur le Lawa et L'Alitany. L'Oyapock est déjà très documenté sur ces questions (thèse de I. Trisch), une actualisation des données pourrait être intéressante.

## Enjeu « La qualité des réseaux hydrographiques » : l'orpaillage illégal

L'orpaillage illégal n'avait pas été identifié comme un thème de travail du programme TMK. Cependant, cette activité impacte l'ensemble des ressources naturelles citées auparavant, et de plusieurs manières différentes, dont notamment :

- Le prélèvement sur la faune sauvage et le braconnage,
- Le vol dans les abattis,
- La pollution des cours d'eau et des ressources halieutiques,
- L'impact en termes de santé publique pour les habitants.

Au-delà même du désastre écologique de cette activité, elle induit des changements de pratiques chez les communautés d'habitants, obligés de « s'adapter » aux impacts (ex : sur les pratiques de pêche et perte d'accès en partie de leur territoire)<sup>29</sup>.



Photo : fleuve Maroni impacté par un affluent orpaillé © A. Eber/PAG

Ainsi, les actions spécifiques sur cet enjeu pourraient être :

- ➔ L'animation d'une réflexion citoyenne pour lutter contre l'orpaillage illégal.
- ➔ L'évaluation de l'impact de cette activité sur la ressource, notamment par l'acquisition d'une meilleure connaissance de l'impact de cette activité sur l'état des cours d'eau, des ressources halieutiques et des populations de faune sauvage (suivi de la turbidité, estimation de l'impact sur les ressources halieutiques...).
- ➔ Evaluation de son emprise territoriale : estimer les surfaces « confisquées » par 'orpaillage clandestin qui interdisent dorénavant la chasse, pêche, cueillette et abattis sur ces zones.
- ➔ La prise en compte de cette activité polluante dans les pratiques de pêche à mettre en œuvre.

<sup>29</sup> M. Guillaume Longin, Mémoire de master 2, Arts Lettres et Langues, Arts Lettres et Civilisations, Parcours recherche de la spécialité Sociétés et interculturalité, 2016, « La pêche chez les Wayana, Teko et Aluku en 2014 sur le Haut-Maroni, Complémentarité des enquêtes halieutiques et des cartes cognitives. », pp.251

## Enjeu « mode de gestion des communautés d'habitants »

### *La relation à la nature*

Selon la communauté scientifique de l'anthropologie et l'ethnologie, la nature n'est pas une ressource à exploiter du point de vue des communautés d'habitants, en particulier amérindiennes. Les ressources naturelles sont nécessaires à leur mode de vie et à leur moyen de subsistance. Il existe tout un tas de règles/d'interdits, fonction des communautés, qui ne sont pas formalisés par écrits et qui participent à la gestion de leur territoire et de leurs ressources naturelles, même si ce n'est pas dit tel quel.

La « conservation » constitue rarement un objectif explicite, elle résulte plus souvent de modes de vie sobres ou d'autres objectifs, tels que la protection d'une aire importante d'un point de vue spirituel ou culturel, par exemple. Il existe donc de nombreux rapports particuliers/spirituels avec les arbres, les plantes, les animaux mais aussi les sites, les rivières, ... Il s'agit de points de vue du monde spécifiques. D'autres perspectives sont portées sur le monde par ces peuples, de nombreux travaux récents en anthropologie amazoniste le démontre<sup>30</sup>.

Ceci dit, chaque communauté concernée par le programme (Aluku, Wayana, Teko et Wayapi) a sa propre cosmogonie et son rapport à la nature. Un travail spécifique de bibliographie renforcé par l'animation d'ateliers collectifs sera à mener afin de mettre en exergue les spécificités de chaque communauté. De nombreux articles scientifiques sont disponibles sur cette question (Grenand et Renoux pour les Wayampi, Navet et Davy en cours pour les Teko...).

Ainsi, les actions spécifiques, ici, pourraient être :

- ➔ La prise en compte indispensable des visions du monde des communautés et de leurs rapports spécifiques à leur environnement dans le cadre de l'établissement de mesures de gestion.
- ➔ La participation à la reconnaissance et la valorisation de modes de gestion liés à la culture.

<sup>30</sup> Descola P., 2005. *Par-delà nature et culture*. Collection Bibliothèque des Sciences humaines Gallimard, 640 p ; Viveiros de Castro E., 2009. *Métaphysiques cannibales*. Collection MétaphysiqueS, Presse Universitaire de France, 216 p.

## Enjeu « participation »

Le Parc amazonien s'est donné comme ambition de porter un programme avec un haut niveau de participation des communautés d'habitants, ce qui constitue un enjeu en soi (cf. chapitre 2). Il s'agit ici de donner les conditions favorables pour le dialogue et l'arbitrage ainsi que de participer à l'animation d'une démocratie locale.

Des études ont été publiées sur les questions de gouvernance locale au sein du PaG, comme la thèse de Mara Sierra Jimenez. Une étude est actuellement en cours sur le fonctionnement du Comité de Vie Locale, instance de consultation du PaG. Cette étude est menée en partenariat avec le CNRS.

De plus, d'un point de vue méthodologique, nous pouvons nous appuyer sur deux documents en particulier : le guide méthodologique « Agir collectivement pour l'environnement en Guyane », du GRAINE Guyane, rédigé par C. Guédon et A. Delafosse ainsi que le rapport « Aide à la définition de périmètres de ZDUCs dans les villages de Bellevue et Organabo – Iracoubo », C. Guédon, 2017.

Ainsi, l'action spécifique, ici, pourrait être :

- ➔ L'établissement de bonnes conditions pour le dialogue, l'analyse, la délibération et l'arbitrage par les habitants.
- ➔ Une animation à l'écoute des territoires et intégrée à la vie locale.
- ➔ La conception et l'animation de jeux de rôle, fondés sur des bases scientifiques, sur la gestion des ressources naturelles.

Les leviers et les points de vigilance à connaître pour atteindre cet enjeu :

**Des points faibles :**

- Le projet a mis du temps à démarrer, dû notamment à des délais longs de l'instruction des dossiers européens (dépôt en 2016 et lancement en 2019). Ceci a engendré un « trou » entre la 1ère présentation auprès des principaux concernés en 2017 et le démarrage en 2019, qui demande une « relance » de la dynamique.
- Côté Oyapock : Pas de demande/besoin particulier sur la gestion des RN (enjeux incarnés à préciser).

**Des points forts :**

- Côté Lawa et Alitany : des demandes connues liées à la réglementation « espèces protégées », « permis de chasse » et orpaillage illégal.
- Des moyens importants dédiés pour mener le projet.
- Une équipe de médiation dédiée composée de personnes issues des communautés locales.



Restitution du diagnostic à Trois Sauts © C. Guedon/PAG

### La méfiance des habitants, l'image du PaG ?

Ce point-là révèle, pour la coordinatrice du projet, d'une contradiction. Souvent, le PaG essuie des critiques sur de nombreux sujets, même ceux n'entrant pas dans le cadre de ses missions. Ceci dit, il est tout de même souvent sollicité, pour des questions réglementaires, de rattrapage structurel ou de passerelles/médiations avec les institutions et également lors de réunions importantes, impliquant les coutumiers. Il a donc une certaine légitimité acquise sur le territoire. Il est un acteur incontournable de ces territoires, perçu comme le « représentant » de l'Etat pour beaucoup. Il est à noter que cette méfiance varie d'une communauté à une autre. La relation PaG/habitants est complexe.

## Enjeu « fonctionnement / structuration »

Comme précisé au chapitre 1, il existe également des enjeux propres au PaG, qui après dix d'années d'existence, se sent plus légitime à entrer dans une phase plus opérationnelle. Ces enjeux sont présentés ici de manière non exhaustive :

- La mise en place de projets d'accompagnement des habitants,
- Le transfert de pilotage de projets aux délégations du Maroni et de l'Oyapock,
- L'expérimentation d'autres formes de dialogue territorial,
- La réflexion sur ses pratiques professionnelles et ses cadres stratégiques.

Pour atteindre ces enjeux, le PaG a travaillé à expérimenter aussi une organisation et une structuration interne, dont les principaux éléments sont rassemblés ici :

- Un pari : la formation de médiateur.trices dédié.es à l'animation locale,
- Une équipe pluridisciplinaire et transversale aux deux services « métier » du siège (PNC / SDD) pour la coordination générale du programme,
- Une organisation interne à imaginer : création de procédures de travail et de chaîne de décision,
- Une réflexion et proposition de mise en œuvre concrète sur les « transferts » pour 2022-2023 dans une optique de pérennisation des travaux engagés,
- Les organisations des communautés et des territoires à appréhender et mises au cœur du programme.
- Un budget important pour atteindre les objectifs fixés. Des avenants temporels et budgétaires ont été signés par les instances du FEDER.

## Enjeu « Positionnement du PaG »

### La gouvernance autour de la gestion des ressources naturelles

Pour rappel, selon l’UICN<sup>31</sup> :

- La **gestion** relève des normes et des méthodes appliquées à la conservation et à l'utilisation du territoire concerné : la mise en place des « règles » de gestion, leurs planifications, leurs contrôles...
- La **gouvernance** relève de qui décide et comment sont prises les décisions : la validation des « règles de gestion », la validation des rôles, des responsabilités, des bénéfices et des contributions qui sont attendues des différentes parties prenantes. La gouvernance est un moyen pour bien gérer.

Pour ce qui concerne le niveau de co-décision, il est logique de viser une gouvernance dite « communautaire » ou « partagée » selon les espaces concernés.

Pour la gouvernance partagée, cela suppose l'institution d'une gouvernance multipartite, comprenant les différentes parties prenantes à part égale : le PaG et les représentants des communautés locales. L'ONF, la CTG, les mairies seront associées lorsque les décisions à prendre relèveront de leurs compétences.

Si une gouvernance partagée ou communautaire est recherchée pour la prise de décisions, différents modes de gestion des territoires sont mis en œuvre :

Les ZDUC, au nombre de 4 sur tout le territoire concerné, dont une partie des périmètres se superposent à la zone cœur du PaG, la plus grande surface se situant en zone d'adhésion. Pour ces ZDUC, la gestion est soustraite à l'ONF. Dans le décret de création du PaG, il n'y a pas de précision quant au gestionnaire des ZDUC en zone cœur. Cependant, la loi de création du PaG prévaut sur un arrêté préfectoral de création de ZDUC.

➔ Ces espaces relèvent d'une gestion communautaire.

La zone cœur du PaG (hors ZDUC + ZDUC) dont la gestion relève des missions du PaG. Tous prélèvements (bois, chasse, pêche, etc.) et activités agricoles sont interdits. Cependant, il est fait état dans le décret de création du PaG de « dispositions de réglementations particulières pour les communautés d'habitants et résidents » qui peuvent être résumées ainsi :

- Le prélèvement libre de produits forestiers pour la construction de carbets, ouverture de layons, réalisation de feux et activités artisanales,
- Les activités agricoles sont autorisées pour l'agriculture itinérante sur brûlis traditionnelle,
- La chasse et la pêche sont libres, selon le respect du code de l'environnement et la vente du surplus est autorisée (auprès des communautés d'habitants et des résidents)

<sup>31</sup> Dudley, N. (Éditeur) (2008). Lignes directrices pour l'application des catégories de gestion aux aires protégées. Gland, Suisse : UICN. x +96pp.

uniquement).

➔ Cet espace relève d'une gestion du PaG avec un droit d'usages pour les communautés d'habitants.

**La zone d'adhésion du PaG** (Hors ZDUC), où le droit commun s'applique, et où la gestion forestière relève de l'ONF. Ainsi, tout prélèvement de produits forestiers est soumis à autorisation de l'ONF quel que soit le débouché (domestique ou commercial). L'ouverture d'abattis est soumise (en théorie) à autorisation de l'ONF et à l'accès à un titre foncier. Les pratiques de chasse et de pêche sont libres et non soumises à quota pour les communautés d'habitants<sup>32</sup>, sur le territoire concerné par le PaG, mais ils doivent respecter les règles du code de l'environnement (espèces protégées).

➔ Cet espace relève d'une gestion de l'ONF pour ce qui concerne la gestion forestière.

## Arbitrage :

***ZDUC (Hors cœur de Parc)*** :

**Lecture du PaG du cadre légal :**

- Droits d'usages exclusifs à la communauté bénéficiaire selon l'arrêté préfectoral instituant la ZDUC, et ce, pour tous les usages évoqués dans l'arrêté et afin d'assurer sa subsistance.

**Les objectifs du PaG au travers de ce programme :**

- Gestionnaire : les communautés locales.
- Gouvernance communautaire.
- Positionnement d'accompagnateur du PaG à la demande des communautés.
- Compétences conservées par le PaG : mission de respect du code de l'environnement (police environnement) et la charte du parc national.
- Niveau de participation citoyenne :
  - Délégation de gestion/gouvernance pour tous les usages évoqués dans l'arrêté et les décisions qui relèvent de ces règles.
  - Co-décision pour faire reconnaître les règles communautaires de gestion.
  - Concertation pour les dérogations réglementaires.

***Cœur de Parc (ZDUC ET hors ZDUC)*** :

**Lecture du PaG du cadre légal**

- Droits d'usages exclusifs des communautés locales et

<sup>32</sup> Par exception, les quotas ne s'appliquent pas :

- aux communautés d'habitants qui tirent traditionnellement leurs moyens de subsistance de la forêt, sur les terrains sur lesquels leurs sont reconnus des droits d'usage collectifs pour la pratique de la chasse conformément aux dispositions de l'article R. 170-56 du code du domaine de l'État ;  
- aux communautés d'habitants visées à l'article L.331-15-3 du code de l'environnement sur le territoire du Parc amazonien de Guyane.

résidents (vente du surplus possible).

- Gestionnaire = PaG

#### **Les objectifs du PaG à travers ce programme**

- Gouvernance partagée visée = PaG/communautés
- Niveau de participation citoyenne : co-décision pour ce qui concerne l'établissement des règles de gestion sur les RN

*Zone d'adhésion (hors ZDUC et pour ce qui concerne les forêts du domaine privé de l'état) :*

#### **Lecture du PaG du cadre légal :**

- Droits d'usages non exclusifs pour les communautés locales pour la chasse et la pêche
- Gestionnaire = ONF
- Gouvernance = ONF

#### **Les objectifs du PaG à travers ce programme :**

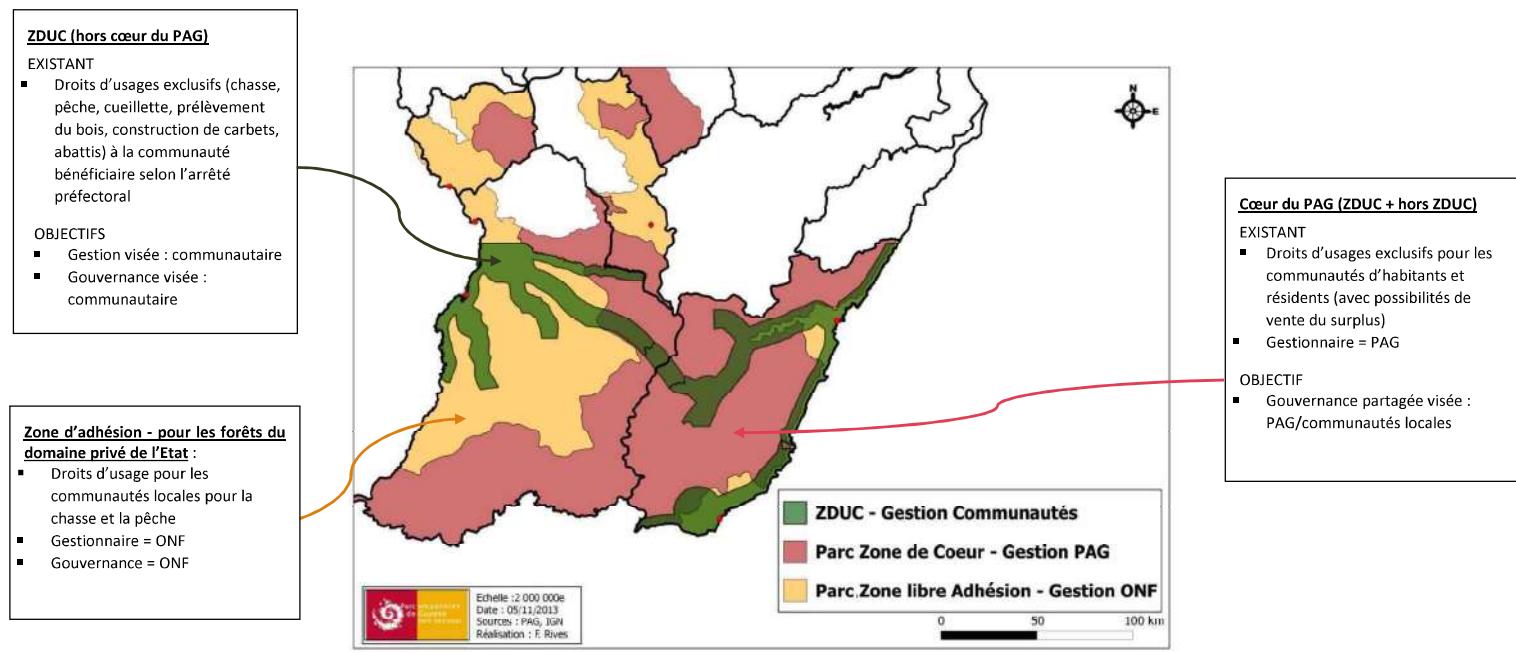
- Niveau de participation citoyenne : concertation si les habitants avaient des besoins en particulier sur ce territoire

*Zone d'adhésion (hors ZDUC et hors forêts du domaine privé de l'Etat) :*

La gestion et la gouvernance sont fonction des statuts : communal, privé...

Les différentes parties prenantes seront associées lorsque les décisions à prendre relèveront de leurs compétences.

## Gouvernance et gestion visées par le PaG sur ce programme



## Analyse par un AFOM

Le diagnostic est présenté sous la forme synthétique d'un AFOM, dans l'objectif de mettre en exergue les grands éléments à connaître afin de mener à bien ce projet.

| Atouts  | Faiblesses/Points de vigilance   |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ De nombreuses études d'acquisition de connaissances sur les pratiques, les usages, les tableaux de chasse ou de pêche, les suivis scientifiques, des inventaires participatifs sur les différentes ressources naturelles, qui ont permis la pertinence et le lancement du programme TMK.</li> <li>⇒ La légitimité du PaG à agir sur les questions de gestion des ressources naturelles.</li> <li>⇒ La motivation de l'équipe de coordination à porter le programme.</li> <li>⇒ Des compétences pluridisciplinaires des membres de l'équipe de coordination élargie (réglementaire, organisation de l'établissement public, méthodologique, connaissances des populations et de leurs pratiques, ...).</li> <li>⇒ Une équipe de médiateurs et médiatrices, issue des communautés d'habitants, recrutées pour l'animation et la communication de proximité.</li> <li>⇒ Un savoir « chaud » indispensable de la part de l'équipe de médiateurs.trices.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ <b>Côté Lawa et Alitany</b> : un programme sur la gestion des ressources naturelles, qui a commencé en 2010, par la porte d'entrée « chasse », puis « pêche », sans réelle concrétisation directe pour les usagers. C'est un travail participatif conséquent sur l'acquisition de connaissances, indispensable, qui a permis de lancer le programme TMK, dans de bonnes conditions techniques avec des liens de confiance, nécessaire à un accompagnement éclairé. Point de vigilance : cela peut donner l'impression que l'on recommence la même chose, avec 1 nouveau visage, un effort d'explication sera à prévoir auprès des habitants. Les programmes concernés sont à finaliser. Du point de vue, « forêt et usages », aucun programme d'acquisition de connaissance spécifique n'a été mené et serait à réaliser. Après 10 ans, les programmes « chasse » et « pêche » devraient être relancés pour un suivi scientifique rigoureux. Des programmes participatifs d'acquisition de connaissance sur les usages de la forêt et des activités vivrières sont en cours.</li> <li>⇒ <b>Côté Oyapock</b> : un programme, qui a commencé en 2010, par la porte d'entrée « chasse », mais sans concrétisation directe pour les usagers. C'est un travail participatif important d'acquisition de connaissances, indispensable, qui a permis de lancer le programme TMK, dans de bonnes conditions techniques, nécessaire à un accompagnement éclairé. Un inventaire participatif de la ressource en bois pour la localisation de certaines essences utilisées localement et l'identification de secteurs exploitables pour des besoins en bois pour des projets collectifs a été réalisé en 2017. Cela a débouché sur la mise en place de 2 chantiers d'insertion à Camopi et Trois-Sauts. Un axe gestion/gouvernance serait intéressant à étudier. La pertinence de mener un programme « pêche » sera à étudier. Après 10 ans, le programme « chasse » devrait être relancé pour un suivi scientifique rigoureux. Des programmes participatifs d'acquisition de connaissance sur les usages de la forêt serait intéressant à imaginer.</li> <li>⇒ Un programme qui émane en partie des habitants du Lawa et de l'Alitany, mais des demandes et attentes qui datent de 2014. Des restitutions tardives de programmes, pas</li> </ul> |

- ⇒ Un axe de professionnalisation de l'équipe locale pendant la première année : obtention du BAFA, formation interne qualifiante, mise en situation et débriefing, journée d'échanges de pratiques...
- ⇒ Des moyens logistiques, techniques et financiers importants. Le budget sur les 3 années est de 1 170 000 euros (après deux avenants budgétaires avec le PAE et une demande de soutien financier à la DGTM).
- ⇒ Une conscientisation du besoin de préservation de la nature, des pratiques, des rites cultuels de la part des communautés.
- ⇒ De nombreuses actions, portées par les collègues, auxquelles il est possible pour l'équipe de médiation de s'associer et qui permet de faire du lien et des passerelles avec les habitants.

- de synthèse des travaux menés, difficulté à tenir les délais sur ce type de problématiques qui peut engendrer des relations de confiance difficiles entre le PaG et les usagers.
- ⇒ Une conscientisation des habitants, sur les enjeux autour des ressources naturelles et sur les enjeux de la gestion et gouvernance communautaire de ces ressources naturelles, incertaine.
- ⇒ Une connaissance partielle des populations et des agents du PaG des modalités de gestion/gouvernance, de la réglementation en vigueur sur les ressources naturelles.
- ⇒ La difficulté pour les médiateurs et médiatrices sur plusieurs plans : (1) la découverte et apprentissage d'un métier en marchant, (2) l'importance de la posture des médiateurs.trices : passage d'habitants à professionnel de la médiation, la nécessité du pas de côté, la déconstruction de leurs idées reçues (ce qu'ils pensent est UNE vérité mais pas LA vérité et n'est pas forcément ce que pense les gens) (3) l'importance du rôle de coordinatrice en tant que responsable méthodologique, notamment pour les « protéger », (4) l'adaptation au monde du travail « français » qui a engendré la rupture de contrat avec un médiateur à la fin de sa période d'essai.
- ⇒ Des pratiques et conditions de travail au PaG : (1) la difficulté de la coordinatrice à adapter ses pratiques de travail, ne venant pas de la culture « établissement public », (2) la demande d'adaptation importante, (3) la difficulté d'un organigramme complexe avec une chaîne de décision confuse (qui décide quoi ? quel rôle ? quelle responsabilité ?), (4) le besoin de procédures de travail entre les différents services et DTs du PAG.

## Opportunités

- ⇒ Un élément déclencheur autour du dernier Puubaaka sur le Lawa, avec la problématique de la viande saisie (atèle) : réunion du 3 octobre 2019.
- ⇒ Quelques opportunités d'éléments déclencheurs sur les sujets forestiers : Directives Régionales d'Aménagement ONF (Maroni), Exploitation bois dans le cadre de l'ACI (Oyapock – Trois Sauts).
- ⇒ Un cadre légal permettant de mener un programme ambitieux, notamment sur la gouvernance sur les ZDUC.
- ⇒ Une équipe de médiation dédiée uniquement au programme.
- ⇒ Un nouveau visage PaG sur le projet, via le recrutement d'une coordinatrice.
- ⇒ Le développement d'un réel accompagnement des habitants, comprenant un volet « autonomisation/renforcement capacitaire ».
- ⇒ La mise en place d'un nouveau programme sur les activités vivrières MAPAVIVRIER en parallèle.
- ⇒ Le changement d'organisation du suivi scientifique « IKA » avec une proposition de la DTM, d'engager des habitants dans ces suivis, contre formation et rémunération. Test pilote d'une économie de la biodiversité.

## Menaces / Points de blocage

- ⇒ La difficulté de traiter de nombreuses thématiques de manière transversale et collaborative pour des acteurs présentant des intérêts différents.
- ⇒ La difficulté d'avancer sur les enjeux et sujets autour de la gestion et gouvernance des ressources naturelles, dans un contexte où l'orpaillage illégal est résilient et extrêmement destructeur du milieu et des habitants du Sud de la Guyane.
- ⇒ La difficulté de recueillir les données concernant les usages, les règles de gestion et de gouvernance traditionnelles. En effet, certaines des communautés d'habitants concernées n'ont pas la culture de l'écrit et certaines ne souhaitent pas que ce type d'information soit écrit. Il existe, notamment en pays Aluku une culture « du secret ». Par ailleurs, il peut être mal perçu ou être mal interprété de formaliser ces données, pouvant donner l'impression aux communautés de devoir se justifier auprès de l'Etat d'un certain nombre de pratiques. Enfin, pour certaines communautés, la transmission de certaines « règles » suivent un « code » et ne peuvent être délivrées qu'à des personnes spécifiques considérées comme « pouvant » les recevoir.
- ⇒ La motivation, l'engagement des habitants à participer.
- ⇒ Le manque de perception de contraintes/ menaces liées à la raréfaction ou à des contraintes réglementaires non appliquées sur l'accès aux ressources de la part des habitants qui peut limiter leur intérêt à s'associer au programme.
- ⇒ La méfiance des habitants quant au PaG et sa capacité à agir.
- ⇒ La difficulté de non hiérarchiser les savoirs, mais plutôt de les positionner à égalité, avec une tendance plutôt savoir d'usage > savoir académique.
- ⇒ Difficulté de légitimité des équipes du PaG.
- ⇒ L'implication des médiateurs.trices sur d'autres projets (traduction, accompagnement sur des missions terrain...) ou leur démotivation.
- ⇒ Des financements européens qui demandent une trésorerie très importante.

## Livrables de cet axe

La liste des livrables est présentée ci-dessous :

1. **Un document de répartition des rôles de l'équipe projet / Organigramme général et par délégation / outil de pilotage / organisation concrète des procédures internes pour l'équipe.**
2. **Un document de cadrage / positionnement du programme (inclus dans le présent rapport).**  
Un document de positionnement du programme a été rédigé et validé par la direction du PaG, permettant d'arbitrer les ambitions portées par ce programme, en s'appuyant sur les entretiens réalisés ainsi qu'une analyse juridique et réglementaire des possibles sur le territoire concerné par le PaG.
3. **La méthodologie de travail et la feuille de route (incluses dans le présent rapport).**
4. **Le diagnostic institutionnel (inclus dans le présent rapport).**
5. **Une synthèse sur les problématiques chasse et pêche sur le Maroni (voir rapport dédié)**



# Diagnostic des habitants : méthode et synthèse

## Eléments généraux

### Des méthodes diverses et expérimentales

Afin de réaliser un diagnostic, visant une relative représentativité<sup>33</sup> et

<sup>33</sup> Suite à l'épidémie de covid-19, ne permettant pas de mener des enquêtes de manière exhaustive, l'analyse de celles-ci va s'appuyer sur la notion de saturation de données. Cette notion s'utilise avant tout dans les recherches qualitatives. Elle dite atteinte « lorsque l'ajout de données supplémentaires ne permet plus de modifier, étendre ou contredire le modèle théorique proposé. Dans cette conception, ce ne sont pas seulement les sujets qui peuvent être échantillonés mais aussi les documents, les enregistrements, les sites, les événements, les activités... ». D'après Glaser, B.G., & Strauss, A.L. (1967). *The Discovery of Grounded Theory: Strategies for Qualitative Research*. Chicago, IL : Aldine. Morse, J.M. (1995). The significance of saturation. *Qualitative Health Research*, 5(2), 147-

cherchant à définir les enjeux « réels » des habitants – c'est-à-dire des réponses « non convenues » ou des représentations que les habitants pensent que nous souhaitons entendre – nous nous sommes appuyés sur plusieurs dispositifs d'intervention, afin de :

- Prendre le temps de présenter le programme de différentes manières et sous diverses formes,
- Croiser des regards individuels et collectifs,
- Complexifier la situation de départ perçue comme insatisfaisante,
- Mettre en œuvre des outils faisant appel à des savoirs chauds (pratiques) et des savoirs froids (théoriques).

Ces premières actions, impliquant le public cible, ont aussi été pensées en tant qu'éléments de mobilisation pour s'assurer d'une bonne participation des habitants au processus. Ainsi, les actions menées poursuivent aussi l'objectif de « donner envie » de participer à travers des outils différents, parfois ludiques et nouveaux pour certains.

Nous avons aussi profité des évènements organisés par nos collègues pour présenter le programme, présenter l'équipe de médiation aux habitants et faire du lien. Ainsi, les restitutions scientifiques ont été de bons prétextes à participer, côté Lawa. Les animations, concernant la gragerie par exemple côté Oyapock, ont également permis aux médiateur.trices de participer à l'animation de la vie locale.

Ainsi, 5 grands types d'actions sont prévues afin de réaliser ce diagnostic partagé. Il est à noter que la pandémie covid-19 a stoppé toute action de l'équipe de médiation de mars à novembre 2020.

Ces conditions de travail ont empêché de pouvoir décliner le calendrier prévu et à engendrer un important retard dans l'analyse et la restitution du diagnostic auprès des habitants.

Cependant, les actions prévues ont été tout de même réalisées pour la plupart :

- Des **entretiens en bilatéral**, basés sur la méthode des récits de vie,
- Des évènements organisés par le PaG (restitutions scientifiques, ateliers gragerie...),
- Des **ateliers de lancement** interactifs, avec une animation d'atelier spécifique et des outils dédiés,
- Des **enquêtes semi-directives** auprès des habitants,
- Des **actions spécifiques** selon les territoires, liées aux modes de vie ou aux opportunités dans les villages,
- Des **ateliers de restitution** de ces éléments de diagnostic pour les ajuster et les hiérarchiser avec les habitants, ont été menés à Kayodé, Taluen Papaïchton et Trois-Sauts. Les restitutions prévues à Camopi ont dû être reportées en raison de la seconde vague de covid-19.



*Restitution du programme pêche sur l'Alitani © R. Rinaldo/PAG*

## Des outils dédiés

On peut citer les outils de mobilisation, les entretiens individuels, les entretiens collectifs, les outils de l'éducation populaire, de la pédagogie critique ou l'observation participante, éléments centraux du dispositif participatif de ce programme.

## L'approche en qq chiffres clés

|   | Territoires de l'Oyapock |              | Territoires du Maroni                                      |                             | <b>Total</b>    |
|---|--------------------------|--------------|--|-----------------------------|-----------------|
|   | Trois-Sauts              | Camopi Bourg | Haut-Maroni  | Papaïchton à Loka           |                 |
| <b>Nombre de médiateurs</b>                         | 2                        | 1            | 2  | 2                           | <b>7</b>        |
| <b>Nombre entretiens exploratoires</b>              | 3                        | 10           | 10   | 13                          | <b>36</b>       |
| <b>Nombre d'ateliers</b>                            | 1                        | 1            | 4<br>( <i>Taluen/Twenké, Elahé, Kayodé, Antecum Pata</i> ) | 2<br>( <i>PPI et Loka</i> ) | <b>8</b>        |
| <b>Nombre total de pers. présentes aux ateliers</b> | 200 pers.                | 45 pers.     | 225 pers.  | 65 pers. + élèves 6e        | <b>Env. 550</b> |
| <b>Enquête (nb quest. admin.)</b>                   | 47                       | 11           | 39   | 43                          | <b>140</b>      |
| <b>Entretiens complémentaires</b>                   | -                        | 6            | -  | -                           | <b>6</b>        |
| <b>Ateliers de restitution</b>                      | 1                        | -            | 2  | 1                           | <b>4</b>        |

## Première étape : les entretiens

### Principes des entretiens

L'équipe de médiateurs a commencé son travail de terrain le 2 septembre 2019. Pour le démarrage et le lancement du programme, la première action menée a été de réaliser des entretiens auprès des chefs coutumiers, personnes leader de la communauté et personnes ressources sur les questions de RN.

Les premiers entretiens individuels ont pris la forme du récit de vie. Il s'agissait de répondre à des questions initiales avec la volonté de laisser la liberté à l'acteur de raconter sa relation à la nature selon son souhait. Le récit de vie, pour l'enquêteur et l'enquêté, c'est prendre le temps de se raconter, de se dire d'où l'on vient, ce qui nous a construits, comment nos valeurs nous ont été transmises, comment elles se sont transformées au gré de nos histoires familiales, de rencontres, de lectures, d'émotions politiques, d'évènements historiques...

Ce temps était aussi pour la coordinatrice des moments de prise de contact et de présentation globale du programme.



© G. Longin /PAG

La coordinatrice a accompagné les médiateurs sur le terrain dans les 1ers entretiens, afin qu'ils s'approprient la technicité et les postures adéquates à la méthode « récit de vie »<sup>34</sup>.

2 thèmes spécifiques étaient notamment abordés :

- La relation communauté/territoire : pouvez-vous nous raconter votre histoire ou celles de votre famille avec le territoire ?
- L'utilisation des ressources naturelles : pouvez-vous nous raconter de quelle manière vous utilisez les richesses naturelles de votre territoire ? Est-ce que c'était différent avant ? Qu'est-ce qui a changé ? Comment cela a évolué ? Pourquoi ?

<sup>34</sup> Delphine Burck, université de Mons, recherches qualitatives – Hors-Série, numéro 8, pp. 7-36. « Recherche qualitative et temporalités »

Le cahier du Pavé N°3 : récits de vie, 2014, mis en page et en images par l'atelier Formes Vives

Laurence Druon, université Stendhal de Grenoble 3, mémoire de master 2 recherche, 2014-2015, 178 pp., « Le récit, acteur de transformation sociale »

## Synthèse des résultats

Les principaux résultats des entretiens, concernant les enjeux, sont rassemblés dans ce tableau. Des enregistrements des entretiens et des synthèses de ces entretiens sont réalisés parfois.

| Villages  | Nb de personnes entretenues | Typologie  | Sujets prioritaires évoqués  |
|---|-----------------------------|--|--|
| Camopi bourg  | 10 + 6                      | 2 chefs coutumiers<br>4 membres du CVL<br>Le maire<br>2 acteurs/partenaires<br>1 personne ressource<br>6 habitants en 2023 | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Orpaillage</li> <li>- Commerce de la chasse et la pêche par des personnes non amérindiennes</li> <li>- Augmentation de la démographie</li> <li>- Raréfaction de certaines espèces (caïman, œuf de caïman)</li> <li>- Gestion de ZDUC</li> </ul>                             |
| Papaïchton (bourg et loka)                              | 13                          | 2 chefs coutumiers<br>10 personnes ressources<br>1 leader<br>1 personnel de mairie   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Orpaillage,</li> <li>- ONF et plan de gestion,</li> <li>- La réglementation de la chasse,</li> <li>- La nivrière,</li> <li>- La chasse et la pêche pour le commerce, pratiqué par des personnes non Aluku.</li> </ul>   |
| L'Alitany (Taluen, Twenké, Elahé, Kayodé, Antecum Pata) | 10                          | Le grand man<br>Les 5 chefs coutumiers des villages<br>4 personnes ressources  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Orpaillage</li> <li>- Gestion du foncier et/ou ZDUC/augmentation démographique et les règles associées (abattis)</li> <li>- Chasse commerciale</li> <li>- Raréfaction de l'arouman à Elahé</li> <li>- Réflexion sur les techniques de pêche impactantes à Taluen</li> </ul> |
| Trois-sauts   | 3                           | Le chef coutumier<br>2 personnes ressources  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Problématique « abattis » côté Brésil</li> <li>- Besoin d'approche globale sur les RN</li> <li>- Vision du monde : approche nature/culture</li> <li>- Braconnage externe</li> </ul>   |

## Deuxième étape : les ateliers de lancement

### Principe des ateliers

Suite aux entretiens menés lors du mois de septembre, 8 ateliers interactifs de lancement ont été préparés, conçus, animés, débriefés et rapportés entre les mois d'octobre 2019 et de janvier 2020. Les enjeux, identifiés lors des entretiens, ont été pris en compte dans la réflexion et la conception des ateliers. Ils ont alors été « confrontés » à d'autres points de vue, afin de complexifier les situations et d'ajuster les sujets prioritaires. Ces ateliers de lancement ont donc pour objectifs d'informer les habitants sur le projet et surtout de commencer à recueillir des éléments de diagnostic, grâce à l'animation d'outils dédiés.

Ces ateliers ont aussi été pensés de manière à permettre une participation large et réelle dans une ambiance « conviviale ». Pour cela, plusieurs éléments sont à retenir en particulier :

- Des ateliers « ouverts » toute la matinée, voire la journée, ce qui permet le passage des personnes à l'heure qui leur convient, avec une première séquence « libre » pour accueillir les personnes, discuter avec elles, recueillir leurs représentations.
- Des ateliers qui mettent au cœur de leur animation des outils d'éducation populaire, permettant le recueil de la parole et l'écoute active : porteur de parole, photolangage, débats mouvant, cartographie des représentations.
- Des ateliers qui permettent d'expliquer le cadre des niveaux de participation, fonction des sujets (transparence), et les étapes à suivre (enquête, ateliers de restitution).
- Des ateliers prévus pour accueillir des écoles intéressées et discuter avec les élèves du sujet.
- Des ateliers, adaptés aux territoires et qui s'inscrivent dans les modes de vivre des habitants et permettant la convivialité (carbet communautaire, prise de parole des chefs de villages/chef coutumier, cachiri, barbecue...).

Ces ateliers ont été menés dans les villages en prenant soin d'intégrer les avis des chefs coutumiers/capitaines, quant au lieu et la date de ces évènements.



Photo : Atelier de lancement à Papaïchton © C. Guedon /PAG

### Objectifs généraux des ateliers de lancement

1. Présenter et informer sur le projet, sa démarche, nos rôles respectifs.
2. Poser le cadre du programme (son déroulement, son cadre moral, transparence et niveau de décision, etc.).
3. Recueillir les représentations des habitants sur les ressources naturelles.

4. Recueillir les impressions, réactions, questions, besoins des participants vis-à-vis du programme.
5. Donner envie aux gens de participer au projet.

## Déroulement général des ateliers

### **1. Introduction de l'atelier de lancement**

- Contexte de la réunion,
- Information / accueil sur les ateliers, mise en perspective du programme,
- Explication du niveau de participation lié à chaque sujet (consultation, concertation, co-décision),
- Objectifs à atteindre lors de cette séquence "atelier de lancement".

### **2. Sensibilisation et recueil des représentations et de la parole des habitants en lien avec les enjeux et thématique du programme**

- Atelier de photolangage,
- Atelier de porteur de parole,
- Atelier débats mouvants,
- Atelier « carte des ressources naturelles ».

### **3. Atelier interactif**

- Présentation du projet, sa démarche, ses acteurs et leurs rôles respectifs,
- Présentation du cadre dans lequel cela s'inscrit (construction collective et décision collective),
- Recueil des impressions / réactions / questions / besoins.

### **4. Conclusions**

- Rappel de la prochaine étape
- Remercier les participants/collation

Remarque : Cette description est générale et théorique. Chaque atelier s'est appuyé sur ce déroulement avec des adaptations, relatives au nombre de participants, au nombre d'animateurs, à la configuration des lieux, etc.

Des comptes-rendus par atelier ont été rédigés et précisent les spécificités de leurs modalités d'animations respectives.



Photo : photolangage © C. Guedon /PAG

## Les ateliers en Bref :

### *l'Alitany*

- Semaine du 1er au 5 novembre 2019.
- 4 ateliers menés sur les villages de Taluen, Elahé, Antecum-Pata et Kayodé, de 9h à 14h.
- Présence des chefs coutumiers à Elahé, Taluen (Aïma), Antecum-Pata, Kayodé.
- Nombre global de participants sur les 4 ateliers : 225 personnes (environ 10% de la population estimée) dont :
  - 116 personnes aux ateliers de sensibilisation, 1ère partie des ateliers (dont 43 enfants),
  - 109 personnes aux réunions de présentation, 2nde partie des ateliers
- Agents mobilisés :
  - Stanislas Yamo, médiateur TMK,
  - Tex Aliwaoepoe, médiateur TMK,
  - Apaikasi Nanuk, agent de développement local,
  - Kupi Aloike, responsable d'antenne à Taluen.



Photo : Atelier de lancement à Taluen © C. Guedon /PAG

Remarque : Une grève, liée à l'incendie de la décharge de Maripa-Soula a obligé le report des dates prévues des ateliers de lancement, ne permettant finalement pas la venue de la coordinatrice pour les ateliers.

### *Papaïchton/ Loka :*

- Les 6 et 7 novembre 2019.
- 2 ateliers menés sur les villages de Papaïchton bourg et Loka, de 8h à 13h.
- Présence du capitaine Djani Demoï à Papaïchton Bourg uniquement.
- Nombre global de participants : 90 personnes (1.3% de la population estimée) dont :
  - Une classe de 6ème de Papaïchton,
  - 35 personnes à Papaïchton bourg,
  - 30 personnes à Loka.
- Agents mobilisés :
  - Dondaine Pinson, médiateur TMK.
  - Raphaëlle Rinaldo, responsable scientifique, présente à Loka uniquement.
  - Camille Guédon, coordinatrice du programme, présente à Loka uniquement.

Remarque : Une grève à l'aéroport de Cayenne a retardé l'arrivée de Raphaëlle et Camille pour l'atelier de Papaïchton bourg.

### *Trois-Sauts :*

- Le 19 novembre 2019.
- Atelier mené au village de Lipo-Lipo, de 9h à 20h.
- Présence des 6 chefs de village et du chef coutumier.



*Photo : Atelier de lancement à Trois Sauts © C. Guedon /PAG*

- Nombre global de participants : 200 personnes (soit 28.5% de la population estimée) dont une trentaine d'enfants.
- Agents mobilisés :
  - Jean-Michel Miso, chef d'antenne de Trois-Sauts,
  - Ichi Kouyouli, médiatrice TMK,
  - Dorilas Suitman, médiateur TMK,
  - Madeleine Charlery, chargé de développement antenne Camopi,
  - Luc Assouka, piroguier,
  - Marius Zidoc, piroguier,
  - Yddy Montperra, SCV EEDD,
  - Camille Guédon, coordinatrice du programme.

#### *Camopi :*

Les ateliers prévus en novembre, reportés en décembre 2019, ont été de nouveau reportés en janvier 2020, à la demande et avec l'accord des chefs coutumiers.

Ainsi, un atelier chez les wayapis a pu se tenir en janvier. Malheureusement, dû à la proximité des élections municipales, l'atelier prévu chez les tekos n'a pas pu se réaliser.

- Le 18 janvier 2020.
- Atelier mené à L'Ilet Mulat, de 9h à 18h.
- Présence du chef coutumier.
- Nombre total de participants : 45 personnes.
- Agents mobilisés :
  - Lucie Béague-Laffont, médiatrice TMK,
  - Dorilas Suitman, médiateur TMK.

## Les ateliers : synthèse des besoins / problèmes exprimés

Les quatre prochains tableaux résument les sujets abordés lors des ateliers avec une proposition de distinction de ce qui relève de TMK ou non.

| Villages | Sujet TMK  | Sujets autres (précisé dans le compte rendu global et dans les comptes-rendus d'ateliers)  |
|----------|--|--|
| Elahé    | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Arouman et la définition de règles de gestion</li> <li>- Pêche : perte des techniques traditionnelles de pêche au profit de techniques plus impactantes (filet) et pollution des fleuves</li> <li>- Orpaillage : pollution des cours d'eau, déforestation, pillage des RN (chasse, pêche), fuite des poissons et gibiers, impacts sur l'environnement</li> <li>- Besoin de reconnaissance par les administrations du savoir-faire de la gestion durable des espaces et des espèces par les habitants</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Orpaillage : LCOI, sécurité</li> <li>- Artisanat, culture et savoir-faire</li> <li>- Habitat traditionnel</li> <li>- Gestion des déchets (poubelles)</li> <li>- EEDD</li> <li>- Construction d'un lieu d'accueil mutualisé (médecin, institution...)</li> <li>- Développement d'une offre de loisir pour les adultes et enfants,</li> <li>- Visite ou permanence de psychologues au village,</li> <li>- Accompagnement et suivi des projets des habitants,</li> <li>- Besoin d'amélioration du dialogue et des relations habitants/PaG</li> </ul> |
| Taluen   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réglementation des espèces protégées (alimentations et usages traditionnels)</li> <li>- Pêche : perte des techniques traditionnelles de pêche au profit de techniques plus impactantes (filet) et pollution des fleuves</li> <li>- Orpaillage : pollution des fleuves, déforestation, pillage des RN, fuite des poissons et gibiers, impacts sur l'environnement</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Orpaillage : LCOI, sécurité</li> <li>- Artisanat, culture et savoir-faire</li> <li>- Habitat traditionnel : réhabilitation du tukusipan (toit abîmé)</li> <li>- Déchets</li> <li>- Education à l'environnement et au développement durable (EEDD)</li> <li>- Accompagnement à la gestion foncière, concernant l'attribution des abattis</li> </ul>  |

| Villages     | Sujet TMK  | Sujets autres (précisé dans le compte rendu global et dans les comptes-rendus d'ateliers)   |
|--------------|--|---|
| Antecum Pata | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Commercialisation des RN : encadrement et régulation de la pêche et de la chasse commerciale</li> <li>- Accompagnement à la professionnalisation des vendeurs de poissons et gibiers (déclaration, mise en conformité vis-à-vis des normes, régulation...)</li> <li>- Chasse : mise en place de règles de gestion (ex : protection de certains lieux comme zone de réserve ?), permis de chasser</li> <li>- Pêche : réflexion sur des règles d'usage de la nivré et des techniques de pêche impactantes (filets)</li> <li>- Orpaillage : pollution des fleuves</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Orpaillage : LCOL, sécurité</li> <li>- Tourisme</li> <li>- Sports et loisirs</li> </ul>  |
| Kayodé       | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réglementation des espèces protégées (plumes pour les coiffes, os de kwata pour le maraké)</li> <li>- Pêche : technique de pêche (filets) et pollution des cours d'eau</li> <li>- Orpaillage : pollution des fleuves et cours d'eau, déforestation, pillage des RN, fuite des poissons et gibiers, impacts sur l'environnement</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Orpaillage</li> <li>- Artisanat, culture et savoir-faire</li> <li>- Tourisme et agriculture</li> <li>- Déchets</li> <li>- Education à l'environnement et au développement durable (EEDD)</li> <li>- Accompagnement à la gestion foncière concernant les abattis</li> <li>- Débats et constats sur le fonctionnement et les valeurs portées par le PaG et perte de la crédibilité du PaG</li> </ul> |

| Villages         | Sujet TMK   | Sujets autres (précisé dans le compte rendu global et dans les comptes-rendus d'ateliers)  |
|------------------|---|--|
| Papaïchton Bourg | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réglementation des espèces protégées (alimentation et usages traditionnels)</li> <li>- Orpaillage : pollution des cours d'eau, déforestation, pillage des RN, fuite des poissons et gibiers, impacts sur l'environnement</li> <li>- Pêche perte des techniques traditionnelles de pêche au profit de techniques plus impactantes (filet) et pollution des fleuves</li> <li>- Chasse</li> <li>- Valorisation et gestion agri-forestière : information sur les ZDUC, conflits d'usage avec l'ONF</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Orpaillage : LCOI, sécurité</li> </ul>  |
| Loka             | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réglementation des espèces protégées (alimentation et usages traditionnels)</li> <li>- Orpaillage : pollution des cours d'eau, déforestation, pillage des RN, fuite des poissons et gibiers, impacts sur l'environnement</li> <li>- Pêche : mise en place de règles de gestion, pollution des cours d'eau</li> <li>- Chasse : mise en place de règles de gestion</li> <li>- Valorisation et gestion agri-forestière : information sur les ZDUC, gestion forestière, conflits d'usage avec l'ONF</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Orpaillage : LCOI, sécurité</li> <li>- Déchets</li> <li>- Education à l'environnement et au développement durable (EEDD)</li> </ul> |

| Villages  | Sujets TMK   | Sujets autres (précisé dans le compte rendu global et dans les comptes-rendus d'ateliers)  |
|---|--|--|
| <b>Camopi Bourg (chez les wayapis uniquement)</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Orpaillage : braconnage et activités clandestines (chasse, pêche)</li> <li>- Chiroptère et salubrité</li> <li>- Réglementation « espèces protégées » : plumes</li> <li>- ZDUC : agrandissement de la zone</li> <li>- Gouvernance et échanges culturels</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Orpaillage (LCOI, sécurité)</li> <li>- Permis de chasse</li> <li>- Gestion des déchets</li> <li>- EEDD</li> <li>- Transmission des savoir-faire traditionnels</li> <li>- Cohabitation élève/chauve-souris à l'école</li> <li>- Développement de Camopi</li> <li>- Dépendance à Villa Brasil et Ilha Bela</li> </ul> |
| <b>Trois-sauts</b>                                | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Chasse et gestion : besoin de construction de mesures collectives de gestion durable</li> <li>- Réglementation « espèces protégées » : alimentation et usages traditionnels, travail de concertation pour déroger à la loi, dossier de demande de dérogation</li> <li>- Pêche et gestion : besoin de construction de mesures collectives de gestion durable</li> <li>- Abattis : problématique de la frontière et des usages, pression foncière</li> <li>- Bois : besoin de construction de mesures collectives de gestion durable</li> <li>- Arouman : expérimentation de plantation pour diminuer la pression du prélèvement en forêt + transmission</li> <li>- Gouvernance du prélèvement des RN : structuration d'un groupe en charge de suivre, contrôler et ajuster les règles qui seraient mises en place</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Artisanat, culture et savoir-faire</li> <li>- Déchets, eau potable, électrification</li> </ul>  |

## Troisième étape : les enquêtes

### Principes et méthodes

Après une première appropriation des enjeux (du point de vue des institutionnels, des éléments de la bibliographie, dont les très nombreux résultats des études portées par le PaG, des entretiens en bilatéral avec les acteurs locaux, des ateliers de lancement...), un premier guide d'enquête est rédigé en novembre 2019 par la coordinatrice. Cette première version de questionnaire sera revue plusieurs fois, et notamment pendant les 2 mois de « période-test » (décembre 2019/janvier 2020).

Les différentes étapes pour la validation finale du guide d'enquête ont été les suivantes :

- Le premier guide d'enquête est volontairement très exhaustif et aborde l'ensemble des questions encore à résoudre. Celui-ci est d'abord envoyé pour critique/ajustement à l'équipe de coordination et à l'équipe de chercheurs, liés au programme. Ainsi, un premier gros travail « d'élagage » est réalisé pour obtenir une version 2, en ayant en tête par exemple les questions qui ont déjà été posées ou qui interviennent trop tôt dans le processus.
- Toutes les remarques de l'équipe projet (chercheurs + coordination générale) ont été synthétisées par la coordinatrice dans une version 2. C'est sous cette forme que l'enquête sera présentée à l'équipe de médiation lors de leur regroupement de décembre (du 2 au 5 décembre 2019). Un travail de lecture collective de chacune des questions et de ce qu'elles cherchent à comprendre est réalisé. Nous cherchons toujours à cette étape à améliorer le guide, et notamment éviter des questions qui auraient déjà été posées à de nombreuses reprises ou qui pourraient heurter les habitants. Nous commençons aussi un travail de traduction en langue locale afin de s'assurer qu'elles soient compréhensibles et « traduisibles » pour les habitants. Une version 3, ajustée et modifiée par les médiateurs, est donc rédigée collectivement mi-décembre 2019.
- Cette troisième version corrigée sera envoyée aux médiateurs début janvier 2020. Dans un premier temps, il s'agit de tester les enquêtes auprès des collègues du PaG ou auprès de personnes de confiance, avec qui les médiateurs peuvent expérimenter le guide. En parallèle, le service SIG nous développe une version « smartphone » via un logiciel KoboCollect pour éviter l'enquête-papier et ses écueils (prise de note pendant l'entretien, perte des enquêtes, enquêtes abîmées (pluie), obligation de saisie des enquêtes a posteriori qui induisent des erreurs de saisie ou oubli de saisie. Après 1 mois de test avec différentes personnes, une version 4 de l'enquête est stabilisée.

- Début février, la version finale de l'enquête est mise en ligne via KoboCollect et disponible pour les médiateurs. Le travail d'enquête auprès des habitants peut commencer. **Le travail d'enquête a été stoppé de mars 2020 à novembre 2020, dû à l'épidémie de Covid-19.** Le calendrier prévisionnel n'a donc pas pu être respecté.

## Des résultats

Une fois que le travail de terrain a pu reprendre en octobre/novembre 2020, 140 enquêtes ont été finalisées auprès des personnes sur les territoires. Les résultats de ces enquêtes ont été analysés village par village, et confrontés aux éléments des entretiens, aux ateliers de lancement et au diagnostic institutionnel.

4 ateliers de restitution ont pu être organisés, sur les territoires où cela a été possible : Kayodé, Taluen, Papaïchton et Trois-Sauts.

Les restitutions prévues à Camopi mais n'ont pas pu se tenir car elles étaient planifiées lors de la seconde vague de Covid-19 en avril/mai 2021. L'équipe de médiation, finissant leur contrat de travail au 31 mai 2021, il n'a pas été possible de les organiser.

Le tableau ci-dessous rapporte le nombre d'enquêtes réalisées pour chacun des territoires. Il est à noter que les enquêtes sont menées par foyer et donc représentent plus d'une personne.

| Villages   | Nb d'enquêtes réalisées |
|--|-------------------------|
| Papaïchton et les alentours (bourg, courmantibo, loka, boniville, assissi) | 43                      |
| Taluen, Cayodé, Twenké   | 39                      |
| Trois-Sauts  | 47                      |
| Camopi   | 11                      |
| <b>TOTAL</b>   | <b>140</b>              |

## Des actions spécifiques par territoire

Même si l'ossature et les méthodes de ce diagnostic sont pensées globalement et de manière homogène (entretiens, ateliers de lancement et enquêtes), chaque territoire a ses spécificités et ses opportunités. Un principe fondamental en éducation populaire est la maxime suivante : « le vécu sur le prévu ». Ainsi, des adaptations ont été mises en œuvre ou des opportunités saisies, lors de cette première étape du programme, permettant d'affiner les éléments du diagnostic. Les principales actions en début de programme sont rapportées ci-dessous.

| Villages  | Actions principales menées par l'équipe de médiation (avec ou sans la coordinatrice)  | Objectifs de l'action   | Livrables   |
|---|---|---|---|
| Ensemble des 4 terroirs : méthodologie générale | Entretiens<br>Ateliers de lancement<br>Enquêtes   | Réaliser un diagnostic partagé des enjeux sur les RN dans les territoires   | Diagnostics rédigés   |
| Papaïchton                                      | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Participation à l'atelier final DRA de l'ONF</li> <li>2. Participation aux restitutions scientifiques sur l'Alitany, Maripa-Soula, Papaïchton et Loka</li> <li>3. Animation de jeux de rôle sur la chasse au kwata</li> <li>4. Participation au Grand Conseil Coutumier à Papaïchton</li> <li>5. Organisation de réunions avec le « gouvernement » aluku sur les questions de dérogation au prélèvement de kwata</li> </ol> | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Appréhender les outils de planification de l'ONF, traduire et écouter les revendications des habitants</li> <li>2. Présenter le programme autour d'ateliers ludiques, faire le lien avec les programmes scientifiques précédents (pour les habitants et pour les médiateurs)</li> <li>3. Participer à la vie locale des territoires, faire du lien</li> <li>2. Agir avec les habitants</li> </ol>                     | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Compte rendu de l'atelier de l'ONF</li> <li>- Compte-rendu des restitutions scientifiques</li> <li>- Compte-rendu des différentes participations aux diverses réunions</li> <li>- Tester un jeu de rôle grande taille nature</li> <li>- Relevés de décision suite à la réunion d'arbitrage du « gouvernement aluku » sur la question de la dérogation concernant le kwata</li> </ul> |
| L'Alitany                                       | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Participation aux restitutions scientifiques sur l'Alitany</li> <li>2. Participation au grand conseil coutumier de Taluen</li> <li>3. Participation à la réunion « Orpaillage » au début du confinement dû au covid-19</li> <li>4. Participation à la pirogue de la préfecture sur la prévention des gestes barrières covid-19</li> </ol>   | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Présenter le programme autour d'ateliers ludiques, faire le lien avec les programmes scientifiques précédents (pour les habitants et pour les médiateurs)</li> <li>2. Les points 2, 3 et 4 : Participer à la vie locale des territoires, faire du lien</li> </ol>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Compte-rendu des restitutions scientifiques</li> <li>- Compte-rendu des différentes participations aux diverses réunions</li> </ul>  |
| Camopi Bourg                                    | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Immersion de 3 jours de la médiatrice invitée à participer à une pêche à la nivrière</li> <li>2. Animation d'atelier TMK avec les jeunes du village en partenariat avec le Point Info Jeunesse</li> <li>3. Animations pédagogiques de sortie botanique (3 matinées) avec l'école primaire</li> </ol>  | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Comprendre et vivre les modes de pêches traditionnelles, entrer en relation de confiance avec les habitants</li> <li>2. Associer des publics spécifiques à la réflexion sur les enjeux des RN</li> <li>3. Présenter le programme et mobiliser les habitants, via d'autres vecteurs d'informations (jeunes, enfants)</li> <li>4. Rendre concret les finalités du programme, via des animations pédagogiques</li> </ol> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Compte-rendu de l'immersion</li> <li>- Compte-rendu des ateliers « jeunes », contribution au diagnostic partagé,</li> <li>- Compte-rendu des animations pédagogiques</li> </ul>  |

|   |  |   |
|---|--|---|
| <p>Trois-Sauts</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>1. Animation d'un atelier collectif de présentation du programme TMK aux chefs de villages et au chef coutumier</li> <li>2. Organisation de soirées cinéma sur la gestion des RN d'autres communautés autochtones</li> <li>3. Animation de jeux de rôles sur la chasse au kwata</li> <li>4. Participation à l'organisation d'une journée de danse traditionnelle : la danse du pacou</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>1. Présenter le programme et recueillir le consentement et les conseils des chefs des villages pour un lancement ouvert à tous</li> <li>2. Montrer par l'action l'approche globale nature/culture du programme</li> <li>3. Agir avec les habitants</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Compte-rendu de l'atelier de lancement « spécial chef », contribution au diagnostic partagé</li> <li>- Tester un jeu de rôle grandeur nature</li> <li>- Compte-rendu de la journée de danse sur le pacou</li> <li>- Contribution d'un point de vue anthropologique de M. et Mme Grenand sur la pertinence d'intégrer des actions, telles que la danse du pacou, à un programme de gestion des RN.</li> <li>- Contribution d'un point de vue anthropologique de M. et Mme Grenand sur la pertinence d'une demande de dérogation « kwata » avec les wayãpis</li> </ul> |
|---|--|---|

## Quatrième étape : les restitutions

Des ateliers de restitution de l'ensemble des données récoltées ont donc été animés dans les villages, quand l'épidémie nous le permettait, pour ajustement par les habitants, hiérarchisation collective des enjeux et finalisation du diagnostic partagé.

Ainsi 4 ateliers, à Kayodé, Taluen, Papaïchton et Trois-sauts, ont été menés avec les habitants et un travail de priorisation des enjeux a été réalisé collectivement.

Des comptes rendus de ces ateliers ont été rédigés et distribués aux participants intéressés.

Ces ateliers ont permis de rédiger des fiches projet pour chacun des territoires concernés.

Dans les villages, où les restitutions n'ont pu être menées (Camopi) ou ont été fortement retardées (Papaïchton), des actions ont été tout de même réalisées, s'appuyant sur des enjeux, déjà préalablement identifiés, dans le cadre du programme /et en amont/et par les agents/et par les habitants/et par les instances diverses... Les thèmes concernés sont le prélèvement du Kwata et l'orpailage illégal.

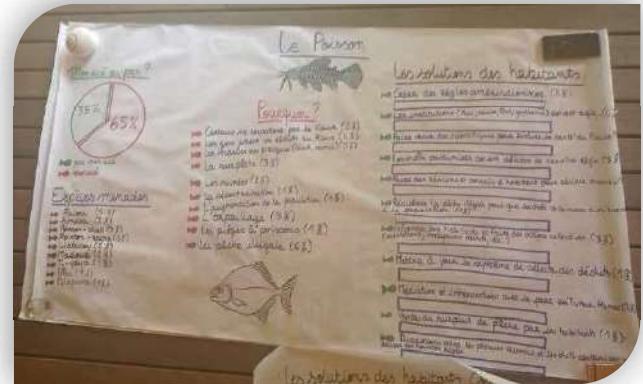


Photo : Support de restitution – Camopi  
© L. Beague-Laffont/PAG

### Livrables de cet axe

1. **Une base de données d'enquête**
2. **Une large communication sur le terrain via la mobilisation des médiateurs**
3. **Un diagnostic des problématiques perçues par les habitants en lien avec les ressources naturelles sur l'Oyapock : Camopi et Trois Sauts (voir rapport dédié)**
4. **Un diagnostic des problématiques perçues par les habitants en lien avec les ressources naturelles sur le Maroni : Alitani (haut Maroni) et Lawa (Papaïchton) (voir rapport dédié)**



## Synthèse des projets

### **Propos liminaires communs à chaque territoire**

Une réflexion interne a été menée pour que ces différents projets puissent être portés en interne, grâce aux équipes permanentes du Parc amazonien de Guyane. Cela a notamment conduit à la création de deux postes sur les fonds propres du PAG pour assurer la pérennité des démarches engagées.

Ainsi, cinq fiches projets sont présentées ici par territoire d'action. Elles sont structurées toute selon le même modèle :

- La méthode qui a permis de définir les projets par territoire (le diagnostic)
- Les différentes actions menées,
- Les actions qui restent à venir suite à la fin des financements FEDER.

## Tableau de synthèse des actions

| Etapes   |   | Actions réalisées entre les quatre territoires  |
|--|---|---|
| <b>Phase 1 :<br/>Ajustement<br/>interne<br/>(2019)</b>               | Réflexions et cadrage interne             | <ul style="list-style-type: none"> <li>Atelier de réflexion collective</li> <li>Entretiens internes individuels</li> <li>Réunions de consultation du CVL et du CS</li> </ul>  |
|  | Recrutement et formation médiateurs       | <ul style="list-style-type: none"> <li>Journée de sensibilisation au métier de médiateur</li> <li>Suivi et obtention du diplôme BAFA</li> <li>5 formations par le PAG sur le rôle et positionnement du médiateur, l'animation, les enquêtes ...</li> <li>Aide au projet professionnel personnel</li> </ul>  |
| <b>Phase 2 :<br/>Collecte de données<br/>(2019-2020)</b>             | Entretiens exploratoires                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Chefs coutumiers, élus et leaders communautaires</li> </ul>  |
|  | Ateliers de lancements et de concertation | <ul style="list-style-type: none"> <li>Ateliers de photolangage</li> <li>Ateliers de « porteur de parole »</li> <li>Ateliers débats mouvant</li> <li>Ateliers « carte des RN »</li> <li>Ateliers « jeu de rôle Kwata »</li> <li>Ateliers thématiques par RN par territoires (pêches, chasse, LCOI...)</li> <li>Animations scolaires</li> <li>Atelier auprès des jeunes (Camopi)</li> <li>Journées de rencontres scientifiques</li> <li>Observation participante (nivréé, danses traditionnelles)</li> <li>Projections de films</li> </ul> |
|  | Enquête par passation de questionnaires   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Elaboration et traduction de questionnaires</li> <li>Administration des questionnaires</li> <li>Saisie numérique des données</li> </ul>  |
| <b>Phase 3 :<br/>Analyse et restitution<br/>(2020-2021)</b>          | Ateliers de restitution                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Compte-rendu des résultats de l'enquête</li> <li>Recueil des retours de la population</li> </ul>   |
|  | Rédaction d'un rapport intermédiaire      | <ul style="list-style-type: none"> <li>Bilan des actions menées</li> <li>Pistes envisagées pour suite du programme</li> <li>Elaboration de fiches projets</li> </ul>  |
|  | Lancement de projets                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>1<sup>er</sup> chantier de plantation d'arouman (Trois-sauts)</li> <li>Travail préparatoire à l'élaboration d'une procédure dérogatoire pour prélèvement du Kwata (Maroni)</li> <li>Etat des connaissances sur le Kwata</li> <li>Préfiguration d'un plan de gestion communautaire (Trois-sauts)</li> </ul>   |
| <b>Phase 4 :<br/>Réalisation du diagnostic final<br/>(2022-2023)</b> | Synthèse générale du programme            | <ul style="list-style-type: none"> <li>Revue bibliographique</li> <li>Capitalisation des données mobilisable pour le diagnostic et croisement avec références bibliographiques ciblées</li> <li>Nouveau traitement et double analyse résultats enquête (qualitative)</li> <li>Récapitulatif des enjeux écologiques perçus par les populations</li> <li>Enquêtes qualitatives complémentaires (Camopi)</li> <li>Rédaction du rapport d'exécution/capitalisation</li> <li>Rédaction des diagnostic</li> </ul>                               |

|  |                             |  |
|--|-----------------------------|--|
| <b>Phase 5 : Actions dans le cadre du projet FEDER (2022-2023)</b>                       | Internalisation des projets | <ul style="list-style-type: none"> <li>Création de deux postes en interne PAG</li> <li>Structuration des équipes projet autour des actions ayant émergé avec le programme</li> <li>Inscription des projets dans la convention d'application de Camopi</li> </ul>   |
|  | Lancement de projets        | <ul style="list-style-type: none"> <li>2nd chantier de plantation d'arouman (Trois-sauts)</li> <li>Inventaire participatif des ressources forestières (Trois-sauts)</li> <li>Cartographie de l'orpailage</li> <li>Etat de santé des populations de podocnémides : restitution, concertation (Camopi et Trois-sauts)</li> <li>Poursuite de l'accompagnement à l'élaboration de la dérogation pour prélèvement du Kwata (Maroni)</li> <li>Tests d'un protocole de suivi du Kwata (en vue d'une dérogation)</li> <li>1ères actions de gestion des podocnémides et des iguanes (Trois-sauts)</li> <li>Recrutement d'un ancien médiateur sur un poste permanent du PAG</li> </ul>   |
| <b>Phase 6 : Actions s'inscrivant dans les suites du projet - hors FEDER (2023-2024)</b> | Suites du programme         | <ul style="list-style-type: none"> <li>Appui aux échanges culturels autour des danses : danses Teko (Camopi et Kayodé), danse du Wassaï (Trois Sauts), marché artisanal (Trois Sauts)...</li> <li>Appui à la valorisation des ressources naturelles : Fête du Wassaï, partenariat PAG/Mairie dans le cadre des journées de l'abattis (Camopi) ...</li> <li>Poursuite de l'accompagnement actions de gestion des podocnémides et des iguanes</li> <li>Inventaire participatif et gestion de la ressource nécessaire à l'artisanat (projet FEDER multi-partenarial en construction)</li> <li>Lancement du projet Terra Stories (Lawa et Alitani)</li> <li>Echanges Wayampis (Guyane/Brésil) sur la gestion des ressources naturelles</li> <li>Recrutement d'une ancienne médiatrice sur un poste permanent du PAG</li> </ul> |

## Livrables de cet axe

1. Inventaire des Podocnémides sur l'Oyapock
2. CR de l'ensemble des missions et des principales réunions
3. Rapport de stage sur le ressource en bois de construction de Trois Sauts
4. Rapport sur l'état des connaissances sur le Kwata
5. Rapport de la phase de test du suivi du Kwata par drone à caméra thermique
6. Jeu de rôle sur le Kwata
7. Rapport du CIRAD sur le jeu de rôle
8. Internalisation des projets via la création de 2 postes en interne PAG



# Projets sur le territoire de Trois Sauts

## Les éléments majeurs en quelques mots

Le territoire de Trois Sauts est le seul bassin de vie sur lequel il a été possible de mener l'intégralité du projet : lancement, consultations, enquêtes, concertation, diagnostic et mise en place de mesures de gestion. Les habitants présentent en effet un relationnel apaisé avec le PAG et les institutions extérieures. L'absence d'orpaillage en est un facteur explicatif certain. Ils sont moteurs pour le lancement d'actions en faveur des ressources naturelles dont ils dépendent encore fortement.

Le diagnostic s'est appuyé sur plusieurs modalités d'actions :

- 1 atelier de présentation du programme auprès de la chefferie locale et des « leaders » reconnus par la communauté,
- 1 atelier de lancement du programme, réunissant plus de



Photo : Atelier de lancement – Trois Sauts © C. Guedon/PAG

arouman » est ressorti de manière prépondérante et comme la première préoccupation des habitants. L'enjeu de la disponibilité des ressources en bois de construction est aussi ressorti comme un enjeu plus global (et touchant aussi les institutionnels) afin de répondre aux besoins à venir.

Des actions, allant dans ce sens, ont donc été menées :

- Consultation, concertation et enquêtes,
- Deux ateliers de travail sur la thématique « chasse »,
- Trois missions d'évaluation de l'état de santé des populations de Podocnémide sur le Haut Oyapock (2021, 2022 et 2023) et mise en place d'un suivi opportuniste tout au long de l'année,
- 2 chantiers de plantation d'arouman blanc et rouge auprès des villages,
- Action d'inventaire participatif des ressources forestières pour la construction coordonnée par le biais d'un stage entre avril et août 2023,
- Accompagnement d'une initiative des chefs coutumiers visant la gestion des tortues d'eau douce (*Podocnémides*) et des iguanes,
- Suivi participatif des nids de Podocnémides,
- Animations scolaires sur les poissons, les podocnémides et l'arouman.
- Valorisation du patrimoine culturel lié aux ressources naturelles.
- Rédaction d'un diagnostic sur les rapports des habitants au ressources naturelles.

250 personnes, permettant un premier échange sur les grandes thématiques à enjeux d'après les habitants,

- 51 entretiens semi-directifs, auprès de l'ensemble de la chefferie de Trois-Sauts et d'une partie des foyers des 9 villages,
- Des animations scolaires, dédiées à la présentation du programme et du recueil des enjeux du point de vue des élèves,
- 1 atelier de restitution, qui a permis de valider collectivement le projet de « plan de gestion communautaire ».

A l'analyse de l'ensemble de ces éléments de diagnostic, l'enjeu de la mise en place d'un plan de gestion communautaire « chasse, pêche,

## Le projet : ses actions en détails

### Le recrutement et la formation d'un binôme de médiation

Un des objectifs du programme « Terra MaKa'andi » était la professionnalisation d'une équipe locale de médiateur.trices sur les territoires. L'idée de « monter » une équipe de médiation dédiée au programme, poursuivait plusieurs ambitions :

- Ancrer le projet localement en recrutant des personnes issues des communautés, pouvant assurer la mise en œuvre des actions de proximité,
- Professionnaliser et qualifier une équipe sur les territoires, dans un objectif « d'emploi tremplin »,
- Améliorer la qualité du projet et ses méthodes, en prenant en compte les savoirs chauds de ces personnes, en adaptant la méthodologie prévisionnelle aux différentes communautés locales,
- Réduire les possibles « maladresses » culturelles, permettre une compréhension mutuelle entre habitants et institution et jouer le rôle de passerelle entre les mondes (vision du monde),
- Soutenir la coordinatrice dans la mise en œuvre et l'animation de ce programme.

Le détail des journées de recrutement et des différentes formations allouées en interne ou externe sont présentés dans la dernière partie du présent rapport d'exécution.

Il est à noter que sur le territoire de Trois Sauts, le binôme de médiateurs a très bien fonctionné. Très motivé, ce binôme s'est mobilisé lors de toutes les phases du projet et leurs contrats ont été renouvelés pour une année supplémentaire. Un des deux médiateurs a d'ailleurs été recruté sur un poste permanent au PAG (prise de poste en 2024).

### Le diagnostic communautaire

Le diagnostic communautaire s'est appuyé sur plusieurs modalités d'action, afin de croiser les regards individuels et collectifs et s'assurer d'une bonne compréhension des enjeux du point de vue des habitants. Ainsi, sur le territoire de Trois-Sauts, le diagnostic qui a mené à la validation collective de la mise en place d'un plan de gestion communautaire « chasse/pêche/arouman » s'est déroulé de la manière suivante :

- **Trois entretiens individuels**, basé sur la méthode du « récit de vie ». Il s'agissait de répondre à des questions initiales avec la volonté de laisser la liberté à l'acteur de raconter sa relation à la nature selon son souhait. Le récit de vie, pour l'enquêteur et l'enquêté, c'est prendre le temps de se raconter, de se dire d'où l'on vient, ce qui nous a construits, comment nos valeurs nous ont été transmises, comment elles se sont transformées au gré du temps... Ce temps était aussi pour la coordinatrice des moments de prise de contact

et de présentation globale du programme

**Sujets prioritaires évoqués :** la problématique « abattis » du côté Brésil, besoin d'approche globale sur les RN, la vision du monde avec une approche nature/culture, le braconnage externe.

- **La réunion de présentation du programme avec la chefferie**, au carbet de Jacky Pawey. Un PPT a été conçu pour l'occasion afin d'expliciter la démarche et la philosophie du projet. Un jeu de photolangage a également été animé dans l'idée d'accompagner la prise de parole, notamment des femmes.

**Sujets prioritaires évoqués :** gestion des déchets, raréfaction de certains gibiers, transmission du filage du coton, la pratique du filet pour la pêche, les abattis côté Brésil.

- **L'atelier public de lancement du programme**, au carbet de Lipo, en novembre 2019, qui a réuni environ 250 personnes et dans lequel les chefs ont pris la parole pour expliciter les enjeux sur les ressources naturelles d'après la communauté. Des ateliers d'expression étaient également animés pour recueillir le point de vue des habitants sur les différentes thématiques de TMK : cartographie participative, débat mouvant/photolangage, prises de parole.

**Sujets prioritaires évoqués (concernant le programme) :**

- La chasse : disparition de certains gibiers (tortues d'eau douce, iguane, kwata, caïman),
- La pêche : raréfaction de certains poissons (aïmara, carpe...), pêche au filet trop impactante,
- Les chants et danses liées à la gestion de la nature (autorisation de prélèvement du gibier et des poissons),
- La perte du savoir-faire artisanal,
- La destruction des abattis côté brésilien.

- **Les enquêtes semi-directives.** Suite à ces premiers éléments recueillis, une grille d'enquête a été rédigé et mené sur le terrain. 51 enquêtes foyer ont été réalisées dans les 9 villages de Trois-Sauts. Il s'agissait notamment de recueillir les solutions wayâpis sur les différentes ressources naturelles, dont ils font usages quotidiennement.
- **L'atelier public de restitution du diagnostic communautaire** reprenant l'ensemble des éléments récoltés, et au cours duquel était demandé la participation des habitants pour la priorisation et hiérarchisation des actions à mener. Cet atelier a permis de valider collectivement la mise en place d'un plan de gestion communautaire sur les thématiques de la chasse, de la pêche et des aroumans, en priorité.



Photo : Atelier de restitution à Trois Sauts © I. Kouyouli/PAG

## Les premières actions du plan de gestion

Trois axes de travail principaux ont été initiés en parallèle depuis décembre 2020 sur les thèmes de la chasse, de l'arouman et des ressources forestières.

Pour ce qui concerne, la chasse, deux ateliers ont été organisés et animés

pour délibérer sur des solutions pour le prélèvement du gibier. Ils ont été suivis d'une restitution sur l'état de santé des populations de **tortues d'eau** (*Podocnemis cayennensis/unifilis*) suite à trois sessions d'inventaires menées conjointement avec l'association Kwata. L'état dégradé des populations est à la fois une préoccupation majeure des habitants et un constat documenté par les suivis scientifiques menés sur le terrain. Des ateliers d'échanges ont alors été organisés avec les chefs coutumiers en 2023 afin de lancer des actions. La communauté a ainsi proposé de respecter l'interdiction de prélèvements et de tester la pose des panneaux d'interdiction sur tous les sites de pontes de Trois Sauts. Un jeune Wayapi a été chargé du suivi des nids sur le terrain.

Pour ce qui concerne l'**arouman**, face aux constats de disparition de la ressource autour des zones de vie, deux chantiers de plantation (et un retour sur site pour évaluer l'état des plantations) ont été réalisés auprès des villages de Roger, Bambou, Lipo et Kalana en mars 2021 et juin 2022. Ces chantiers ont été conduits en embauchant 9 habitants de Trois Sauts afin de conduire les plantations. Des animations scolaires sur l'arouman ont aussi été réalisées.

Enfin, la crainte des habitants de Trois Sauts et des institutionnels quant à l'**accessibilité et la raréfaction de la ressource en bois d'œuvre** (en lien avec les besoins à venir) a fait émerger la dernière action du projet. Il s'agit de la gestion des ressources forestières d'intérêt en fonction des besoins des communautés locales et des projets d'infrastructures à venir pour une gestion durable répondant aux demandes des acteurs publics et des habitants. Il a donc fallu établir un diagnostic participatif initial de la ressource disponible. Ensuite, définir le besoin en fonction de la dynamique de construction et du dimensionnement des projets d'intérêt collectif à venir. Enfin, grâce à un inventaire non exhaustif, déterminer le volume de bois disponible en forêt aujourd'hui, et dans le futur grâce aux taux de croissance propre à chaque essence étudiée.

Comme cela sera évoqué plus bas, le parc a internalisé les missions que le financement FEDER avait permis de faire émerger. Cela s'est traduit par la création d'un nouveau poste (sur fond propre) dans l'organigramme du PAG : le poste de **Technicien écologie et éducation à l'environnement et au développement durable** en charge des thématiques de gestion des ressources naturelles sur Camopi et Trois Sauts. Dans cette dynamique d'internalisation et surtout de pérennisation des actions ayant émergé du projet (c'est-à-dire sans nécessité de financements extérieurs dont le FEDER), le PaG s'est impliqué dans plusieurs partenariats voué à se pérenniser sur des actions en lien avec la gestion des ressources naturelles. C'est le cas de l'appui à l'association PKL (présidée par l'ancien médiateur du projet Terra Maka'andi à Trois Sauts) pour la mise en place de la danse Wayapi du Wassaï à Trois Saut en mai 2023 et pour la mise en place du marché artisanal de Trois Sauts en juillet 2022 et 2023.

*Photo : Préparation des supports de restitution – Trois Sauts © C. Guedon/PAG*



## Liste commentée et exhaustive des actions du projet

### Diagnostic et coordination globale :

- Recrutement des médiateurs, avril 2019
  - Procédure et programme de recrutement
- Formation des médiateurs, juin/juillet 2019, septembre 2019, décembre 2019 et mars 2021
  - Programmes des formations
  - Passage du diplôme de BAFA
- Atelier de présentation du programme à destination de la chefferie locale et leader communautaire, octobre 2019
  - Power point de présentation
  - Compte-rendu d'atelier
- Entretiens avec le chef coutumier et personnes ressources, octobre et novembre 2019
- Atelier de lancement du programme, novembre 2019
- Soirée cinéma à Zidoc avec projection d'un film sur une communauté amérindienne de Colombie et leur combat pour la préservation de leur territoire
  - Compte-rendu d'atelier
- Conception de l'enquête, installation et test du logiciel de saisie, test et ajustement des enquêtes sur le terrain : décembre 2019 et janvier 2020
- Organisation, animation de la fête traditionnelle du « pacou », février 2020
  - Conception d'un film de restitution
- Enquêtes semi-directives sur le terrain, février 2020
  - Grille d'enquêtes

#### **1<sup>ère</sup> PERIODE COVID, arrêt des activités de terrain de mars à octobre 2020**

- Poursuite des enquêtes sur le terrain, octobre 2020
- Analyse des enquêtes, novembre 2020
  - Tableur Excel et analyse des résultats
- Atelier de restitution des éléments de diagnostic, novembre 2020
  - Compte-rendu de l'atelier
  - Exposition de restitution et diffusion du film « fête traditionnelle »
- Rédaction d'une fiche projet qui synthétise les actions menées et propose une planification des activités à mener à l'occasion de la démission de la coordinatrice, août 2021
- Internalisation des actions TMK via la création d'un nouveau poste de technicien Ecologie et EEDD (Camopi et Trois Sauts), prise de poste en janvier 2022 et prise en main progressive des dossiers
  - Fiche de poste
- Insertion de la problématique « plan de

- gestion communautaire sur Trois sauts » au sein de convention d'application 2022-2026 de la charte du PaG sur la commune de Camopi
  - Convention d'application 2022-2026 signée par le PaG et la commune le 22 août 2022.
- Finalisation de la rédaction du diagnostic, décembre 2023.

## Thématique arouman :

- 1ère semaine de chantier de plantation d'arouman, mars 2021
  - Recueil de biblio sur des chantiers similaires au Brésil avec les communautés amérindiennes
  - RDV avec Damien Davy et Clarisse Maréchal pour réfléchir à un itinéraire technique
  - Compte rendu de mission
  - Animations scolaires : supports pédagogiques
- Prise de contact avec différentes institutions (ONF, CIRAD, CNRS) sur une liste de plantes, arbres, lianes que la communauté aimerait voir planter ou gérer collectivement. Une première synthèse des échanges a été réalisée, qui demande à être complétée
- Atelier de dialogue « chasse » avec la chefferie et les chasseurs et atelier de restitution du travail mené sur l'arouman, juin 2021
  - Compte rendu d'atelier
  - Exposition de restitution « chantier arouman »
  - Diffusion du film sur le chantier « arouman »
- 2nde semaine de chantier de plantation d'arouman, juin 2022 : recrutement de 9 habitants de trois Sauts pour mise en œuvre sur le terrain
  - Compte rendu de mission.



*Photo : 1<sup>er</sup> chantier de plantation d'arouman – Trois Sauts © C. Guedon/PAG*

## Thématique chasse (dont Podocnémides et iguanes) :

- Atelier « chasse » avec la chefferie locale, décembre 2020
  - Compte-rendu d'atelier
- Atelier de dialogue « chasse » avec la chefferie et les chasseurs et atelier de restitution du travail mené sur l'arouman, juin 2021
  - Compte rendu d'atelier
  - Exposition de restitution « chantier arouman »
  - Diffusion du film sur le chantier « arouman »
- Premier suivi des populations de tortues d'eau douce Podocnémides (espèce à enjeu ressortie lors de l'analyse des

données d'enquête) sur le tronçon Camopi-Trois Sauts via un partenariat avec l'association Kwata, octobre 2021

- Seconde mission de suivi des populations de tortues d'eau douce Podocnémides sur le tronçon Camopi-Trois Sauts via un partenariat avec l'association Kwata, octobre 2022.
  - Compte rendu de mission.
- Troisième mission de suivi des populations de tortues d'eau douce Podocnémides sur le tronçon Camopi-Trois Sauts via un partenariat avec l'association Kwata, février-mars 2023
  - Compte rendu de mission.
- Animations dans les écoles de Zidoc et Roger sur la thématique des Podocnémides : respectivement 35 élèves du niveau CP à CM1 répartis sur 2 classes le 02/03/2023 et 36 élèves, du niveau maternelle à CM2 le 03/03/2023.
- Restitution grand public de l'étude menée sur les Podocnémides avec l'association KWATA, mars 2023.
- Organisation d'ateliers de discussion par le PAG afin de déterminer les mesures de gestion des prélèvements à mettre en place sur les Podocnémides, les caïmans et les iguanes à Trois Sauts, avril 2023.
  - Compte rendu de mission.
- Réunion des chefs coutumiers (sans présence du PAG) le 28/04/2023 (tous les chefs étaient présents) au cours de laquelle les chefs coutumiers de Trois-Sauts se sont entendus et engagés à favoriser la reproduction des podocnémides et des iguanes, par la protection pendant trois ans de trois sites de ponte identifiés dès 2023.
- Travaux avec deux experts (Elodie Courtois et Benoit de Thoisy) afin d'obtenir un avis préalable sur l'état de santé des populations et les besoins de mesure de gestion, mai-juin 2023.
- Mission de terrain au mois de juin 2023 afin de rediscuter des mesures de gestion à mettre en place : proposition et validation par les chefs coutumiers d'une pose de panneaux d'interdiction de prélèvement d'œufs et d'individus (podocnémides et iguanes) sur l'ensemble des sites de ponte de Trois Sauts.
- Création de panneaux d'interdiction de prélèvement, juillet 2023.
  - Panneaux stockés à Trois Sauts.
- Mission de pose des panneaux d'interdiction de prélèvement sur l'ensemble des sites de pontes, août 2023.
  - CR de mission
- Embauche d'un jeune de trois Sauts (via une agence d'intérim en août 2023 et via un contrat PAG sur les mois suivants) afin d'assurer le suivi des sites/prélèvements au cours de la saison sèche.
- Suivi des nids de podocnémides au cours de la saison sèche à raison d'une semaine de terrain par mois pendant 4 mois.



*Photo : Pose des panneaux d'interdiction de prélèvement – Trois Sauts © G. Longin/PAG*

## Thématique bois de construction :

- Recrutement d'une élève ingénierie stagiaire pour conduire l'action de gestion des ressources forestières pour la construction (encadrement Clarisse Maréchal), janvier-février 2023.
- Début du stage « Inventaire des ressources forestières d'intérêt à Trois Sauts, en fonction des besoins en bois d'œuvre des communautés locales pour la construction », mars 2023
- Entretiens avec les chefs coutumiers, les habitants et les usagers sur les ressources en bois, avril à juin 2023.
  - Rapport de stage
- Trois sessions d'inventaires participatif via l'embauche d'habitants de Trois Sauts pour évaluer la ressource en bois, juillet et aout 2023.
  - Rapport de stage
- Restitution du stage, septembre 2023.



Photo : présentation de la méthodologie  
– Trois Sauts © PAG

## Thématique Valorisation des ressources naturelles :

- Appui du PAG (hors fonds FEDER) à l'association PKL (association de Trois Saut) pour la mise en place du marché artisanal de Trois Saut porté par l'ancien médiateur du projet Terra Maka'andi, juillet 2022.
- Conduite de réunions centrées sur la problématique des abattis Wayapi côté Brésil en interne PaG et au sein du Conseil Scientifique afin d'identifier les leviers potentiels d'actions, second semestre 2022.
- Appui à l'association PKL pour la mise en place de la danse Wayäpi du Wassäï à Trois Saut en mai 2023 (Financement propres du PAG).
- Appui du PAG (hors fonds FEDER) à l'association PKL (association de Trois Saut) pour la mise en place du marché artisanal de Trois Saut porté par l'ancien médiateur du projet Terra Maka'andi, juillet 2023.
- Echanges préparatoires à l'organisation d'une rencontre à Trois-Sauts avec une délégation des wayäpis du Brésil sur (entre autres sujets) les questions de gestion et de gouvernance autour de la chasse et de la pêche (quelles règles, quel suivi, quel contrôle), premier semestre 2023.
- Suivi la problématique « abattis » via le Comité de Vie Locale du PAG, mise en relation avec la Chambre d'agriculture et la FREDON, Septembre 2023.

## Actions à venir ou proposées

### *Abattis :*

- Poursuite de l'appui au marché artisanal de Trois Sauts qui valorise, entre autres, les produits des abattis.

### *Arouman et plantes :*

- Continuer de recueillir des informations sur la liste d'espèces demandées par la communauté et organiser un atelier d'information à ce sujet pour décider collectivement des actions à mener > discussion en cours autour d'un projet multi-partenarial piloté par le CNRS (nouvelle demande FEDER à venir).
- Evaluation et gestion de la ressource sur les autres espèces utilisées en artisanat et en construction traditionnelle (bois ronds) > discussion en cours autour d'un projet multi-partenarial piloté par le CNRS (nouvelle demande FEDER à venir).

### *Chasse :*

- Poursuite de la mobilisation sur les podocnémides et les iguanes > il s'agit d'un travail de concertation qui sera mené sur au moins trois années.
- Ateliers d'échanges et de réflexions sur la thématique plus large de la « chasse » à l'échelle des villages, voire à l'échelle des « quartiers » pour les villages de Roger et Zidoc.
- Atelier de restitution collectif avec tous les villages pour délibération sur les échanges et définir collectivement les différentes actions à mener (à l'échelle du village, à l'échelle de la communauté).
- Mise en œuvre des actions définies lors des ateliers précédents

Les sujets abordés peuvent être divers :

- Atelier de sensibilisation/information à la chasse durable avec René Maipouri (chef de Pina et formateur au permis de chasse), en double voix avec l'OFB (vision occidentale de la chasse) : écologie des espèces, règles traditionnelles du prélèvement, quota du littoral...
- Atelier sur la mise en place de la police nature : qui, pour qui, comment... ?
- Suivi participatif des espèces
- Organisation de fêtes traditionnelles autour de la chasse
- Etc...
- Conception et diffusion d'une plaquette de sensibilisation sur les décisions communautaires quant aux « solutions » de prélèvement durable sur la faune sauvage

### *Pêche :*

- Ateliers d'échanges et de réflexions sur la thématique

« pêche » à l'échelle des villages, voire à l'échelle des « quartiers » pour les villages de Roger et Zidoc, en repartant des solutions proposées lors de l'atelier de restitution (novembre 2020)

- Atelier de restitution collectif avec tous les villages pour délibération sur les échanges et définir collectivement les différentes actions à mener (à l'échelle du village, à l'échelle de la communauté).
- Mise en œuvre des actions définies lors des ateliers précédents.

Les sujets abordés peuvent être divers :

- Atelier de sensibilisation/information à la pêche durable avec une personne ressource de la communauté, en double voix avec un expert naturaliste (vision occidentale de la pêche) : écologie des espèces, règles traditionnelles du prélèvement...
- Atelier de définition du prélèvement durable des espèces choisies par la communauté
- Atelier de suivi des espèces
- Organisation de fêtes traditionnelles autour de la pêche (?)
- Etc...
- Conception et diffusion d'une plaquette de sensibilisation sur les décisions communautaires quant aux « solutions » de prélèvement durable sur les poissons

#### *Chasse et pêche :*

- Organisation d'une rencontre à Trois-Sauts avec une délégation des wayãpis du Brésil sur les questions de gestion et de gouvernance autour de la chasse et de la pêche (quelles règles, quel suivi et quel contrôle ?) > discussion en cours.



# Projets sur le territoire de Camopi Bourg

## Les éléments majeurs en quelques mots

La mise en œuvre du programme a été complexe sur Camopi. Le diagnostic rédigé dans le cadre du présent projet (voir rapport dédié) apporte un éclairage sur la situation et sur les difficultés de mise en œuvre d'actions collectives. Cela s'explique en grande partie par la persistance de l'orpaillage illégal sur la Camopi. La création du PaG en 2007 a en effet été accompagnée de la promesse de l'Etat d'éradiquer l'orpaillage illégal. Cette promesse n'ayant pas été tenue, les habitants la fixe comme un préalable à toute action de gestion des ressources avec le PAG (et tout autre acteurs public).

Pour rappel, le diagnostic, s'est appuyé sur plusieurs modalités d'actions :

- 10 entretiens de rencontre et d'échanges avec les 2 chefs coutumiers, des membres du CVL, le maire, 2 acteurs du territoire et une personne dite « ressource » sur les questions de ressources naturelles pour recueillir leur avis sur le programme et commencer à identifier les enjeux de

leur point de vue,

- 1 atelier « jeune » pour recueillir leur point de vue sur les enjeux liés aux ressources naturelles,
- 1 atelier de lancement du programme, à l'Illet Moulat, réunissant 50 personnes, permettant un premier échange sur les grandes thématiques à enjeux d'après les habitants,
- 11 entretiens semi-directifs, menés dans les villages qui longent la Camopi, en prenant soin d'interroger le foyer, et non pas l'individu,
- Des animations scolaires, dédiées à la présentation du programme et au recueil du point de vue des élèves sur les enjeux de biodiversité.
- Un complément d'entretien qualitatif réalisé en 2023 afin de compléter le recueil de perceptions.
- Une cartographie des impacts de l'orpaillage sur l'Oyapock et la Camopi.

En parallèle à ce diagnostic, d'autres actions ont pu être mises en œuvre et sont présentées ci-dessous. Il s'est agi principalement de :

- Fournir un espace d'expression publique sur la problématique de l'orpaillage illégal,
- Internaliser au sein du PAG les actions ayant émergées dans le cadre du programme,
- Valoriser le patrimoine culturel lié aux ressources naturelles par différents moyens faute de pouvoir avancer sur la problématique de la gestion des ressources naturelles.

## Le projet : ses actions en détails

### Le recrutement et la formation d'un binôme de médiation

Un des objectifs du programme « Terra MaKa'andi » était la professionnalisation d'une équipe locale de médiateur.trices sur les territoires<sup>35</sup>. Il est à noter que sur le territoire de Camopi bourg, le binôme de médiateur a moins bien fonctionné que sur les autres territoires :

Deux médiateurs.trices ont été recrutés en début de programme. L'un d'eux n'a pas poursuivi son activité au-delà de sa période d'essai de 2 mois, ayant fait preuve d'un manque de motivation. Il n'a pas réussi en effet à valider sa période de stage BAFA (3 semaines), au sein d'une association locale camopienne, dû à un fort absentéisme. Ainsi, ce manque de motivation a conduit le PAG à se séparer de lui.

<sup>35</sup> (1) Ancrer le projet localement en recrutant des personnes issues des communautés, pouvant assurer la mise en œuvre des actions de proximité ; (2) Professionnaliser et qualifier une équipe sur les territoires, dans un objectif « d'emploi tremplin » ; (3) Améliorer la qualité du projet et ses méthodes, en prenant en compte les savoirs chauds de ces personnes, en adaptant la méthodologie prévisionnelle aux différentes communautés locales ; (4) Réduire les possibles « maladresses » culturelles, permettre une compréhension mutuelle entre habitants et institution et jouer le rôle de passerelle entre les mondes (vision du monde) ; (5) Soutenir la coordinatrice dans la mise en œuvre et l'animation de ce programme.



Photo : préparation des supports de restitution par la médiatrice de Camopi  
©C. Guédon/PAG

Outre le fait qu'il a fallu du temps pour recruter une nouvelle personne, le médiateur recruté en remplacement n'a pas pu bénéficier des formations de départ et s'est intégré dans un programme déjà existant et lancé. Des difficultés autour de sa motivation se sont vite fait ressentir également. Il n'a donc pas bénéficié comme tous les autres, d'un prolongement de contrat.

Ainsi, Lucie était seule médiatrice sur Camopi tout au long des deux années de médiation avec la contrainte de ne pas être de la communauté et donc de ne pas connaître les langues parlées localement, de ne pas avoir la même vision du monde et culture des peuples wayäpi et teko et de ne pas pouvoir se déplacer facilement ne sachant pas conduire de pirogue.

## Le diagnostic communautaire

Le diagnostic communautaire s'est appuyé sur plusieurs modalités d'action, afin de multiplier les points de vue et croiser les regards individuels et collectifs, les âges et sexes des personnes impliquées et de s'assurer d'une bonne compréhension des enjeux du point de vue des habitants.

Sur le territoire de Camopi, le diagnostic reste à être restitué aux habitants afin de déterminer collectivement les actions qui découleraient des éléments restitués.

Les éléments à retenir de ce diagnostic sont présentés ici :

- **Dix entretiens individuels**, basés sur la méthode du « récit de vie » (expliquée plus haut dans le rapport).
- **Sujets prioritaires évoqués** : l'orpailage illégal, le commerce et braconnage des produits de la chasse et de la pêche par des personnes non amérindiennes, l'augmentation de la démographie, la raréfaction de certains espèces (caïman), la gestion des ZDUC.
- **L'atelier de lancement auprès des jeunes de Camopi Bourg**. L'idée de cet atelier était de donner la parole aux jeunes des villages, dans un espace qui leur est dédié. Il a été organisé en partenariat avec le PIJ (Point Info Jeunesse). En effet, lors des ateliers et/ou réunion publique, il est difficile pour les jeunes de prendre la parole devant les anciens ou les chefs, car cela ne correspond pas au fonctionnement communautaire. Ainsi, plusieurs séquences leur ont été proposées afin de recueillir leur avis sur le programme ainsi que d'identifier des enjeux prioritaires de leur point de vue. Des jeunes teko et wayäpi ont participé.
- **Sujets prioritaires évoqués (concernant le programme TMK)** : orpaillage, pollution du fleuve, le permis de chasse, protéger la nature (l'or dans le sol pas dans les poches).
- La participation à une **nivrée** chez les teko. La médiatrice a suivi une mission « nivrée » en octobre 2019. L'idée était de s'approprier cette technique collective de pêche, de la décrire et d'en identifier les enjeux liés aux ressources



Préparation de la nivrée © L. Béague-Laffont/PAG

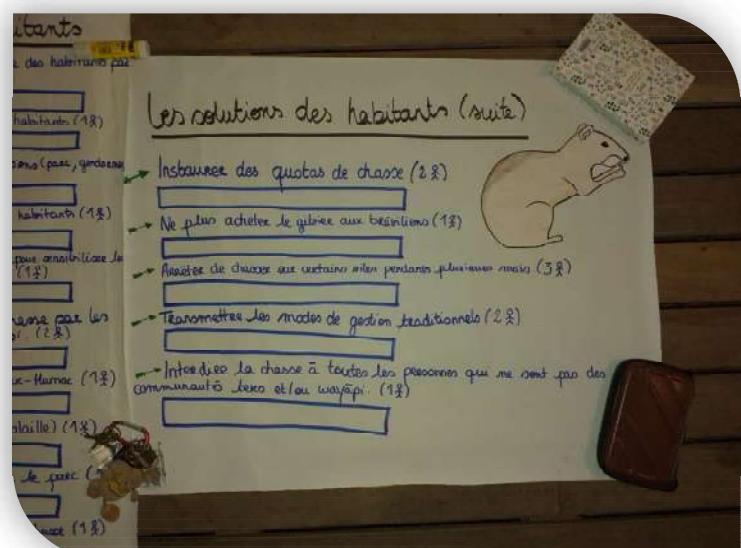
naturelles le cas échéant. N'étant pas de la communauté, cela permettait également de rentrer en relation avec certains membres et de poser des bases de confiance.

- **Un atelier public de lancement du programme** a été mené à l'Illet Moulat, en janvier 2020 au sein de la communauté wayãpi. Cet atelier a réuni environ 45 personnes sur la journée de travail, dont le chef coutumier. Les participants ont été invités à s'exprimer sur les enjeux autour des ressources naturelles. Des ateliers d'expression étaient animés pour recueillir le point de vue des habitants sur les différentes thématiques de TMK : cartographie participative, débat mouvant, photolangage, prises de parole.

*Remarque : Malheureusement, après plusieurs reports, dû à la difficile disponibilité du chef coutumier teko (qui entretenait un relationnel complexe avec le PAG > voir rapport de diagnostic) et ensuite à cause de la proximité des élections municipales, l'atelier prévu chez les tekos n'a pas pu se réaliser.*

**Sujets prioritaires évoqués chez les wayãpis (concernant le programme TMK)** : orpaillage (LCOI, sécurité), permis de chasse, gestion des déchets, EEDD, transmission des savoir-faire traditionnels, cohabitation homme/chauve-souris.

- **Les enquêtes semi-directives.** Suite à ces premiers éléments recueillis, une grille d'enquête a été rédigée et menée sur le terrain mais uniquement dans les villages de la Camopi, l'atelier de lancement n'ayant pas pu avoir lieu. Il a été très difficile de mener ces enquêtes pour des questions pragmatiques de déplacement. En effet, la médiatrice ne sait pas « piroguer » et les agents piroguiers étaient sollicités sur d'autres missions, ne pouvant alors accompagner Lucie sur le terrain. Ainsi, 11 enquêtes-village ont été réalisées sur la Camopi. Il s'agissait notamment de recueillir les solutions des habitants sur les différentes ressources naturelles, dont ils font usages quotidiennement.
- **6 entretiens qualitatifs complémentaires** ont été conduits par Olivia Bracconier en 2023 afin de compléter le diagnostic.
- **Les deux ateliers publics de restitution du diagnostic communautaire** étaient prévus en mai 2021, mais ont dû être annulés pour cause de nouvelle vague de COVID-19. Les supports de présentation sont prêts à être utilisés et la fiche d'animation pour cet atelier est rédigée. Les restitutions sont prévues en 2024. Elles incluront les nouveaux éléments recueillis en 2023.



Support de restitution © L. Béague-Laffont/PAG

## Les actions en parallèle du diagnostic communautaire

Malheureusement, les conditions sanitaires n'auront pas permis de restituer collectivement le travail mené. Ainsi, la priorisation des actions à mener, basé sur la restitution globale du diagnostic, n'a pas pu être mené avec les deux communautés locales : teko et wayäpi.

Cependant, certaines préoccupations/demandes des habitants étaient tellement prégnantes ou déjà identifiées en amont du programme TMK en tant que tel, que nous avons mené des actions, même sans restitution préalable du diagnostic communautaire.

Ainsi, six projets sur les enjeux locaux ont été menés :

- La préoccupation majeure des habitants, étant **l'orpaillage illégal**, nous avons organisé et animé trois ateliers LCOI : dialogue avec les institutions, recrutement et géolocalisation participative. Nous avons également accompagné les personnes intéressées par le recrutement à monter les dossiers de candidature et cherché à faciliter le travail entre institutions et habitants. Enfin, des animations au collège ont été réalisées dont l'objectif était de faire connaître le métier de police de la nature du PAG avec l'intervention d'un de nos agents en classe et une séance de travail afin de recueillir les idées des élèves quant à la manière d'améliorer le dispositif LCOI sur leur commune. Ce travail a été présenté lors de l'atelier « dialogue avec les institutions ».
- Une des autres inquiétudes des habitants est la **cohabitation homme/chauve-souris**. Nous avons donc porté un projet à Camopi sur cette question : animations scolaires, sensibilisation grand public sur les différents types de chiroptère présents au bourg, inventaire naturaliste à saut Chien sur la rivière Camopi. Un projet d'expérimentation d'un refuge à chauve-souris au collège a été proposé. Malheureusement, ce partenariat PAG/Collège autour de la construction d'un nichoir, l'installation au collège et la mesure de l'impact sur les bâtiments n'a pas pu se poursuivre dû aux risques épidémiologiques que cela ferait subir aux élèves.
- Un projet **d'éducation à l'environnement** autour des plantes sauvages et leurs usages dans la pharmacopée wayäpi et teko avec les élèves de l'école de Camopi a été mené. Ainsi, 3 séances ont été proposées autour de cette thématique, dont deux sorties terrain. Ce projet s'est mené en collaboration avec notre collègue Jérémie Mata. Ainsi, ce projet d'EE a été mené dans les 3 langues de Camopi : teko, wayäpi et français. **Notons que ce type d'action se poursuit chaque année depuis.**
- Nos médiateurs travaillant sur les questions de ressources naturelles, ils ont été identifiés par les habitants comme étant aussi les « référents » **permis de chasse**. Ainsi, les deux médiateurs ont aussi été sollicités par les habitants pour être accompagnés à monter leur dossier de demande de permis

et d'inscription à la formation « permis de chasse ».

- L'implication dans l'**animation de la vie locale**, notamment quand cela faisait du lien avec la thématique TMK. Ainsi, TMK a soutenu financièrement et logistiquement l'organisation des journées de danse traditionnelles à Camopi. Cet évènement avait pour objectif de restituer le voyage d'une délégation camopienne en France pour faire connaître la culture amérindienne de l'Oyapock et de faire vivre et découvrir aux plus jeunes les danses traditionnelles.
- Comme cela sera évoqué plus bas, le parc a internalisé les missions que le financement FEDER avait permis de conduire. Cela s'est traduit par la création d'un nouveau poste dans l'organigramme du PAG : le poste de **Technicien écologie et éducation à l'environnement et au développement durable** en charge des thématiques gestion des ressources naturelles sur Camopi et Trois Sauts. Dans cette dynamique d'internalisation et surtout de pérennisation des actions ayant émergé du projet (c'est-à-dire sans nécessité de financements extérieurs dont le FEDER), le PaG s'est impliqué dans plusieurs partenariats sur des actions en lien avec la gestion des ressources naturelles. C'est le cas de l'appui à l'association Akanta pour (1) la mise en place de la fête du Wassäï en juin 2022 grâce à l'appel à projet du PAG et (2) la transmission des danses Teko et les échanges culturels autour de ces danses entre Camopi et Koyadé. A ceci s'ajoute l'organisation avec la mairie de la fête de l'abattis tous les trois mois à Camopi.



Les Teko Makan de Camopi réalisent les danses Teko à Koyadé © P. Vardon/PAG

## Liste commentée et exhaustive des actions du projet

### Diagnostic et coordination globale :

- Recrutement de médiateur, avril 2019
  - Procédure et programme de recrutement
- Formation des médiateurs, juin/juillet 2019, septembre 2019, décembre 2019 et mars 2021
  - Programmes des formations
  - Obtention du diplôme de BAFA
- Entretiens avec les 2 chefs coutumiers, des membres du Comité de Vie Locale du PAG (CVL), le maire, 2 acteurs du territoire et une personne dite « ressource », septembre et octobre 2019

- Compte rendu des entretiens
- Organisation et animation de l'atelier de lancement du programme, Ilet Moulat, décembre 2019 et janvier 2020
  - Compte rendu
- Atelier de lancement du programme spécial « jeunes », janvier 2020
  - Compte-rendu d'atelier
- Enquêtes semi-directives sur le terrain, février 2020
  - Grille d'enquêtes

***1<sup>ère</sup> PERIODE COVID, arrêt des activités de terrain de mars à octobre 2020***

- Poursuite des enquêtes sur le terrain, octobre et novembre 2020
- Participation à la mission « restitution de Trois-Sauts », novembre 2020
- Préparation, organisation d'un atelier de restitution chez les teko et wayapi, avril 2021
  - Ateliers annulés (les restitutions se feront finalement début 2024).
- Rédaction d'une fiche projet qui synthétise les actions menées et propose une planification des activités à mener à l'occasion de la démission de la coordinatrice, août 2021.
- Internalisation des actions TMK via la création d'un nouveau poste de technicien Ecologie et EEDD (Camopi et Trois Sauts), prise de poste en janvier 2022 et prise en main progressive des dossiers.
- Insertion de la problématique « gestion des ressources naturelles à Camopi » au sein de convention d'application 2022-2026 de la charte du PaG sur la commune de Camopi signée par les parties en août 2022.
  - Convention d'application 2022-2026 signée par la PaG et la commune le 22 août 2022.
- Nouvelle série d'entretiens qualitatifs, septembre et octobre 2023.
- Finalisation de la rédaction du diagnostic
  - Rapport dédié.

**Thématique  
homme/chiroptères :**

**cohabitation**

- Organisation, animation du projet « chiroptère », décembre 2019, janvier 2020
  - Compte-rendu de la séance d'animation grand public,

- Rapport de mission « inventaire faunistique » de Camopi.



*Illustration des captures de chiroptères © T. Stoeckle/PAG*

- Transposition du projet sur le Maroni > sur ce point une demande de financement de la mairie de Maripa-Soula soutenue technique par le PAG a été déposée et retenue dans le cadre de l'appel à projets Fonds Vert.

## Thématique Lutte contre l'orpaillage illégal :

- Organisation et animation au collège sur la thématique « LCOI et police de la nature du PAG », février 2021
- Atelier « LCOI » de Camopi, février et mars 2021
  - Compte rendu d'atelier
- Atelier « cartographie participative », suite à la demande des habitants lors des ateliers LCOI, mars 2021
  - Compte rendu de l'atelier



*Atelier LCOI à Camopi © C. Guedon/PAG*

## Thématique valorisation des ressources naturelles :

- Ingénierie, organisation et animation d'un projet « éducation à l'environnement : plantes et usages », janvier 2020
  - Compte-rendu du projet
- Participation à l'organisation et à l'animation des journées de danse traditionnelle wayäpi, décembre 2020,
  - Compte rendu des journées
- Organisation de 19 ateliers de transmission sur les danses Teko (danses liées à la gestion des ressources naturelles) sur les mois d'avril, mai et juin 2022 (hors financement)

FEDER/CTG/DGTM mais ces ateliers s'inscrivent directement dans la continuité des actions identifiées dans le projet).

- Appui du PAG à l'association AKANTA pour l'organisation de la fête du Wassaï à Camopi (hors financement FEDER/CTG/DGTM mais ces évènements s'inscrivent directement dans la continuité des actions identifiées dans le projet), juin 2022.
- Appui à la mairie pour l'organisation tous les trois mois de la journée de l'abattis (hors financement FEDER/CTG/DGTM mais cet évènement régulier répond à des attentes exprimées dans le cadre du projet).

## Thématique chasse (et pêche) dont Podocnémides :

- Participation à une mission pour suivre et décrire une nivnée chez les tekos, octobre 2019
  - Compte rendu de mission
- Accompagnement des personnes souhaitant s'inscrire aux formations « permis de chasse », janvier et février 2021.
- Premier suivi des populations de tortues d'eau douce Podocnémides (espèce à enjeu ressortie lors de l'analyse des données d'enquête) sur le tronçon Camopi-Trois Sauts via un partenariat avec l'association Kwata, octobre 2021



*Podocnémides (Podocnemis cayennensis/unifilis)*

© A. Anselin

- Seconde mission de suivi des populations de tortues d'eau douce Podocnémides sur le tronçon Camopi-Trois Sauts via un partenariat avec l'association Kwata, octobre 2022.
  - Compte rendu de mission.
- Troisième mission de suivi des populations de tortues d'eau douce Podocnémides sur le tronçon Camopi-Trois Sauts via un partenariat avec l'association Kwata, février-mars 2023.
  - Compte rendu de mission.

- Restitution et réunion de présentation du projet de gestion des podocnémides à l'ilet Moulat en présence du maire de Camopi et de chefs coutumiers de Camopi, août 2023.

## Actions à venir ou proposées

- Restituer le travail réalisé et le diagnostic communautaire au sein des deux communautés locales et prioriser des enjeux, voire les actions à mettre en œuvre. Janvier 2024.
- Poursuivre le lobbying sur la question de l'orpailage : avec la tendance à la baisse du nombre de sites sur le moyen terme, l'éradication semble en effet possible sur la Camopi si une mobilisation des moyens de lutte se met en place.
- Sur les actions d'EEDD, il y a un enjeu à continuer de travailler avec l'école et le collège sur les thématiques identifiées par les adultes, lors des ateliers de restitution.



# Projets en pays Wayana

## Les éléments majeurs en quelques mots

La mise en œuvre du programme a été moins complexe sur le haut Maroni qu'elle ne l'a été sur Camopi. Néanmoins, la persistance de l'orpaillage illégal sur le Maroni est à l'origine d'une situation comparable à celle rencontrée sur Camopi. La mise en œuvre des enquêtes a aussi été contrainte et n'a pu se faire que sur Taluen et Kayodé. La création du PaG en 2007 a en effet été accompagnée de la promesse de l'Etat d'éradiquer l'orpaillage illégal. Cette promesse n'ayant pas été tenue, elle est à l'origine d'une perte de confiance dans les institutions représentant l'Etat (dont le PaG en première ligne sur le terrain).

Pour rappel, le diagnostic, sur l'Alitani, s'est appuyé sur plusieurs modalités d'actions :

- **La participation aux journées « restitutions scientifiques »** du PAG, dans les cinq « gros » villages wayana, en octobre 2019
- **10 entretiens de rencontre et d'échanges** avec les chefs coutumiers, le gran man, des personnes ressources pour

- recueillir leur avis sur le programme et commencer à identifier les enjeux de leur point de vue,
- **1 atelier de lancement du programme**, dans chacun des villages (sauf Pidima), réunissant en tout 225 personnes, permettant un premier échange sur les grandes thématiques à enjeux d'après les habitants,
  - **39 entretiens semi-directifs**, uniquement sur les communes de Taluen et Kayodé, auprès de la chefferie des villages concernés et d'une partie des foyers des 2 villages,
  - Des **animations scolaires**, dédiées à la présentation du programme et du recueil des enjeux du point de vue des élèves,
  - **2 ateliers de restitution** : un atelier dans chacun des villages de Taluen et Kayodé, qui ont permis de valider collectivement des actions à mener ensuite.
  - **Une cartographie de l'orpaillage sur le Maroni**,

Ces ateliers ont donc permis de valider collectivement les grandes priorités liées aux ressources naturelles du point de vue des habitants.

La préoccupation majeure des habitants, de Kayodé ou de Taluen, est la question de **l'orpaillage illégal**.

En outre, l'atelier de Kayodé a permis de valider collectivement un enjeu prioritaire supplémentaire pour les habitants : la **gestion de l'arouman**.

Pour ce qui concerne Taluen, l'atelier de restitution avec les habitants a permis d'identifier un enjeu particulier sur les questions « **chasse et pêche** » à travailler à l'échelle du village, de la communauté wayana et du bassin versant.

## Le projet : ses actions en détail

### Le recrutement et la formation d'un binôme de médiation

Un des objectifs du programme « Terra MaKa'andi » était la professionnalisation d'une équipe locale de médiateur.trices sur les territoires. Il est à noter que sur le territoire du haut-Maroni, le binôme de médiateurs a rencontré quelques difficultés en fin de projet. Deux médiateurs.trices ont été recrutés en début de programme. Ces deux médiateurs ont pu prendre part à toutes les activités du programme mais l'un d'eux a montré assez rapidement des signes de démotivation qui ont nécessité une mobilisation de la coordinatrice afin de tenter de maintenir l'investissement de ce dernier sur la durée. Par la suite, le relationnel s'est dégradé engendrant un conflit entre les deux médiateurs et rendant impossible leur travail en binôme. Suite la crise COVID, la démotivation du médiateur s'est à nouveau accentuée conduisant le PAG à proposer une rupture de contrat. Le programme s'est donc terminé en s'appuyant sur un seul médiateur qui est resté par ailleurs mobilisé et motivé sur toute la durée du programme.

## Le diagnostic communautaire

Le diagnostic communautaire s'est appuyé sur plusieurs modalités d'action, afin de croiser les regards individuels et collectifs et s'assurer d'une bonne compréhension des enjeux du point de vue des habitants. Ainsi, le diagnostic s'est déroulé de la manière suivante :

- La participation aux **journées de restitution scientifique** sur L'Alitani a permis d'avoir un premier échange avec les habitants sur la finalité et les objectifs du programme tout en faisant du lien sur les programmes précédents portés par le PaG et qui ont été des préalables indispensables de TMK. Cela a également permis aux médiateurs de « roder » leurs discours de présentation du travail à mener.
- **Dix entretiens individuels**, basés sur la méthode du « récit de vie » (expliquée plus haut dans le rapport).
- Sujets prioritaires évoqués** : l'orpaillage illégal, la gestion du foncier, gestion du foncier et/ou ZDUC/augmentation démographique et les règles associées (abattis), la chasse commerciale, la raréfaction de l'arouman à Elahé et Kayodé, une réflexion à mener sur les techniques de pêche impactantes à Taluen.
- **Les 4 ateliers publics de lancement du programme**, dans chacun des villages, en novembre 2019, qui a réuni environ 225 personnes et au cours desquels les participants ont été invités à s'exprimer sur les enjeux autour des ressources naturelles, selon eux. Des ateliers d'expression étaient animés pour recueillir le point de vue des habitants sur les différentes thématiques de TMK : cartographie participative, débat mouvant, photolangage, prises de parole.



Atelier de lancement à Taluen © C. Guedon/PAG

**Sujets prioritaires évoqués lors du lancement (concernant le programme TMK) dans le tableau ci-dessous :**

| Villages | Sujet TMK  |
|----------|--|
| Elahé    | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Orpaillage : pollution des cours d'eau, déforestation, pillage des RN (chasse, pêche), fuite des poissons et gibiers, impacts sur l'environnement, LCOI, sécurité</li> <li>- Arouman et la définition de règles de gestion</li> <li>- Pêche : perte des techniques traditionnelles de pêche au profit de techniques plus impactantes (filet) et pollution des fleuves</li> <li>- Besoin de reconnaissance par les administrations du savoir-faire de la gestion durable des espaces et des espèces par les habitants</li> </ul> |
| Taluen   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Orpaillage : pollution des fleuves, déforestation, pillage des RN, fuite des poissons et gibiers, impacts sur l'environnement Réglementation des espèces protégées (alimentations et usages traditionnels)</li> <li>- Pêche : perte des techniques traditionnelles de pêche au profit de techniques plus impactantes (filet) et pollution des fleuves</li> </ul>  |

|                     |   |
|---------------------|---|
| <b>Antecum Pata</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Commercialisation des RN : encadrement et régulation de la pêche et de la chasse commerciale,</li> <li>- Accompagnement à la professionnalisation des vendeurs de poissons et gibiers (déclaration, mise en conformité vis-à-vis des normes, régulation...)</li> <li>- Chasse : mise en place de règles de gestion (expl : protection de certains lieux comme zone de réserve ?), permis de chasser</li> <li>- Pêche : réflexion sur des règles d'usage de la nivrée et des techniques de pêche impactantes (filets)</li> <li>- Orpaillage : pollution des fleuves et dégradation de la forêt</li> </ul> |
| <b>Kayodé</b>       | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Orpaillage : pollution des fleuves et cours d'eau, déforestation, pillage des RN, fuite des poissons et gibiers, impacts sur l'environnement</li> <li>- Réglementation des espèces protégées (plumes pour les coiffes, os de kwata pour le maraké)</li> <li>- Pêche : technique de pêche (filets)</li> </ul>   |

- **Les enquêtes semi-directives.** Suite à ces premiers éléments recueillis, une grille d'enquête a été rédigée et menée sur le terrain mais uniquement dans les villages de Kayodé et de Taluen, pour plusieurs raisons : 1) la crise sanitaire a empêché le travail des médiateurs pendant 8 mois, nous avons donc diminué le territoire concerné ; 2) des difficultés pour voir accès à la pirogue ; 3) un conflit entre les deux médiateurs, qui ne permettait pas qu'ils puissent continuer à travailler en binôme.  
Ainsi, 15 et 24 enquêtes-foyer ont été réalisées respectivement à Kayodé et à Taluen/Twenké. Il s'agissait notamment de recueillir les solutions des habitants sur les différentes ressources naturelles, dont ils font usages quotidiennement.
- **Les deux ateliers publics de restitution du diagnostic communautaire** reprenant l'ensemble des éléments récoltés, et au cours duquel était demandé la participation des habitants pour la priorisation et hiérarchisation des actions à mener.

A l'analyse de l'ensemble de ces éléments de diagnostic, les enjeux diffèrent en fonction des villages.

#### **Un enjeux prioritaire commun pour tous les villages wayana : l'orpaillage illégal :**

Les habitants, que ce soit à Taluen ou Kayodé, mettent en exergue un enjeu prioritaire, en lien avec les ressources naturelles : la dégradation de la forêt et du fleuve liée au fléau de l'orpaillage illégal. Ainsi, des actions ont été mises en place sur les villages pour répondre à cette problématique spécifique et d'autres sont à prévoir. Les éléments ont été rassemblés au sein d'une fiche projet (ci-dessous), nommée fiche projet LCOI social, car elles concernent un territoire plus large que seuls les villages de Taluen et Kayodé.

### Un enjeu spécifique à Kayodé : la raréfaction de l'arouman :

Après présentation des différents éléments de diagnostic, les habitants n'ont pas retenu d'enjeux et de thèmes prioritaires concernant la faune ou la pêche sur leur territoire. Ainsi, l'enjeu prioritaire qui a été validé collectivement est la mise en place d'actions qui permettraient de résoudre la raréfaction de l'arouman, auprès des villages. Ainsi, suivant l'exemple des chantiers de plantation de Trois-Saut, l'idée serait de mettre en œuvre au moins cette première action avant de continuer à travailler d'autres questions, liées aux ressources naturelles.



Arouman © C. Guedan/PAG

### Les enjeux plus globaux à Taluen :

Plusieurs éléments de travail ont été retenus par les habitants de Taluen. Certains sont uniquement spécifiques à l'échelle du village, d'autres sont à travailler à l'échelle du bassin versant, comme la gestion de la faune sauvage ou de la pêche. Ainsi, ces deux niveaux de projets seront à explorer et à mettre en œuvre pour assurer la continuité.

La crise sanitaire a empêché très largement le travail collectif, qui devait être mené dans les villages. Ainsi, que ce soit pour Kayodé ou Taluen, les ateliers de restitution et de priorisation des enjeux par les habitants ont été décalés à plusieurs reprises. Ainsi, aucune action concrète (à l'exception des ateliers LCOI) n'a pu être mise en œuvre. Le programme aura été jusqu'à la définition des enjeux et la formulation d'actions concrètes à mettre en œuvre.

Deux ateliers de médiation LCOI social dans les villages de Kayodé et Taluen ont été organisés. Ils ont été suivis d'ateliers de recrutement (voir chapitre dédié).

## Liste commentée et exhaustive des actions du projet

### Diagnostic et coordination globale :

- Recrutement de médiateur, avril 2019
  - Procédure et programme de recrutement
- Formation des médiateurs, juin/juillet 2019, septembre 2019, décembre 2019 et mars 2021
  - Programmes des formations
  - Passage du diplôme de BAFA
- Entretiens avec le gran man, les chefs coutumiers et personnes ressources, septembre et octobre 2019
- Participation aux journées de restitutions scientifiques du PaG, dans tous les villages wayana, en octobre 2019
- Atelier de lancement du programme, novembre 2019, dans les 4 villages (Kayodé, Elaé, Taluen et Antecum Pata)
  - Compte-rendu d'atelier
  - Synthèse globale des ateliers
- Conception de l'enquête, installation et test du logiciel de saisie, test et ajustement des enquêtes sur le terrain : décembre 2019 et janvier 2020
- Enquêtes semi-directives sur le terrain, février 2020
  - Grille d'enquêtes

### **1<sup>ère</sup> PERIODE COVID, arrêt des activités de terrain de mars à octobre 2020**

- Poursuite des enquêtes sur le terrain, octobre 2020
- Analyse des enquêtes, décembre 2020
  - Tableur Excel et analyse préliminaire des résultats
- Analyse des résultats des enquêtes est réalisée et a fait l'objet d'un diagnostic écrit en 2022
  - Diagnostic Maroni.
- Atelier de restitution des éléments de diagnostic, mars 2021, à Kayodé
  - Note de Stanislas Yamo
- Atelier de restitution des éléments de diagnostic, avril 2021, à Taluen
  - Compte-rendu d'atelier
- Rédaction d'une fiche projet qui synthétise les actions menées et propose une planification des activités à mener à l'occasion de la démission de la coordinatrice, août 2021.



Atelier LCOI pilote à Kayodé © C. Guedon/PAG

## Thématique Lutte contre l'orpaillage illégal :

- Atelier « LCOI » (atelier pilote) de Kayodé en novembre 2020
  - Compte rendu d'atelier
- Atelier « LCOI » à Taluen/Twenké, janvier 2021
  - Compte rendu d'atelier
- Atelier « Recrutement » à Kayodé, janvier 2021
- Atelier « recrutement » à Taluen/Twenké, février 2021
- Cartographie de l'orpaillage sur le bassin du Maroni a été conduite en 2022 :
  - Rapport d'exécution.

## Thématique chasse et valorisation des ressources :

- Représentation des danses Teko sur Kayodé en août 2022. Ces ateliers ont été menés hors financement FEDER mais ils s'inscrivent pleinement dans la continuité des actions identifiées dans le projet. Il est en effet supposé que les danses, compte tenu de leur lien aux ressources naturelles (les danses constituent en effet des demandes aux maîtres tutélaires des animaux visant à s'assurer de l'abondance des ressources), peuvent constituer une porte d'entrée afin de lancer des ateliers dédiés à la chasse. Cet enjeu est en effet identifié dans le cadre du diagnostic.
- Organisation de restitutions sur les études et les suivis relatifs à la chasse dans le cadre d'un évènement de communication organisé par le PAG à l'attention des habitants du Haut-Maroni au sein des villages de Elahé, Taluen-Twenké, Kayodé et Antécum Pata. Au total 210 élèves et plus de 100 adultes ont participé à ces journées.

## Actions à venir ou proposées

### Kayodé et Taluen :

Sur les questions d'orpaillage, cf. la fiche LCOI ci-dessous.

### Kayodé :

#### *Arouman et plantes :*

- Mettre en place un chantier de plantation d'arouman, sur le même format que Trois-Sauts.
- Organiser un atelier sur la question spécifique « arouman », suite aux plantations dans une perspective de restitution du travail mené et afin d'identifier d'autres actions à mettre en œuvre concrètement sur la question de l'arouman. (Par exemple : animations à l'école sur les différents arouman, leurs écologies, atelier de tissage...).

## Taluen :

### Chasse

- Un séminaire / grande réunion « chasse » pour lancer une réflexion plus large et plus collective autour des questions des prélèvements de faune sauvage.
- Lors des échanges avec les participants en atelier de restitution, une idée a été formulée par les participants d'organiser fin une fois le tukusipan réparé (il l'a été en 2022), une grande réunion rassemblant les autorités coutumières wayanas et bonis, les surinamais et les services de l'Etat concernés pour parler des règles évoquées lors des enquêtes et de mettre en valeur les modes traditionnels de gestion. Lors de cet évènement, une séquence serait consacrée à des interventions sur la chasse et ses modes traditionnels de gestion par les sachants wayana/boni (intervenant wayana Aïma Opoya).
  - Atelier de sensibilisation/information à la gestion traditionnelle de la chasse avec Aïma Opoya (chef de Taluen), en double voix avec l'OFB (vision occidentale de la chasse) : écologie des espèces, règles traditionnelles du prélèvement, quota du littoral...
  - Définition collective (au niveau du bassin versant) des espèces prioritaires sur lesquelles il est nécessaire de poser collectivement des mesures de gestion.
- Un cycle d'ateliers d'information, de visites (notamment de l'essai en pisciculture à Anapaïke), de discussion autour d'implication des habitants au sein des protocoles scientifiques, viendraient compléter cette 1ère action, afin d'acquérir assez d'éléments d'informations et d'analyse pour pouvoir prendre le temps de décider collectivement et de manière consensuelle les mesures de gestion.

Les sujets abordés peuvent être divers :

- Atelier d'information, de sensibilisation sur les espèces fléchées par la communauté (du point de vue académique et traditionnel),
- Atelier d'implication des habitants au sein des protocoles scientifiques (IKA, relevé des données sur le prélèvement...),
- Atelier de définition du prélèvement durable de certaines espèces, avec venue des scientifiques pour accompagner sur les modèles de calcul,
- Atelier de suivi des espèces,



Boucanage de gibiers © G. Longin/PAG

- Organisation de fêtes traditionnelles autour de la chasse,
- Etc...

*Pêche :*

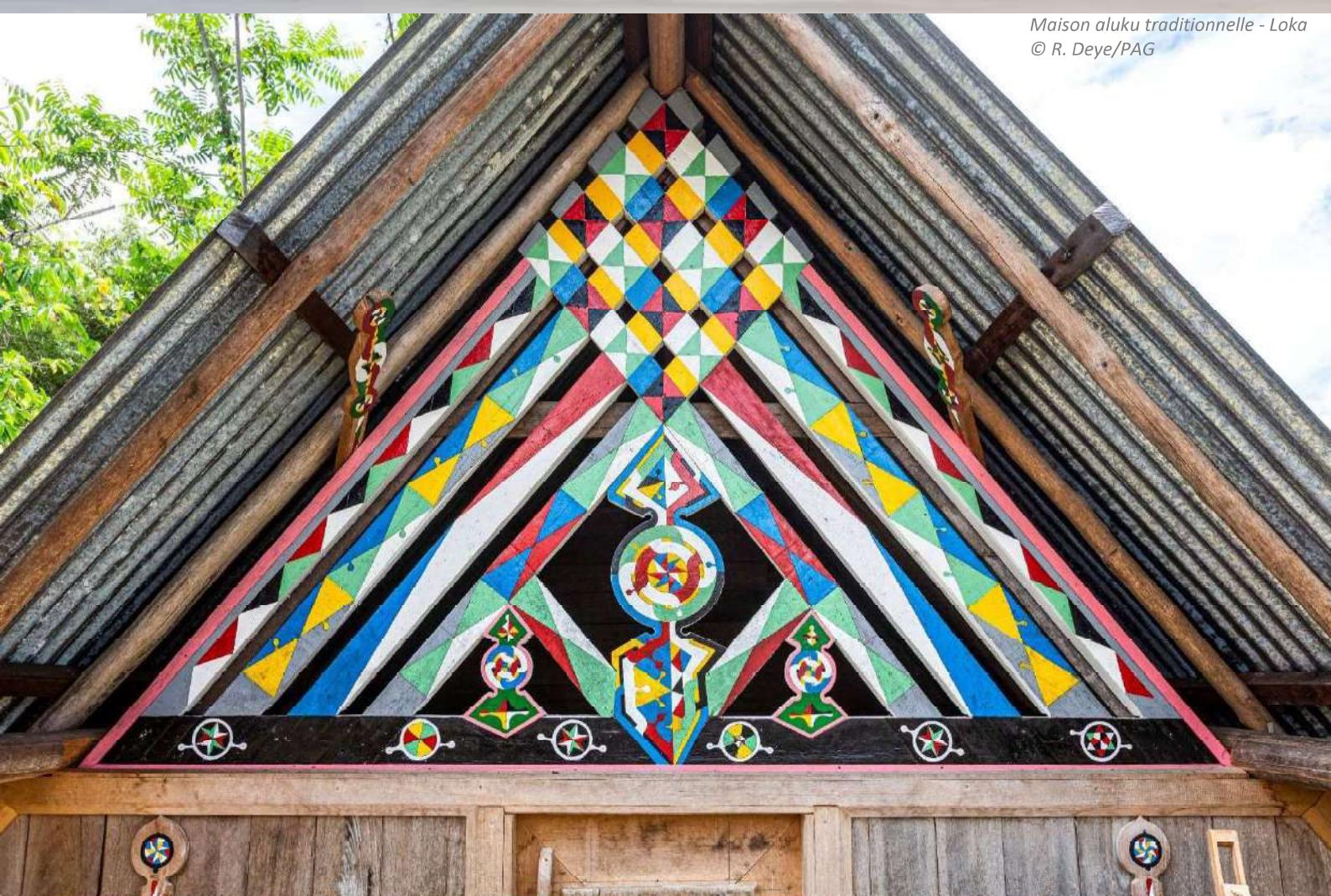
- Pour les mêmes raisons évoquées que pour le sujet « chasse », les participants ont eu du mal à se positionner sur d'éventuelles règles à mettre en place. Un travail, équivalent à celui proposé pour la chasse serait également à expérimenter. La pêche étant un sujet qui semble moins préoccupant pour les habitants, il n'est pas ressorti comme prioritaire au sujet chasse.

*Abattis :*

- Un travail autour des cartes de la répartition des abattis semble être une approche qui pourrait lancer les discussions, intégrant les nouveaux layons qui vont être ouverts.
- Un cycle d'information/formation/visite sur la thématique « abattis » pourrait être imaginé et construit avec les habitants.

*Plantes / forêt :*

- Un travail de recueil d'information sur la possibilité de planter certaines espèces d'arbre pourrait être envisagé (wapa, wacapou, angélique).
- Evaluation et gestion de la ressource sur les autres espèces utilisées en artisanat et en construction traditionnelle (bois ronds) > discussion en cours autour d'un projet multi-partenarial piloté par le CNRS (nouvelle demande FEDER à venir).



# Projets sur le territoire de Papaïchton

## Les éléments majeurs en quelques mots

Pour rappel, le diagnostic sur Papaïchton s'est appuyé sur plusieurs modalités d'actions :

- La participation aux journées « restitutions scientifiques » du PAG sur Papaïchton et Loka en octobre 2019.
- 13 entretiens de rencontre et d'échanges avec les chefs coutumiers : 2 chefs coutumiers, 10 personnes ressources, 1 leader, 1 personnel de mairie pour recueillir leur avis sur le programme et commencer à identifier les enjeux de leur point de vue,
- 2 ateliers de lancement du programme, dans chacun des villages (Papaïchton bourg et Loka), réunissant en tout 80 personnes, permettant un premier échange sur les grandes thématiques à enjeux d'après les habitants.
- 43 entretiens semi-directifs, auprès de l'ensemble de la chefferie de Papaïchton et de quelques familles des villages. Il s'agissait notamment de recueillir les solutions aluku sur

les différentes ressources naturelles, dont ils font usages quotidiennement.

- Des **animations scolaires**, dédiées à la présentation du programme et au recueil des enjeux du point de vue des élèves.
- **1 atelier de restitution** à Papaïchton.
- Une **cartographie de l'orpailage** sur le bassin du Maroni a été conduite en 2021.

L'analyse des résultats des enquêtes a été réalisée et a fait l'objet d'un diagnostic écrit. Les ateliers de restitution auprès de la population ont été fortement retardés en raison de l'épidémie de Covid-19 (2<sup>ème</sup> vague, mai 2021). Ils se sont finalement tenus en décembre 2021.

Les sujets majeurs ressortant du diagnostic sont : **le prélèvement de Kwata (*Ateles paniscus*), l'orpailage illégal, la perte des savoirs notamment ceux liés à la pêche et la gestion forestière.**

## Le projet : ses actions en détails

### Le recrutement et la formation d'un binôme de médiation

Un des objectifs du programme « Terra MaKa'andi » était la professionnalisation d'une équipe locale de médiateur.trices sur les territoires. Il est à noter que sur le territoire de Papaïchton, le binôme de médiateurs a très bien fonctionné. Motivé, ce binôme s'est mobilisé lors de toutes les phases du projet et leurs contrats ont été renouvelés pour une année supplémentaire. L'un d'eux a même été prolongé de quelques mois afin d'organiser et d'animer l'atelier orpaillage et de mettre en place les restitutions du programme. Il a par la suite été recruté sur un poste permanent du PAG.

### Le diagnostic communautaire

Le diagnostic communautaire s'est appuyé sur plusieurs modalités d'action, afin de multiplier les points de vue et croiser les regards individuels et collectifs, les âges et sexes des personnes impliquées et de s'assurer d'une bonne compréhension des enjeux du point de vue des habitants.

Les éléments à retenir de ce diagnostic sont présentés ici :

- La participation aux **journées de restitution scientifique** (octobre 2019) sur Papaïchton et Loka a permis d'avoir un premier échange avec les habitants sur la finalité et les objectifs du programme tout en faisant du lien sur les programmes précédents portés par le PaG et qui ont été des préalables indispensables de TMK. Cela a également permis aux deux médiateurs de « roder » leurs discours de présentation du travail à mener.
- **Treize entretiens individuels** : 2 chefs coutumiers, 10 personnes ressources, 1 leader, 1 personnel de mairie pour recueillir leur avis sur le programme et commencer à

identifier les enjeux de leur point de vue. Comme sur les autres territoires, ces entretiens étaient basés sur la méthode du « récit de vie » (expliquée plus haut dans le rapport).

**Sujets prioritaires évoqués : l'orpailage illégal, le kwata et la gestion forestière.**

- **Deux ateliers publics de lancement du programme** ont été menés à Papaïchton et à Loka-Bonniville les 6 et 7 novembre 2019. Ils ont réuni au total 80 personnes, permettant un premier échange sur les grandes thématiques à enjeux d'après les habitants.  
**Sujets prioritaires évoqués :** *l'orpailage illégal, la gestion forestière en lien avec l'ONF, la pêche, la chasse et les ZDUC (avec en plus les déchets et l'éducation à l'environnement sur Loka).*
- **Les enquêtes semi-directives.** 43 entretiens semi-directifs, auprès de l'ensemble de la chefferie de Papaïchton et de quelques familles des villages. Il s'agissait notamment de recueillir les solutions aluku sur les différentes ressources naturelles, dont ils font usages quotidiennement.
- **L'ateliers public de restitution du diagnostic communautaire** (décembre 2021) reprenant l'ensemble des éléments récoltés, et au cours duquel était demandé la participation des habitants pour la priorisation et hiérarchisation des actions à mener.  
La persistance de l'orpailage illégal ainsi que celle des espèces protégées et faisant l'objet d'usage (en premier lieu, le cas du Kwata) sont ressorties comme prioritaires.



Atelier de lancement à Papaïchton  
© C. Guedon/PAG

## Les actions en parallèle du diagnostic communautaire

Bien que les restitutions aient été décalées sur Papaïchton, car reportées à plusieurs reprises du fait du Covid-19, deux enjeux prioritaires pour les habitants étaient déjà connus.

Il s'agit de **l'orpailage illégal** (organisation d'un atelier dédié comme sur les autres territoires) et d'un autre sujet depuis longtemps connu des équipes du PaG et de ses partenaires (DGTM ex-DEAL, OFB ex-ONCFS et le milieu naturaliste) : **le prélèvement du singe atèle ou kwata (*Ateles paniscus*), notamment dans le cadre de rites cultuels.**

Déjà en 2010, des réunions avec les chefs coutumiers des différentes communautés avaient été animées autour des questions du prélèvement de kwata.



Réunion multipartite avec évocation du sujet dérogation Kwata © S. Bouillaget/PAG

En octobre 2019, une nouvelle réunion réunissant l'ensemble des chefs coutumiers de l'Alitany et du Lawa, la Préfecture et des institutions publiques s'est tenue. Lors de cette dernière, le Parc amazonien a été désigné pour accompagner les communautés d'habitants à déposer une demande spécifique dérogatoire de prélèvement du Kwata (*Ateles paniscus*).

En parallèle, plusieurs autres initiatives sur le territoire communal (touchant directement au lien des habitants avec leurs terres) étaient (et sont toujours fin 2023) en cours : la Directive Régionale d'Aménagement Sud (qui doit être suivie de plans de gestion des forêts exploitées) et l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme.

Dès le début du projet, il a été constaté une position très méfiante des chefs coutumiers aluku. Le refus d'un accompagnement par le PAG pour travailler sur une réflexion autour des usages du Kwata a ainsi été formulé lors des premiers échanges. La position des chefs coutumiers s'est par la suite assouplie, notamment grâce aux échanges qu'ils ont pu avoir avec la Direction du PAG.

Ces échanges ont contribué (en partie au moins) à relancer l'association des chefs coutumiers aluku en sommeil depuis quelques années. Un nouveau cycle d'échange a pu se mettre en place. Les difficultés rencontrées par l'association des Chefs coutumiers pour gérer bénévolement tous les dossiers en cours sans pouvoir s'appuyer sur un salarié ont néanmoins été exprimées lors de la dernière réunion. Cette situation explique en grande partie les faibles avancées du dossier. Le PAG reste néanmoins à disposition des Chefs coutumiers.

Les études scientifiques guyanaises menées jusqu'ici permettent d'avoir des données fragmentaires sur l'écologie de l'espèce (études anciennes et menées essentiellement au Suriname) et d'estimer des densités de population sur le territoire, notamment le PaG. Ces données ont néanmoins pu être utilisées sous différentes formes.

C'est l'exemple de la **création d'un jeu de rôle** par le PAG avec l'accompagnement du CIRAD (voir rapport dédié). Ce jeu de rôle constitue un véritable outil d'aide à la décision pour les habitants. A ce jour deux versions du jeu ont été conçues. Les réflexions se sont poursuivies en 2022 et 2023 pour finaliser l'une des deux versions. Compte tenu de l'usage probablement restreint du jeu (nécessité d'une animation), le rapport usage/coût ne va pas dans le sens d'une production de qualité. Il restera donc « artisanal ».

Il apparaît que l'ensemble de ces travaux n'était pas suffisant pour accompagner dans de bonnes conditions techniques les communautés d'habitants à la rédaction de dossiers de demande de dérogation. Il est en effet impossible de suivre les impacts des prélèvements faute de données de densité suffisantes et faute d'un protocole fiable de suivi des atèles. Un dispositif de suivi est ainsi une condition indispensable à toute demande de dérogation.

Pour avancer sur ces points, le parc a internalisé en 2021 (via un CDD sur fonds propres) la réalisation d'un **état des connaissances sur le Kwata** (Travail de Noé Le Chanoine, voir rapport dédié). Cela a permis de :



Test du jeu de rôle Kwata à Papaïchton © S. Bouillaget/PAG

- Synthétiser les données disponibles sur l'écologie de l'espèce en Guyane (et au Suriname),
- Compiler les données sur les usages connus en Guyane,
- Analyser les données de prélèvement disponibles en Guyane et les mobiliser pour tester des modèles de durabilité de prélèvements,
- Recueillir des exemples des cadres légaux et prélèvements d'espèces protégées ailleurs dans le monde,
- Identifier les méthodes potentielles de suivi,
- Proposer une esquisse de protocole-test de suivi par drone à caméra thermique.

Ce travail s'est poursuivi par le **développement et le test d'un protocole de suivi du Kwata par drone à caméra thermique** (voir rapport dédié). Pour ce faire le PAG a ouvert un autre CDD (sur fonds propres) dédié en 2022/2023. Cela a débuté par un test sur la Réserve Naturelle Nationale des Nouragues qui bénéficie du jeu de données de suivi de la grande faune (dont Kwata) le plus robuste en Guyane. Ensuite un nouveau modèle de drone tout aussi performant et plus pratique pour un suivi en milieu forestier obstrué a été testé grâce à un partenariat avec le zoo de Guyane qui dispose de kwatas en captivité. Enfin le protocole consolidé et le nouveau modèle de drone ont été testés à Saül lors d'une dernière mission. Cela a donné des résultats prometteurs ouvrant la voie au déploiement du protocole à plus large échelle en Guyane.



*Test du protocole par drone à la RNN des Nouragues © C. Marques-Ferri/PAG*

## Liste commentée et exhaustive des actions du projet

### Diagnostic et coordination globale :

- Recrutement de médiateurs, avril 2019
  - Procédure et programme de recrutement
- Formation des médiateurs, juin/juillet 2019, septembre 2019, décembre 2019 et mars 2021
  - Programmes des formations
  - Passage du diplôme de BAFA
- Entretiens avec les chefs coutumiers et personnes ressources, septembre et octobre 2019
- Participation aux journées de restitutions scientifiques du PaG à Papaichton et Loka-Bonniville, en octobre 2019
- Atelier de lancement du programme, novembre 2019 :
  - Compte-rendu d'atelier
  - Synthèse globale des ateliers
- Conception de l'enquête, installation et test du logiciel de saisie, test et ajustement des enquêtes sur le terrain : décembre 2019 et janvier 2020
- Enquêtes semi-directives sur le terrain, février 2020
  - Grille d'enquêtes

#### **1<sup>ère</sup> PERIODE COVID, arrêt des activités de terrain de mars à octobre 2020**

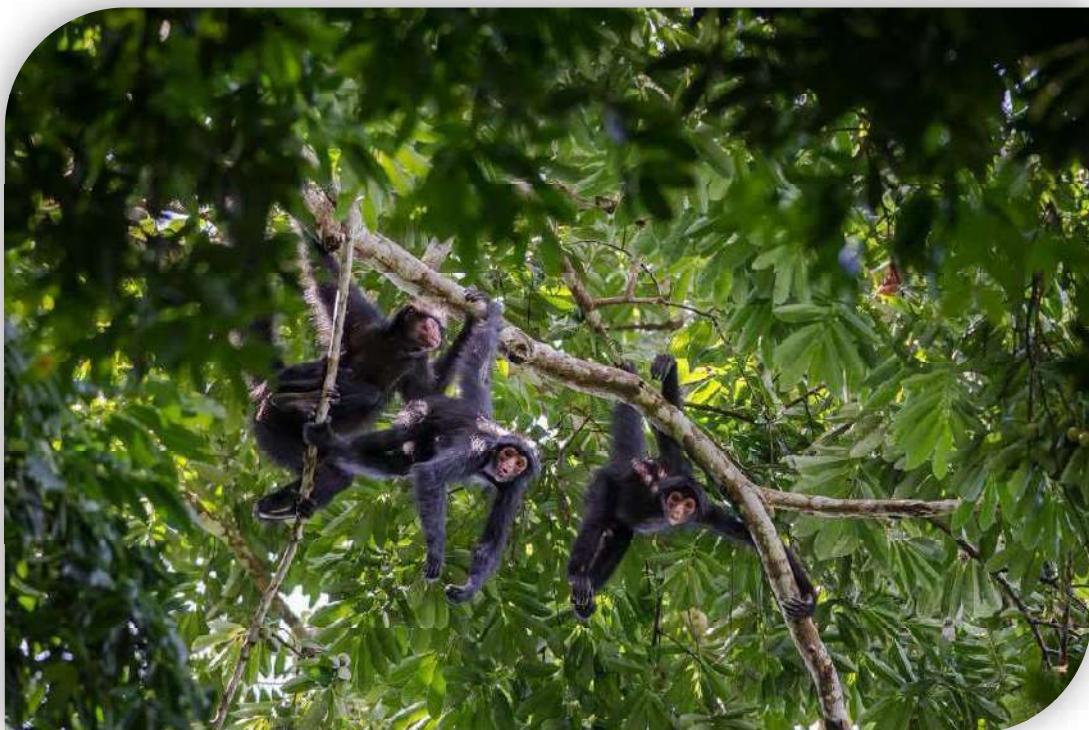
- Poursuite des enquêtes sur le terrain, octobre 2020
- Analyse des enquêtes, décembre 2020
  - Tableur Excel et analyse préliminaire des résultats
- Rédaction d'une fiche projet qui synthétise les actions menées et propose une planification des activités à mener à l'occasion du départ de la coordinatrice, août 2021.
- Prolongation du contrat à temps partiel d'un médiateur de Papaïchton (période septembre à décembre 2021).
- Les ateliers de restitution auprès de la population ont été fortement retardés en raison de l'épidémie de Covid-19 (2<sup>ème</sup> vague, mai 2021). Ils se sont finalement tenus en décembre 2021.
- L'analyse des résultats des enquêtes est réalisée et a fait l'objet d'un diagnostic écrit en 2022.
  - Diagnostic Lawa et Alitani

### Thématique Lutte contre l'orpaillage illégal :

- Réunion en sous-préfecture de SLM pour calage atelier de Papaïchton, avril 2021 (atelier reporté à novembre 2021).
- Réunion du volet social de la LCOI afin de caler l'atelier de Papaïchton, 14 octobre 2021 (EMOPI).
- Atelier « LCOI » à Papaïchton en novembre 2021 en lien avec l'EMOPI

- Compte-rendu de l'atelier
- Une cartographie de l'orpaillage sur le bassin du Maroni a été conduite en 2021.

## Thématique Kwata (*Ateles paniscus*) :



*Kwata (Ateles paniscus)* ©  
G. Feuillet/PAG

- Compilation des données disponibles : données IKA et données chasse
- Réunion du 3 octobre 2019 à Maripa-Soula
  - Compte rendu
- Entretiens : Nlys de Pracontal (CNPN) et Kévin Pineau (CSRPN)
  - Nlys de Pracontal – Membre du CNPN : 18 mars 2019, 1er juillet 2019, 14 octobre 2019, 2 avril 2020 et 7 mai 2020 ; Kévin Pineau : 14 mars, novembre 2019 et janvier 2020.
  - Synthèse des échanges avec Nlys de Pracontal
- Tentative de prise de contact, en novembre 2019, avec le ministère, Mme Mireille Celdran et M. Baptiste Blanchard. Malgré une aide de François Korysko (délégué Guyane de l'OFB), ces prises de contact n'ont pas été fructueuses.
- Création d'un prototype « jeu de rôle kwata »
  - 2 Journée avec Christophe Le Page (voir rapport) , Cécile, l'équipe de médiation
  - Atelier CS : présentation du prototype « jeu chasse au kwata »
  - Débriefing / amélioration du prototype en janvier
  - Test avec une équipe d'agents volontaires au siège le 27/01 : échanges sur les règles, l'intention du jeu

- Test sur le terrain, sur les 2 fleuves, (Maripa-Soula, Papaïchton et Trois-sauts) : retour d'expérience, formalisation de règles par Guillaume Longin.
- Rédaction d'une note méthodo, de suivi et de capitalisation.
- Présentation au CSRPN le 27 janvier 2020
  - Enregistrement, en attente du compte rendu de la DGTM
- Atelier « chefs coutumiers » à Papaïchton / échanges collectifs à Trois-Sauts
  - Compte rendu et enregistrement
  - Première proposition de travail écrite par les chefs coutumiers Aluku
  - Différentes propositions de gestion par les chefs de village, chasseurs et chef coutumier des wayāpis.
- Bibliographie : recueil de plusieurs types de demandes de dérogation pour exemple, travail de Cécile, travail de Guillaume, contribution de M. et Mme Grenand et M. Davy
  - Création d'un dossier sur le réseau
- Prise de contact officielle par Arnaud Anselin, avec les membres du CNPN, M. Urbano et M. Muller, avec envoi de la synthèse de Guillaume.

***1<sup>ère</sup> PERIODE COVID, arrêt des activités de terrain de mars à octobre 2020***

- Création d'une fiche projet Kwata avec proposition d'organisation interne (équipe projet / équipe terrain)
- Animation d'un atelier à Papaïchton avec la chefferie Aluku, point d'avancement, le 19 novembre 2020
  - Compte-rendu
- Animation d'un atelier au CS du PaG le 9 décembre 2020
  - Compte-rendu
- Animation d'un atelier à PPI en mars 2021 avec la chefferie Aluku, pour faire un point d'avancement sur leur travail
  - Compte rendu
- Réflexion sur une fiche de poste pour renforcer la partie biblio et état de l'art sur la question du kwata et sur des demandes similaires à l'international. Embauche du vacataire au sein du service PNC en mai 2021 pour 7 mois.
  - Fiche de poste
- Réflexion et développement d'un projet de suivi scientifique spécifique et pérenne sur la population de singe atèle.
- Analyse des enquêtes liées au prélèvement pour les 4 territoires concernés et restitutions réalisées à Trois-Sauts, Taluen et Kayodé
  - Trois-sauts : test du jeu du kwata avec les habitants et en préambule d'un atelier « chasse » avec les chefs. La communauté ne souhaite pas s'engager dans un dossier de dérogation mais a commencé à réfléchir à des règles communautaires pour un prélèvement durable de l'espèce

- Taluen : demande explicite des habitants d'être associé à la démarche des Alukus. Ils proposent d'aborder ce sujet lors de la « grande » réunion « chasse » prévue fin septembre 2021 (réunion qui n'aura pas lieu).
  - Kayodé : pas de point spécifique lié à ce sujet n'est ressorti. Les garder dans la boucle néanmoins.
- Réactivation par les chefs alukus de l'Association des autorités coutumières de la communauté Aluku de Guyane créée en 2011 mais en sommeil depuis qq années.
- Réunion d'urgence avant le départ des chasses traditionnelles de Puu-Baaka, en Préfecture de Cayenne, juillet 2021.
  - Compte rendu de la réunion
- Réunion de discussion entre la Direction du PaG et les Chefs aluku sur divers sujets (dont dérogation Kwata), 8 novembre 2021.
- Embauche de Noé Le Chanoine (via une prestation en boîte d'intérim) afin de réaliser en interne un état des connaissances sur le Kwata (*Ateles paniscus*). Le choix a été fait d'internaliser ce travail afin d'en réduire le coût. La réalisation d'une telle étude (sur une durée équivalente) par un expert à son compte ou en bureau d'étude, aurait en effet représenté un coût trop élevé.
- Finalisation de l'Etat des connaissances relatives au Kwata, décembre 2021 :
  - Rapport Etat des connaissances.
- Proposition d'un protocole de suivi des populations, décembre 2021 (travaux de Noé Le Chanoine).
  - Protocole préliminaire de suivi par drône.
- Recrutement d'une chargée de mission faune, Cristina Marques-Ferri, (en CDD sur ressources PaG) pour tester sur le terrain le protocole de suivi du Kwata par drône, septembre 2022 à février 2023.
- Recrutement de Vincent Premel (naturaliste et droniste) en appui terrain pour la mission aux Nouragues (CDD de 8 jours).
- Test du protocole sur le terrain au sein de la réserve des Nouragues en mobilisant l'entreprise SENTINEL, novembre 2022.
  - Rapport de mission intégré au rapport d'exécution
- Test des capacités de détection des drones à caméra thermique sur les Kwata du zoo de Guyane en mobilisant l'entreprise GEOGUY et en mettant en place un partenariat avec le zoo, novembre 2022.
  - Rapport de mission intégré au rapport d'exécution
- Test d'un protocole consolidé sur le terrain à Saül en mobilisant l'entreprise GEOGUY, novembre 2022.



Atelier Kwata de mars 2021 avec les chefs aluku © D. Pinson/PAG



Premiers tests du protocole par drone sur la RNN des Nouragues © V. Premel/PAG

- Nouveau protocole consolidé
- Rapport d'exécution dédié
- Réunion de concertation du 18 novembre 2022 sur les suites à donner à la question de la dérogation Kwata. Lors de cette réunion les difficultés de l'association des chefs coutumiers à animer une demande de dérogation sont évoquées faute de salarié dédié au sein de l'association. Le PaG de son côté s'engage à lancer des stages en droit afin d'éclairer la prise en compte des cultes par la réglementation et son potentiel conflit avec la réglementation espèce protégée.
  - Compte rendu de la réunion
- Session d'amélioration du jeu de rôle Kwata, mars 2023.
- Recrutement d'une stagiaire de l'école de magistrature pour travailler sur les notions juridiques de culte et de culture, fin 2023 (début de mission en février 2024).

## Actions à venir

- Prévoir des ateliers de travail avec la chefferie aluku et wayana sur la dérogation si les chefs aluku se remobilisent sur cette question. Plusieurs thèmes seront à aborder :
  - Atelier décisionnel : Décision de faire un dossier commun wayana/aluku ou un dossier aluku sur la partie cultuelle uniquement.
  - Atelier d'information : Restitution des travaux de Noé et Cristina à Papaïchton à minima (prévu en 2024).
  - Atelier de rédaction : Point d'avancement sur le travail de la chefferie coutumière et identification des sujets à creuser, qui feront alors l'objet d'autres ateliers de rédaction du dossier
- Jeu du kwata :
  - Mener une réflexion pour élargir les espèces concernées, pour essayer d'avoir un jeu de sensibilisation et de discussion autour de la gestion durable des gibiers (hocco, iguane, cochon bois qui sont des espèces menacées d'après les communautés et importantes pour eux ?)
- Point d'avancement auprès du CSRPN / CNPN
- Lancement d'une étude conséquente de suivi du Kwata (durée 6 ans) : recherche de financement > Validation en CODIR de novembre 2023 d'un dépôt de dossier au Fonds vert





## Orpaillage illégal

### Les éléments majeurs en quelques mots

#### L'animation d'ateliers de dialogue entre habitants et institutionnels

L'orpaillage illégal est un sujet omniprésent dans toutes discussions relatives aux ressources naturelles sur Camopi, Papaïchton et l'Alitani<sup>36</sup>. Quel que soit le sujet abordé, les impacts de l'orpaillage sont systématiques : raréfaction des ressources en raison du braconnage et de la perturbation/destruction des milieux naturels, insécurité sur les territoires de chasse/pêche, impacts en termes de santé publique, vol de pirogues indispensables à la vie sur place, sentiment d'abandon ...

Ce fléau a constitué un sujet majeur de crispation lors des ateliers de lancement avec l'expression d'une promesse non tenue. En effet, en 2005, lors de la conférence de Paris sur la biodiversité, le Président Jacques Chirac prenait un engagement face aux guyanais et à la communauté internationale : « *Dans le parc national de Guyane, l'orpaillage illégal sera éradiqué* ». L'assurance d'une éradication rapide de l'orpaillage par l'Etat dans la zone du Parc tenait ainsi lieu d'argument principal lors des concertations préalables avec les communautés<sup>37</sup>. Si le parc fut créé deux ans plus tard, force est de

<sup>36</sup> Il n'y a pas d'orpaillage illégal en amont de Camopi sur l'Oyapock

<sup>37</sup> PAG 2023, Diagnostic Camopi et Trois Sauts. Projet Terra Maka'andi.93 p.

constater que l'orpaillage lui, n'a toujours pas été éradiqué.

Il semblait donc indispensable de fournir un espace d'expression et d'échanges pour les habitants sur ce sujet majeur. Il s'agissait alors d'aller au-delà des clivages et des positionnements idéologiques sur ce sujet et donc d'inventer une troisième voie capable d'intégrer les revendications diverses. La stratégie visée a été la mise en place de dialogues territoriaux efficaces, avec l'idée que la réussite des uns dépend de la satisfaction des autres.

Il s'agissait aussi et surtout de répondre à des besoins fondamentaux d'écoute et de partage de l'information qui sont parfois laissés de côté par manque de temps et de ressource dédiée. Grâce à son équipe de médiation et à sa logistique, le projet Terra MaKa'andi a donc constitué une opportunité pour répondre à ces besoins.

Dans ce cadre, un cycle d'ateliers d'information et de dialogue territorial a été mis en place. Les ateliers se sont tenus à Kayodé, Twenké-Taluen, Camopi et Papaïchton en mobilisant tous les acteurs de la lutte contre l'orpaillage illégal (LCOI) : Préfecture de Guyane, Procureur, Etat-Major de lutte contre l'orpaillage et la pêche illicites (EMOPI), les Forces armées de Guyane (FAG), la Gendarmerie et le RSMA.

## Les grands objectifs visés :

Une présentation de la philosophie, des grands principes et objectifs des ateliers a été réalisée en octobre 2020 aux membres de l'EMOPI lors d'une réunion HARPIE. Lors de cette séquence, les membres ont donné un accord de principe pour la tenue de ces ateliers, en commençant par un « atelier pilote » sur Kayodé afin de mettre à l'épreuve la méthode sur le terrain.

Ces ateliers « orpaillage » ont eu pour but de :

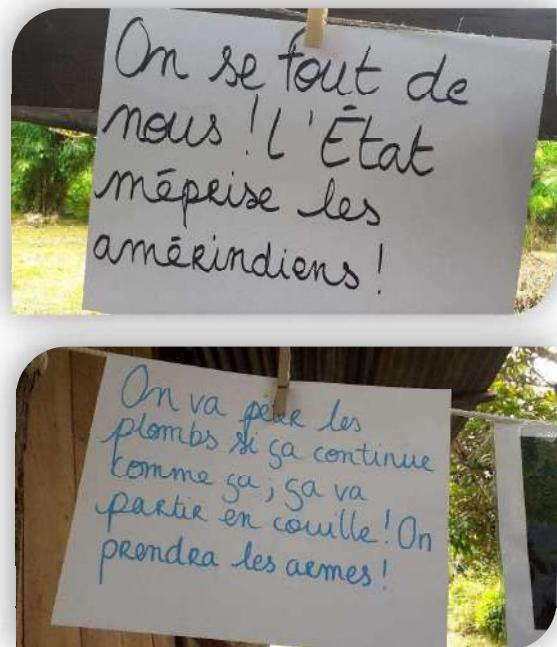
- Contribuer à expliquer et clarifier l'organisation de la lutte contre l'orpaillage (LCOI) en Guyane et le rôle de chacun (Préfecture-EMOPI, Gendarmerie, Forces Armées, PaG).
- Instaurer un dialogue entre les communautés d'habitants et les institutions en charge de ces questions,
- Permettre une écoute active et une médiation efficace entre les différents participants aux ateliers concernés.

Des méthodes d'animation d'ateliers ont été mises en œuvre afin d'être garant de la bonne tenue des échanges, au travers d'outils qui ont fait leurs preuves, tel que « le porteur de parole », « les 3 C », le « ciné-débat » et le moment informel de convivialité.

## Les grands résultats des ateliers et leurs suites

Lors des ateliers, les habitants ont pu exprimer leur sentiment (pour ne pas dire exaspération) sur la situation et faire un certain nombre de propositions d'amélioration ou de suggestions d'actions à mener. Après échange, certaines ont semblé réalisables et importantes à effectuer.

Ainsi, à titre d'exemple, des **ateliers de « recrutement »** FAG/GEND/RSMA ont été organisés dans chacun des villages avec l'appui du PAG.



Expression du désespoir des habitants lors des ateliers LCOI © C. Guedon/PAG

La mobilisation du parc s'est poursuivie (et se poursuit encore) avec du **lobbying** pour faire comprendre au plus grand nombre la situation vécue par les habitants et les impacts sur les écosystèmes. Cela est par exemple passé par l'organisation de déplacements sur place pour des journalistes afin de réaliser des reportages sur les impacts de l'orpaillage ou par l'organisation d'un vol héliporté mi-juillet 2021 sur Maripa-Soula et Papaïchton pour des membres de l'Assemblée nationale et de la commission d'enquête parlementaire sur la LCOI afin qu'ils puissent échanger avec des habitants, élus et coutumiers et voir les impacts de l'orpaillage.

Enfin, une **cartographie des impacts** de l'orpaillage a été produite sur les bassins versants du Maroni et de l'Oyapock (voir encart dédié et extraits cartographiques ci-dessous). Elle porte sur la période 2000-2021 (actualisée depuis) et inclut les parties surinamiennes du bassin du Maroni et brésilienne de celui de l'Oyapock. Ce travail a consisté en un travail de digitalisation à partir de diverses données disponibles notamment les données du WWF et surtout celles de Hansen & al (2013)<sup>38</sup> qui proposent un suivi annuel de la déforestation depuis 2000.

Ainsi, ces travaux de cartographie montrent qu'en 2021, environ **554 km<sup>2</sup>** du **bassin versant du Maroni** ont été lourdement impactés par les activités minières depuis plus de 20 ans, avec respectivement **144 km<sup>2</sup> (26 %)** touchés du côté guyanais et **409 km<sup>2</sup> (74 %)** du côté surinamais.

La recherche de l'or se concentrant sur les cours d'eau, ce sont environ **3000 kilomètres de rivières rejoignant le Maroni** qui ont, d'ores et déjà, été **totale et durablement détruits**. Environ 1074 kilomètres du côté guyanais et 1976 km côté surinamais.

Pour ce qui est des impacts diffus, on estime à plus de **10 000 km le linéaire de cours d'eau du Maroni** possiblement impacté par de l'orpaillage en amont en 20 ans.

Ainsi sur les **9297 km de cours d'eau chassés et pêchés** sur le bassin du Maroni côté guyanais et surinamais par les Alukus et les Wayanas, ce sont **2072 km** soit 22 % d'entre eux qui sont impactés par de l'activité minière en amont en 2021.

Si l'on étudie les mêmes données dans un rayon de 20 km autour des principales zones habitées ces chiffres montent à quasi 35% (1386 km sur 3993) des cours d'eau chassés et pêchés qui sont potentiellement impactés en 2021.

---

<sup>38</sup> Hansen, M. C., P. V. Potapov, R. Moore, M. Hancher, S. A. Turubanova, A. Tyukavina, D. Thau, S. V. Stehman, S.J. Goetz, T. R. Loveland, A. Kommareddy, A. Egorov, L. Chini, C. O. Justice, and J. R. G. Townshend. 2013. High-Resolution Global Maps of 21st-Century Forest Cover Change. *Science* 342 (15 November): 850–53. Data available from: [earthenginepartners.appspot.com/science-2013-global-forest](http://earthenginepartners.appspot.com/science-2013-global-forest).

## Liste exhaustive des Actions déjà menées

- Présentation et validation du projet en CODIR, février 2020
- Echange interne PAG, rédaction d'une note à destination de l'EMOPI, avril 2020
- Echange direction PAG/Membres de l'EMOPI : 1<sup>ère</sup> prise de température sur la mise en œuvre de ce type d'actions, juillet 2020
- Présentation de la proposition d'animation d'ateliers de dialogue aux membres de l'EMOPI : philosophie et grand principe, octobre 2020
- Travail d'appropriation du sujet LCOI : bibliographie, entretien avec différents membres de l'EMOPI
- Conception de l'atelier-pilote
- Atelier « LCOI » de Kayodé en novembre 2020
  - Compte rendu
- RETEX à l'EMOPI, intégration du GCC autour de la table : décembre 2020
- Atelier « LCOI » à Taluen/Twenké, janvier 2021
  - Compte rendu
- Atelier « Recrutement » à Kayodé, janvier 2021
- Atelier « recrutement » à Taluen/Twenké, février 2021
- Atelier « LCOI » et « recrutement » à Camopi, mars 2021
  - Compte rendu
- Atelier « cartographie participative » à Camopi, avril 2021
  - Compte rendu
- Réunion en sous-préfecture de SLM pour calage atelier de Papaïchton, avril 2021
- Facilitation du déplacement dans le sud des membres de la commission d'enquête parlementaire sur la LCOI (rencontre des habitants et coutumiers, constatation des impacts), mai 2021.
- Organisation d'un vol en hélicoptère sur Maripa-Soula et Papaïchton pour des membres de l'Assemblée nationale et de la commission d'enquête parlementaire (rencontre des habitants, élus et coutumiers, constatation d'impacts), juillet 2021
- Organisation des survols d'observation pour des capitaines de Taluen et le maire de Papaïchton (demande qui ressort expressément des ateliers), juillet 2021
- Réunion du volet social de la LCOI afin de caler l'atelier de Papaïchton, 14 octobre 2021 (EMOPI)
  - Compte-rendu de l'EMOPI



Ateliers LCOI à Camopi  
© C. Guedon/PAG



Survol de sites illégaux par les capitaines de Taluen © P. Vardon/PAG



Ateliers LCOI à Papaïchton  
© D. Pinson/PAG

- Transfert progressif de l'animation du dispositif à l'EMOPI dans le cadre du volet social de la LCOI (poursuite par le recrutement d'un VSC dédié à la Préfecture et d'un atelier LCOI sur Grand Santi, en dehors du territoire du PaG).
- Atelier « LCOI » à Papaïchton en lien avec l'EMOPI (animation et coordination du PaG), novembre 2021.
  - Compte-rendu de l'atelier
- Cartographie des impacts de l'orpaillage, décembre 2021 (et actualisation depuis)
- Réunion du volet social de la LCOI, reprise des activités de l'EMOPI sur le territoire concerné par le PAG, novembre 2023.
  - Compte-rendu de l'EMOPI

## Actions à venir ou proposées

- Organiser une formation (niveau initiation) à destination des maires, chefs coutumiers, de village sur les aspects organisationnels, instruction, juridiques, opérationnels...
- Organiser un temps d'échange, rassemblant les villages Taluen\_Twenke, Kayodé, Elaé, Antecum, pour que les habitants discutent ensemble de la manière dont ils pourraient s'impliquer en tant que citoyen.
- Réflexion à mener sur un réseau de sentinelles d'habitants
- Faire une seconde tournée dans les villages pour garder le lien avec les habitants (responsabilité : EMOPI). Les sujets abordés peuvent être divers :
  - Bilan des recrutements de 2021,
  - Comment se monte une mission
  - Présentation du matériel utilisé pour lutter
  - La turbidité de l'eau
  - La sécurité fluviale
  - Les aspects juridiques
  - Visite de barrage
  - ...



Ateliers Recrutement à Taluen © C. Guedon/PAG





# Professionnalisation des médiateurs

## Le contexte

Le programme « Terre Maka'andi » s'est déroulé sur quatre territoires différents et ceci de manière simultanée : Camopi, Trois-Sauts, le pays amérindien de L'Alitany et Papaïchton. L'étendue du territoire ciblé, renforcée par sa dimension multiculturelle – wayana/apalaï, teko, wayampi, aluku – et son ambition visée, demandaient de recruter une équipe de médiateur.trices de proximité afin de :

- Ancrer le projet localement en recrutant des personnes issues des communautés, pouvant assurer une certaine pérennité,
- Professionnaliser et qualifier une équipe sur les territoires, dans un objectif « d'emploi tremplin »,
- Améliorer la qualité du projet et ses méthodes, en prenant en compte les savoirs chauds de ces personnes, en adaptant la méthodologie prévisionnelle,
- Réduire les possibles « maladresses » culturelles,
- Soutenir la coordinatrice dans la mise en œuvre et l'animation de ce programme.

# Le parcours de professionnalisation : description générale

## Le parcours en quelques lignes :

### *1 Formation externe diplômante :*

Le Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animateur (BAFA) – diplôme de la DJSCS :

- 10 jours d'internat BAFA : formation générale (juin 2019)
  - 3 semaines de stage pratique en ACM (juillet/août 2019)
  - 6 jours d'internat : formation approfondissement « nature et développement durable » (mars 2020)
- **31 jours de formation externe**

### *Des formations internes qualifiantes :*

- 1 journée de sensibilisation aux métiers avant les recrutements (avril/mai 2019)
  - 2 jours : installation au PaG et le programme « Terra MaKan'andi » (juin 2019)
  - 4 jours : « pouvoir d'agir » (juin 2019)
  - 2 jours « Sensibilisation autour d'un outil GRN + programme Terra MaKan'andi » (juin 2019)
  - 1 journée sur un outil de mobilisation « Le porteur de parole » (septembre 2019)
  - 1 journée « engagement et citoyenneté » (octobre 2019)
  - 2 jours « enjeux sur les RN et participation » (octobre 2019)
  - 1 journée « mener des enquêtes + postures » (novembre 2019)
  - 2 jours « Jeux de rôles sur la gestion des RN » avec Christophe Lepage (décembre 2019)
  - 2 jours « trouver des solutions collectivement » (mars 2020)
- **18 jours de formation interne**

**TOTAL : 49 jours de formation**

# Le parcours de professionnalisation en détails

## Les objectifs du parcours

Afin de mener à bien le programme « Terra MaKan'andi », le PaG a imaginé un parcours de professionnalisation ayant pour objectifs de faire découvrir aux personnes des territoires les métiers d'animateur / médiateur / organisateur de programme participatif liées aux ressources naturelles. Le premier temps de travail a été de présenter les modalités de sélection des candidats potentiels. Ensuite, le parcours de professionnalisation et de ses objectifs auprès de l'équipe projet.

Le parcours s'articule autour de plusieurs volets complémentaires et menés

en parallèle :

- La découverte du secteur de l'environnement,
- La formation-action qualifiante au métier d'animateur-médiateur,
- L'acquisition et la valorisation de compétences professionnelles, dont les démarches d'enquêtes.

## Le déroulé du parcours

### *La sélection des participants*

**Durée :** 1 jour

**Intervenantes :** Camille Guédon (avril/mai 2019)

La communication autour de la sélection s'est réalisée grâce aux agents des antennes et la diffusion de la fiche de poste : affichage, diffusion par WhatsApp, réseaux sociaux. Tous les candidats ont pu bénéficier de la première journée de sensibilisation, sans sélection préalable.

**Objectifs** de la journée de sensibilisation :

- Informer sur le projet, la démarche, la gouvernance du programme,
- Sensibiliser les participants au métier d'animateur.trice / médiateur.trice,
- Créer l'envie de participer à ce programme,
- Préparer les candidats aux entretiens formels du lendemain.

Cette journée était donc consacrée à la sensibilisation des futurs candidats au métier de médiateur/animateur et à l'explication des grandes orientations du programme ainsi que des missions attendues pour les médiateurs. Seuls, ceux qui souhaitaient toujours passer un entretien formel s'inscrivaient lors de cette journée pour définir l'heure de leur entretien de recrutement.



Equipe de médiateurs.trices  
TMK en formation à Taluen  
© PAG

## Le BAFA

**Le BAFA** (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur en accueils collectifs de mineurs à caractère éducatif) est un brevet permettant d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et adolescents en séjours de vacances ou accueils de loisirs.

Ce diplôme a été choisi pour 2 raisons spécifiques :

- Il donne les bases essentielles du métier d'animateur : la conception de séquence d'animation, les techniques de bases, les aspects « sécurité d'un groupe » ... ces savoirs et savoir-faire sont nécessaires à connaître pour permettre l'animation du programme sur le terrain.
- Ce diplôme donne la possibilité d'exercer de manière professionnelle le métier d'animateur dans une structure *ad hoc* ainsi que la possibilité de diriger un accueil collectif de mineur de moins de 50 enfants. Ainsi, les médiateur.trices seront formés et pourront s'ils le souhaitent exercer cette fonction dans leur avenir professionnel, leur contrat au PaG étant signés pour 2 ans.



Equipe de médiateurs.trices  
TMK en formation à Taluen  
© PAG

Pour obtenir le BAFA les médiateurs ont dû suivre trois étapes de formation dans l'ordre :

- 10 jours d'internat BAFA : formation générale (juin 2019),
- 3 semaines de stage pratique en Accueil Collectif de Mineur (juillet/août 2019),
- 6 jours d'internat : formation approfondissement « nature et dd » (mars 2020, reportée dû à l'épidémie de covid-19.) Cette dernière partie de formation s'est finalement déroulé du 29 mars au 3 avril 2021 à Saint-Laurent-du-Maroni, encadré par l'association ADNG.

Tous les médiateurs ont obtenu leur diplôme.

Les structures associatives qui ont accueilli les médiateurs.trices sont :

- Association « Akouna Matoutou », situé à Cayenne, a accueilli Mlle Therby Koukouman et Lucie Béague-Laffont,
- Association « Zoukouyanyan », situé à Cayenne, a accueilli Mlle Ichi Kouyouri et M. Tex Aliwaupoen
- Association « Kamopi Wann », situé à Camopi Bourg, a accueilli M. Jimmy Jean-Baptiste,
- Association « Akenaituna », situé à Taluen, a accueilli M. Stanislas Yamo,
- L'accueil collectif de mineur municipal, situé à Papaïchton a accueilli M. Dondaine Pinson.

Il était prévu la programmation d'une session d'une autre formation

diplômante : « PSC1 », obtention du brevet de secourisme en 2020/2021, avec comme intervenant la Croix Blanche. Cette formation n'a pas pu avoir lieu dû au contexte sanitaire mondial (Covid 19).

#### *Installation au PaG et le programme « Terra MaKan'andi »*

**Durée :** 2 jours

**Intervenant.e.s :** Camille Guédon, Raphaëlle Rinaldo, Fanny Rives et Anthony Blondel (juin 2019)

**Objectifs :**

- Découvrir le parc amazonien et son fonctionnement,
- Être doté de son matériel pour travailler dans de bonnes conditions,
- Commencer à s'approprier le programme,
- Se projeter sur le terrain en termes de messages et de méthodes.

Ces deux jours ont consisté lors de la première matinée à l'accueil et la présentation de l'équipe aux équipes travaillant principalement au siège de Rémière-Montjoly. Ils ont également pu récupérer leur matériel logistique, informatique, téléphone et des formations ad hoc, afin de permettre les meilleures conditions de travail, lorsqu'ils seront de retour sur leurs antennes. La demi-journée restante a permis de :

- Débriefier le 1<sup>er</sup> stage de BAFA,
- Commencer l'appropriation du programme (sa philosophie, des vidéos illustrant la finalité et les objectifs, un travail interactif sur leur compréhension)

La seconde journée a débuté par la présentation des plusieurs outils de mobilisation citoyenne. Puis, un travail en groupe sur les modalités de mobilisation pour notre programme :

- Quel outil de communication ? Quel mot ? Quel langage ? Travail sur la traduction de la plaquette.
- Quelles actions de mobilisation en amont : Qui ? Où ? Quand ? Comment ?
- Les réunions de lancement : existe-t-il déjà des lieux et temps de réunions communautaires (cachiri, conseil d'habitant, réunion de femme...) ?

Une présentation de l'organisation et de la planification sur le trimestre de démarrage de terrain a ensuite été présenté pour ajustement et validation.

#### *Formation : Créer du pouvoir d'agir*

**Durée :** 4 jours

**Intervenantes :** Camille Guédon et Myriam Dufay - juin 2019

**Objectifs :**

- Comprendre les enjeux de la mobilisation des publics et de l'organisation collective,
- Acquérir des techniques et des méthodes qui permettent de redonner du pouvoir d'agir aux groupes accompagnés

Alternance d'exposés théoriques en plénière et d'échanges en petits groupes. Les méthodes participatives sont directement expérimentées par les stagiaires à partir de leur contexte professionnel. Utilisation d'étude de cas et mises en situation en lien avec les expériences concrètes de terrain. Supports audiovisuels.

#### *Sensibilisation autour d'un outil GRN / programme Terra MaKan'andi*

Durée : 2 jours

Intervenant.e.s : Camille Guédon, Guillaume Longin, Raphaëlle Rinaldo, Fanny Rives et Christophe Lepage (juin 2019)

Objectifs :

- Découvrir un jeu de sensibilisation de gestion des ressources naturelles,
- Continuer la réflexion sur les méthodes du programme,
- Découvrir un outil de médiation : théâtre forum.

Ces deux journées se sont appuyées sur l'animation de jeux de rôle et de mises en situation sous le format « théâtre forum », afin de que les participants puissent « expérimenter » ces outils. Des temps d'échanges ont permis de se poser la question de leurs adaptations à leur contexte. Ils ont également pu expérimenter la fonction d'animateur de certains outils, dans un cadre rassurant et bienveillant.

#### *Journée d'échanges de pratique autour d'un outil de mobilisation « Le porteur de parole »*

Durée : 1 jour

Intervenant : GRAINE Guyane - septembre 2019

Objectif : Avec une question et de l'échange, le « porteur de paroles » permet à l'espace public de redevenir un réel espace de rencontres et de discussions. Que ce soit juste pour le plaisir de provoquer des rencontres et des échanges avec des inconnu.es, cet outil permet aussi de s'interroger et de faire s'interroger, de douter et faire douter, en bref débattre librement et sans jugement moral. Ce dispositif polyvalent peut être mis en place partout et par tous.es.

Après une séquence de présentation de plusieurs expériences et échanges entre animateurs, nous sommes partis expérimentés l'outil. Notre équipe de médiateurs s'est donc divisée sur deux sites avec 2 questions différentes :

- *Quand avez-vous été fier de vous pour la dernière fois ?* Pointe-Buzaré,
- *Votre dernière sortie en forêt, c'était quand ? Aux abords de la faculté.*

#### *Formation « enjeu sur les ressources naturelles » et « engagement, citoyenneté et participation »*

Durée : 3 jours

Intervenant.e.s : Camille Guédon avec module Guillaume Longin et Fanny Faivre d'Arcier (octobre 2019)

### Objectifs :

- Connaître ses droits et ses devoirs en tant qu'agent du PaG,
- Définir son engagement en tant que médiateur du PaG,
- Appréhender les notions de citoyenneté, civisme et civilité,
- Comprendre les enjeux sur les ressources naturelles
- Apporter du contenu théorique sur les sujets de Terra MaKa'andi : (gestion forestière, chasse et pêche)
- Concevoir une animation / activité en lien avec le programme en fonction du public cible

Après un mois de démarrage concret sur le terrain, cette formation était l'occasion de se retrouver collectivement sur l'antenne de Taluen. En alternance entre contenu et pratique, il s'agissait de discuter d'engagement, de citoyenneté et de participation en lien avec l'animation du programme dont ils ont la charge.

### *Formation « Crédit de jeux de rôles sur la gestion des RN », « Mener des enquêtes » et « Médiation et postures »*

**Durée :** 3 jours

**Intervenant.e.s :** Camille Guédon et Christophe Lepage (CS) – novembre et décembre 2019

### Objectifs :

- Acquérir un état des connaissances sur les sujets à enjeux identifiés : Kwata, part des RN dans la consommation des ménages, processus de dérogations ;
- Présenter et tester un jeu sur la gestion des abattis, voire le finaliser ;
- Créer deux jeux de rôles avec 2 entrées différentes (1 entrée espèce et 1 entrée espace) ;
- S'approprier les enquêtes et leur contenu, à destination des habitants, les traduire et les ajuster au vu des retours des médiateurs ;
- Connaître la posture d'enquêteur.

Équipe de médiateurs.trices  
TMK en formation à Taluen  
© PAG



Les trois journées de travail se sont déroulées au siège du PaG avec l'aide de l'intervention de M. Christophe Lepage. Les médiateur.trices ont pu s'approprier l'enquête qu'ils ont déroulé le premier trimestre suivant (2020). Un premier travail de traduction en langue locale a été réalisé. Le groupe de participant a également travaillé à la création d'un jeu de sensibilisation sur le Kwata :

- (1) Comme outil au service de la dérogation concernant le Kwata, outil support pour définir collectivement la demande auprès du ministère ;
- (2) Comme outil de sensibilisation et d'animation et comme outil de prise de décisions et d'élaboration d'actions de gestion,

coordonnées à l'échelle locale. Plusieurs thèmes peuvent être utilisés, sensibiliser à la gestion d'un territoire : foncier, arouman, hocco... Il sera utilisé comme moyen d'appropriation pour comprendre l'importance de « gérer » un territoire et comme moyen d'appropriation de l'importance de stratégie de gestion à l'échelle locale.

Une première version a été présentée au Conseil Scientifique du mois de décembre 2020 pour avis et retours.

## Le projet professionnel

A la suite de leur deux ans passés au sein des équipes du Parc amazonien, les médiateur.trices ont suivi des parcours professionnels différents. En effet, un des objectifs était de professionnaliser et qualifier une équipe sur les territoires, dans un objectif « d'emploi tremplin ».

Ainsi fin 2023, sur l'équipe de 7 personnes : 5 ont trouvé une activité professionnelle stable ou temporaire dans le sud du territoire.

Les parcours professionnels peuvent être décrits ainsi :

- 1 personne a été recrutée par une association pour faire de la médiation handicap sur son territoire. Elle a en parallèle monter une association dont elle assure la présidence. Cette association a lancé plusieurs projets en lien direct avec les ressources naturelles : Danse du Wassiaï en 2022 et marché artisanal en 2022 et 2023. Ces projets ont été soutenus par différents acteurs dont le Parc amazonien de Guyane dans le cadre de son appel à projet (mobilisant un comité de sélection multi-acteurs).
- 1 personne a été recrutée comme médiatrice à la Préfecture de Guyane. Elle a ensuite rejoint une association portant de nombreux projets dans le sud du territoire. En parallèle, elle s'est investie au sein de l'équipe municipale de sa commune. Elle vient récemment d'être recrutée sur le poste de Technicien.ne écologie et EEDD au sein de l'équipe du PAG à Camopi.
- 1 personne s'est investie au sein de l'équipe municipale de sa commune. Elle a ensuite été recrutée sur un poste d'agent de développement local fin 2022 au sein de l'équipe du PAG à Papaïchton.
- 1 personne est devenue enseignante de sciences naturelles à Camopi.
- 1 personne a chargé de voie suite à une formation et s'est lancée à son compte dans une activité libérale.
- 1 personne a assuré des contrats court de médiation auprès de la Préfecture de Guyane. En attente d'opportunité, elle s'est lancée dans la création musicale.
- 1 personne a monté son activité professionnelle de tourisme avec plus ou moins de succès (activité en stand-by pour le moment).

Ainsi, sur les 7 médiateurs, nous pouvons nous féliciter que 4 sont actuellement sous contrat avec des projets stabilisés (dont 3 sont devenus des personnes actives s'impliquant pour leur communauté via le monde associatif ou par le biais de mandats d'élus).

## Livrables de cet axe



### 1. Le livret d'accompagnement

Ce livret a pour objectif de valoriser l'expérience professionnelle des médiateur.trices et d'attester des missions effectuées lors de leur contrat au sein de l'établissement, des modules de préqualification et des formations suivies lors du parcours. Ce document, tamponné par le Parc amazonien de Guyane viendra compléter le CV du participant afin d'aider dans la recherche d'emploi.

### 2. Les programmes de formation de l'équipe de médiation

Des programmes de formation ont été élaborés pour chaque stage, qu'il soit interne ou externalisé.

### 3. Un document de retour d'expérience présenté ci-dessous

# Retour d'expérience de l'encadrement des « médiateurs »

## Contexte

Le programme Terra Maka'andi a la particularité d'être un projet financé par des partenaires extérieurs, notamment un FEDER, pour un temps donné et avec un budget conséquent dédié.

Ces conditions ont permis de mettre en œuvre des actions spécifiques :

- Le recrutement d'une équipe spécifique sur un programme commun, avec des missions identiques,
- Le métier commun à toute l'équipe quelque que soit le territoire,
- Une coordinatrice qui connaît le métier de l'équipe recrutée sur les territoires,
- Le recrutement et la formation de l'ensemble de l'équipe dans le même timing, permettant la création d'un sentiment d'équipe et de cohésion,
- Un accompagnement à la « carte » des médiateur.trices par la coordinatrice.

## Déclinaison opérationnelle

### *L'organisation du travail*

#### En théorie :

Ce programme s'appuyait donc sur une équipe de médiateurs recrutés spécifiquement pour le projet, avec pour fonctionnement dans l'organisation du travail :

- Un lien hiérarchique de proximité sur les antennes concernées (chefs d'antenne),
- Un lien fonctionnel avec la coordinatrice, basée au siège, qui fait des déplacements sur les territoires.

Ainsi, pour expliciter la manière de travailler aux médiateurs, nous avons présenté, lors d'une de leur formation, l'organisation du PAG, son fonctionnement et avons créé des outils RH pour permettre une meilleure appropriation :

- La création d'un mini-organigramme pour chacun des deux fleuves,
- La création de procédures pour la prise des congés ou récupération,
- La mise en place des horaires de travail avec le chef hiérarchique.

#### En réalité :

Dans la réalité, cette organisation a globalement été peu suivie.

En effet, la coordinatrice, qui n'avait qu'un lien fonctionnel, a finalement :

- Mis en place les plannings de travail, sans réelle validation ni suivi avec le lien hiérarchique, souvent dû au fait qu'ils ne se

- sentaient pas forcément légitime à définir les actions à mettre en œuvre,
- Bénéficié de très peu de relais de proximité sur le suivi du travail des médiateurs.trices ou sur de l'accompagnement à mettre en œuvre leurs activités,
  - La supervision des prises de congés et/ou récupération avant le chef hiérarchique, puisqu'il ne suivait pas forcément les actions à mettre en œuvre,
  - La définition, l'organisation, voire l'animation des formations à destination de l'équipe de médiation,
  - L'accompagnement technique, mais aussi social, géré par la coordinatrice
  - Le positionnement, la posture à adopter a été défini globalement par la coordinatrice.

➔ Référent au travail : la coordinatrice

Cette organisation a été rendue possible par le fait que l'équipe de médiation n'était concernée que par la mise en œuvre d'un seul projet.

#### *Analyse par un AFOM*

Le retour d'expérience est présenté sous la forme synthétique d'un AFOM, dans l'objectif de mettre en exergue les grands éléments à retenir.

| <i>Atouts</i>   | <i>Faiblesses / Points de vigilance</i>  |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Une équipe dédiée sur le même projet</li> <li>■ Une équipe constituée dans la même temporalité ce qui permet de constituer « un collectif »</li> <li>■ Une équipe qui suit les mêmes formations</li> <li>■ Une équipe qui bénéficie de journées d'échange de pratiques ou de travail collectif sur le projet commun</li> <li>■ Une équipe qui peut échanger sur leurs difficultés/facilités à mener le projet, fonction des communautés avec lesquelles on travaille</li> <li>■ Un seul « référent » métier qui simplifie du point de vue des médiateur.trices l'organisation du travail et ne charge pas le travail des chefs de proximité</li> <li>■ Une meilleure connaissance de leur propre territoire (un seul voyage à Taluen a pu être organisé, malheureusement, le covid ne nous aura pas permis d'aller tous ensemble sur l'Oyapock)</li> <li>■ La mise en place d'outils de communication dédié : groupe whatsapp</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Une coordination à distance qui rend difficile le suivi des activités</li> <li>■ Une référence « seule » qui pose le souci du suivi lors des déplacements terrain de la coordinatrice, pas de prise en main des chefs d'antenne (en particulier sur la DTM),</li> <li>■ Une autonomisation plus longue et plus difficile du fait qu'il n'y ait pas de relais de proximité sur le « métier »</li> <li>■ Le financement par projet a induit une difficulté à s'intégrer dans le fonctionnement interne du PAG, structuré en service. Ainsi, cela a pu donner l'impression « d'une unité autonome »</li> </ul> |
| <i>Opportunités</i>   | <i>Menaces / Points de blocage</i>   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Permet de faire passer des diplômes et de faire évoluer les pratiques de travail, au fur et à mesure de l'avancée du programme</li> <li>■ Permet un accompagnement « à la carte » des médiateur.trices</li> <li>■ Certains agents ont participé aux JEP, formations et/ou activités pour échanger sur les activités, et ainsi construire une culture commune autour de la participation (1<sup>re</sup> sensibilisation)</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Une équipe un peu « déconnectée » des autres agents, surtout à la DTM, qui pose le soucis de la mise en place d'une internalisation du programme en fin de financement</li> <li>■ Des pratiques de travail qui ne sont pas partagées à l'échelle de l'établissement</li> </ul>  |



# Coordination, pérennisation des actions et RETEX sur la mobilisation

## Actions complémentaires assurées par la coordination

La Coordination du projet a été assurée par Camille Guedon entre février 2019 et août 2021.

Par la suite, l'intérim de la coordination du programme a été assuré par le Chef de Service Patrimoines Naturel et Culturel.

En plus de l'ensemble des actions listées dans les chapitres précédents, d'autres actions complémentaires ont été menées :

- Travaux d'évaluation des impacts des sites miniers notamment illégaux sur les cours d'eau (et indirectement sur les ressources liées aux milieux aquatiques) par la mobilisation de Namik Scherzl sur environ 4 semaines (encadré par Julien Cambou) : mise au point d'un modèle d'évaluation des impacts des sites miniers illégaux en termes

- de turbidité sur les milieux aquatiques
  - Rapport dédié
- Coordination et suivi de l'analyse des données des enquêtes et des ateliers pour la rédaction des diagnostics territoriaux. Ce travail a été initié par Camille Guedon et a été poursuivi et finalisé par Eléonore Guillemot en 2022 pour le Maroni et par Olivier Braconnier pour l'Oyapock en 2023. Elles ont été encadrées par Julien Cambou et Fanny Rives.
  - Diagnostics dédiés
- Rédaction d'un rapport de synthèse sur les usages des ressources naturelles dans le sud par Guillaume Longin. Travail finalisé en 2023.
- Finalisation du présent rapport d'exécution et de capitalisation en 2023.

## Pérennisation du programme



Le programme « Terre Maka'andi » a fait émerger des besoins, des attentes et des actions à lancer sur le territoire. Suite à la fin des contrats des médiateurs et au départ de la coordinatrice en août 2021, l'enjeu pour le Parc amazonien de Guyane au cours de l'année 2022 a donc été de penser la suite du programme Terra Maka'andi. Il s'est alors agi de débuter l'institutionnalisation d'une équipe (au sens de rendre permanent), c'est-à-dire de sortir de la logique de financement externe et de doter le PaG d'une équipe dédiée et financée sur la base de ressources propres. L'enjeu était donc de trouver les solutions en interne afin de pérenniser le programme et mettre en œuvre les actions en ayant émergé.

Pour cela, le PAG a déroulé les actions suivantes :

- Remobilisation d'un ETP permanent pour la création d'un nouveau poste de technicien écologie et EEDD sur la délégation territoriale de l'Oyapock (Camopi et Trois Sauts) dont les missions intègrent la poursuite des actions Terra Maka'andi :
  - Création du poste en juin-juillet 2021 : rédaction de la fiche de poste et validation en instances de personnel,
  - Entretiens de recrutement en septembre 2021,
  - Prise de poste du technicien en janvier 2022,
  - Prise en main des dossiers et début de travail sur les enjeux faune : suivi des tortues d'eau douce, bibliographie sur les plans de gestion communautaires, synthèse sur la réglementation

faune ...

- Création d'un nouveau poste de chargé de mission ressources naturelles dont le rôle est de prendre la suite de la coordinatrice (ayant démissionnée en août 2021) afin de piloter les actions à l'échelle du PaG :
  - Recherche de solution pour remobilisation d'un ETP en interne : septembre à décembre 2021,
  - Création du poste en décembre 2021 : rédaction de la fiche de poste et validation en instances de personnel,
  - Entretiens de recrutement en février 2022,
  - Prise de poste du chargé de mission en avril 2022,
  - Prise en main des dossiers et début de travail sur les enjeux faune : synthèse bibliographique sur l'utilisation des ressources naturelles sur le Maroni, bibliographie sur les plans de gestion ...
- Internalisation des missions au fil de l'eau dans les fiches de missions des agents : ajout d'actions sur la fiche de poste Chargée de mission Biodiversité de la Délégation Territoriales du Maroni (recrutement juin 2022) et ajout de la thématique sur la fiche de poste Chef d'antenne du Haut-Maroni (recrutement février 2022).

## Communication autour du projet

Le présent rapport détaille largement dans sa partie « méthodologie générale » la philosophie d'approche participative qui a été mise en œuvre. Ce programme s'appuie en effet sur le postulat que pour permettre aux habitants de participer de manière efficace au processus de décision, il est un préalable essentiel, celui de l'information de tous et de son appropriation par tous.

Dans ce type d'approche, la communication est essentielle voire centrale. Il ne s'est pas agi ici d'une communication classique dans la mesure où elle a visé un public cible bien spécifique et présentant des particularités : les habitants des bassins de vie de Papaichton, du Haut-Maroni, de Trois Sauts et de Camopi. La communication a donc nécessité une approche spécifique mobilisant une équipe de médiation.

Le tableau ci-dessous détaille toutes les démarches entrant dans le champ de l'échange et de la communication avec les habitants via l'équipe de médiation.

|  | Territoires de l'Oyapock |                       | Territoires du Maroni   |   | <b>Total</b>                |
|--|--------------------------|-----------------------|-------------------------|---|-----------------------------|
|  | Trois-Sauts              | Camopi Bourg          | Haut-Maroni             | Papaïchton et Loka                      |                             |
| <b>Nombre de médiateurs</b>  | 2                        | 1                     | 2                       | 2                                       | <b>7</b>                    |
| <b>Nombre entretiens exploratoires + complémentaires</b>           | 3                        | 10 + 6                | 10                      | 13                                      | <b>42</b>                   |
| <b>Nombre d'ateliers de lancement et nombre de pers. présentes</b> | 1 atelier<br>200 pers.   | 1 atelier<br>45 pers. | 4 ateliers<br>225 pers. | 2 ateliers<br>65 pers. + classe de 6ème | <b>8</b><br><b>Env. 550</b> |
| <b>Enquête (nb quest. admin.)</b>                                  | 47                       | 11                    | 39                      | 43                                      | <b>140</b>                  |
| <b>Ateliers/soirées ciné débat sur l'orpaillage</b>                | -                        | 1                     | 2                       | 1                                       | <b>4</b>                    |
| <b>Ateliers LCOI</b>   | -                        | 1                     | 2                       | 1                                       | <b>4</b>                    |
| <b>Ateliers de restitution</b>                                     | 1                        | -                     | 2                       | 1                                       | <b>4</b>                    |
| <b>Ateliers chasse</b>   | 4                        | -                     | -                       | -                                       | <b>4</b>                    |
| <b>Ateliers Kwata</b>  | -                        | -                     | -                       | 4                                       | <b>4</b>                    |
| <b>Projet EEDD</b>   | -                        | 2                     | -                       | -                                       | <b>2</b>                    |
| <b>Evènements culturels</b>  | 1 (+2)                   | 1 (+ 2)               | -                       | -                                       | <b>2 (+4)</b>               |

Une multitude d'outils (affiches, films, flyers ...) et de techniques d'animation (porteur de parole, débat mouvant ...) - pour l'essentiel capitalisées dans le guide « agir collectivement pour l'environnement » de C. Guédon et A. Delafosse - ont alors été utilisés. Quelques outils sont illustrés ci-dessous.



Outils de participation et de restitution © C. Guedon/PAG

Le public du littoral étant très peu concerné par le programme, il n'a pas bénéficié d'actions de communication aussi importantes que celles déployées dans le sud. Néanmoins, une émission radio a été animée par la coordinatrice sur Guyane la 1<sup>ère</sup> et plusieurs articles ont été rédigés sur Guyane la 1<sup>ère</sup> et le site internet du PAG.

- Lien émission radio Guyane la 1ère :  
<https://www.youtube.com/watch?v=BDfafLqLXec&t=27s>
  - Liens articles Parc : <https://www.parc-amazonien-guyane.fr/fr/actualites/terra-makaandi>  
<https://www.parc-amazonien-guyane.fr/fr/actualites/terra-makaandi-un-programme-unique-sur-la-gestion-des-ressources-naturelles>
  - Liens articles presse sur la toile :  
<https://la1ere.francetvinfo.fr/guyane/terra-mak-andi-formalisation-ecrite-usages-traditionnels-foret-758571.html>  
<https://la1ere.francetvinfo.fr/guyane/ouest-guyanais/papaichton-les-chefs-coutumiers-interrogeront-les-acteurs-de-la-lutte-contre-l-orpaillage-illegal-1151113.html>  
<https://www.blada.com/boite-aux-lettresinfos-citoyennes/14873->  
*Lancement du programme Terra MakaAndi.htm*

RETEX TMK au Forum des  
gestionnaires, octobre 2021 © Axelle  
Tempe / CEN Guyane



Le projet a par ailleurs été présenté lors de deux séminaires : le **forum des gestionnaires** de Guyane le 28 octobre 2021 et lors du **séminaire Life BIODIV'OM** (financé par l'Union européenne) le 19 septembre 2022.

Une plaquette (ci-dessous) de présentation du programme a aussi été produite et distribuée.

# Retour d'expérience sur les démarches participatives communautaires

Il est important de rappeler que le présent rapport est aussi un **rappor de capitalisation et de retour d'expérience**. Ainsi de nombreux éléments de capitalisation sont inclus dans les différentes parties du présent rapport.

Pour ce qui est plus spécifiquement du retour **d'expérience sur la participation communautaire**, il y a une continuité entre :

- Le **chapitre 2 Méthodologie globale et cadre d'intervention** qui explicite les cadres conceptuels des démarches participatives du projet,
- Le **chapitre 5 Diagnostic des habitants : méthode et synthèse** qui explicite la mise en œuvre des démarches participatives auprès des communautés
- Le retour d'expérience ci-dessous.

## Les préalables :

Plusieurs préalables ont été identifiés et qu'il nous a semblé important de rappeler ici.

En effet, il est difficile de faire participer/rassembler les gens pour un atelier/réunion publique si la ou le responsable de l'action n'a pas :

- Eté sensibilisé à l'organisation socio-politique de la communauté :
  - Savoir comment se mène une réunion en respectant les modalités propres à la communauté ;
  - Intégrer la possibilité de fonctionnements propres (ex : don contre don côté Oyapock) ;
  - intégrer le fait que les décisions ne sont pas prises au niveau communautaire mais village par village, voire selon la parenté, fonction des sujets.
- Appréhendé les affinités/conflits entre familles, villages, quartiers, afin de les prendre en compte dans l'organisation/animation de l'atelier (lieu, rencontre en bilatéral avant...).
- Développé un minimum de relation avec la communauté visée, via ses chefs (coutumiers/villages/quartiers), ses leaders, ses passerelles (ex : jeunes de la communauté travaillant pour la commune ou autres structures).
- Mené une mission préalable sans obligation de réunir les gens, juste pour s'imprégner, rencontrer les personnes sans rien leur demander en retour, peut être une bonne idée. Prévoir/s'intégrer aux espaces d'échanges communautaires, en dehors des temps de réunion.
- Ne pas s'appuyer uniquement sur la mobilisation par les collègues des DT, mais l'envisager comme un travail de binôme.

- Être conscient du fait qu'on demande des choses/met en place des projets qui ne se feraient pas spontanément, du fait que l'on vient déjà avec nos outils, nos attentes, nos objectifs...

Les gens ne viendront pas à ces temps au seul motif que la réunion est organisée par telle ou telle structure ou parce que le sujet les concerne et que « c'est pour eux ». En revanche, ils viendront plus facilement (et même s'ils savent que des personnes avec qui ils sont en conflit sont présentes) aux ateliers/réunions, car ils ont un lien particulier avec l'organisateur.

Par ailleurs, pour ce qui concerne l'organisation de réunions, les différentes modalités sont à réfléchir et à définir selon les réponses apportées aux questions suivantes :

- Est-ce qu'on s'adapte au mode de fonctionnement de la communauté, ou est-ce que ce sont les gens qui nous accueillent qui s'adaptent au nôtre ? Si on souhaite mettre en œuvre nos outils, expliciter notre approche et s'ils ne le souhaitent pas, prévoir un plan B.
- Jusqu'où la personne en charge de la réunion est prête à « aller » en terme « d'accompagnement/adaptation » pour l'organisation de la séquence, pour que cela fonctionne ? En gros sur quelle énergie compter pour mobiliser ? En d'autres termes, fonction de l'enjeu de la réunion, on peut adapter les modalités de mobilisation et d'organisation, rien n'est figé dans le marbre !
- Se questionner sur l'échelle du « collectif » et sur les « seuils de validation » : de la communauté entière aux acteurs spécifiques d'un thème. Toutes les réunions n'ont pas vocation à inviter tout le monde et donc il peut être intéressant de bien cibler le public avant le lancement d'une réunion et surtout de prendre en compte les spécificités communautaires liées au thème pour bien flécher les invités.
- L'indicateur de réussite qui serait celui du nombre de participants n'est pas toujours adapté. Il serait intéressant de se poser la question en amont de « A partir de combien d'utilisateurs/participants peut-on considérer que le projet/réunion est une réussite ? », selon les spécificités communautaires évidemment (matrilinéaire, par parenté ou lignage et patriarchale).
- Une réflexion spécifique sur les coutumiers/chefs de village, les invite-t-on à tout ? Ou uniquement sur leurs domaines de compétences ? Ou les tient-on informer à minima de tout sans pour autant les convier systématiquement ? Doit-on avoir une validation par les coutumiers / chefs de village avant de lancer un projet ?  
Leurs domaines de compétences a priori : foncier, usages des ressources naturelles, le culte, la coutume, la valorisation et transmission de la culture.
- L'importance d'avoir des enjeux « incarnés »/réels pour les personnes.

## La réunion / l'atelier public communautaire :

Nous avons cherché à lister les fondamentaux pour une réunion réussie, de la mobilisation à la suite donnée, selon nos expériences vécues de terrain et nos connaissances des différentes communautés locales.

### *La mobilisation citoyenne et communautaire*

Pour ce qui concerne la mobilisation, les différents points sont résumés ci-dessous :

- Planifier la date de l'évènement (réunion, atelier...) avec les chefs coutumiers et chefs de village. Bien mettre en cohérence avec les autres actions de la structure ou autres sollicitations sur place (attention à la multiplication de sollicitations).
  - ⇒ Importance de bien connaître tous les chefs de village ou de « quartier » pour ne pas en oublier.
  - ⇒ Permet d'essayer de prendre en compte une possible sur-mobilisation.
- Rédiger des invitations officielles pour les chefferies chez les alukus et les tekos (semble moins nécessaire chez les wayana et les wayãpis). Prendre le temps d'expliquer directement aux gens, ce qui permet de s'assurer de la motivation des participants mais aussi qu'ils aient un niveau de connaissance suffisant.
- Relancer l'invitation 1 ou 2 jours avant.
- Savoir qui doit envoyer l'invitation et à qui : s'assurer qu'il s'agit bien de la bonne personne.
- Communication de proximité : flyer avec affichage dans les lieux stratégiques (PaG, mairie, écoles, lieux de rassemblement, épiceries, bars...) et à faire tourner sur les réseaux sociaux.
- Groupes whatsapp semblent être efficaces (audio et message écrit).
- Les affiches ne sont pas suffisantes, les flyer format A5 peuvent fonctionner quand ils sont distribués dans les écoles à chacun des enfants.
- La ou le responsable de l'atelier doit être présent sur le territoire au moins une journée avant pour faire le tour des villages / remobiliser les habitants / aller voir les chefs et les inviter.
- Mener un travail avec au moins une classe sur le sujet de l'atelier et/ou réunion publique avec production et invitation des parents à découvrir le travail réalisé lors de l'atelier/réunion.
- Prévoir sono et micro.
- Camopi / PPY / Trois-Sauts / entre les villages wayana : Prévoir des pirogues et/ou de l'essence pour le déplacement des personnes.
- **Lieu de réunion** : où organiser les réunions ? Quel est le meilleur lieu en fonction du type de réunion ? Chez qui ? Quelle famille ? Cela souligne l'importance de prendre en

compte la cohésion sociale et le lieu de rassemblement. Alterner les lieux et villages pour ne pas se réunir toujours au même endroit, car peut être vécu comme du favoritisme.

- **Comment créer de la convivialité ?** : prévoir un cachiri, une collation ou des produits locaux ? Quelle quantité de cachiri faut-il prévoir et surtout, faut-il systématiquement le prévoir ? Comment permettre de créer du lien ? Il est important de se renseigner en amont auprès de personnes relais de la communauté pour ajuster le moment de convivialité. Selon le lieu, le contexte et l'importance de la réunion, les modalités peuvent varier :

- Pour certaines communautés, forte symbolique de la nourriture. Manger ensemble, c'est partager, c'est créer des alliances. Mais pas forcément le même rapport avec toutes les communautés.
- Si le lieu de réunion est « institutionnel », alors il n'est pas forcément obligatoire de prévoir un cachiri. Il est possible de simplement offrir le café. Remarque : il n'y a pas de cachiri lors des conseils municipaux.
- Si on organise une réunion chez quelqu'un (par ex : chez les Wayapi et Teko car il n'y a pas de carbet communautaire), le cachiri semble indispensable.

- **Don et troc** : afin d'organiser une réunion en mobilisant une forme de prestation auprès de personnes ne possédant pas d'entreprise, il est possible d'avoir recours au troc, à l'échange. Cela peut être alors perçu comme une rémunération pour la confection de repas ou de cachiri par exemple.

La question du don se pose en d'autres termes lorsqu'il est mobilisé en vue de compenser la mobilisation de personnes pour diverses raisons (réunion, recueil d'information ...). Cela se fait couramment lors d'enquêtes dans le domaine de la santé publique en Guyane par exemple. Le cadeau peut être donné une fois les informations recueillies (ou décisions/validation prises pour transposer aux réunions) comme élément de compensation (ou de célébration pour une réunion). Mais il faut faire attention au fait que le don, peut aussi donner l'impression de vouloir « acheter » les participants, forcer le consentement.

### *Le déroulement de la réunion*

Les points qui nous ont apparus fondamentaux sont listés ci-après :

- Importance de préparer des supports visuels (affiche, ppt...)
- Donner la parole en 1er aux chefs coutumiers, puis chefs de village, puis autres institutions
- Dans certains bassins de vie (Oyapock notamment) il existe une séparation hommes/femmes et/ou anciens/jeunes qui se mettra en place spontanément lors de la réunion. Les anciens prendront la parole, puis les plus jeunes puis les femmes. Les femmes écouteront les restitutions/échanges/débats de la réunion, mais ne

participent pas forcément ou exprimeront une demande de présentation dans un second temps. Ces cas de figure peuvent interpeller les organisateurs de la réunion qui s'interrogent alors entre respect de la situation ou demande d'un peu de parité. Nous n'avons pas de réponses à ces questions mais nous soulignons que selon le besoin de recueil d'informations, il existe d'autres espaces pour le recueil de la parole des femmes et des jeunes (ex : abattis, ateliers dédiés ...).

- Dérouler la réunion : privilégier le vécu sur le prévu !
- Déroulé en pays amérindiens : prévoir la journée pour des ateliers avec travail principal le matin. Ensuite ouvrir à des échanges ou moment de convivialité à caler selon importance de la réunion (cachiri, célébration...) l'après-midi. Le mot de la fin reste réservé aux chefs en fin de matinée. Il est nécessaire de finir le cachiri s'il y en a à la réunion, car il a été fait « pour » l'organisateur. Si le cachiri n'est pas fini à la fin de l'atelier, il faut revenir le lendemain.
- Papaïchton : plus classique, avec heure de début et heure de fin. De l'expérience vécue sur le programme, plus de méfiance quant à la proposition d'outils différents. Il n'y a pas de boisson traditionnelle à prévoir, à l'exception du rhum et d'une prière aux ancêtres avec offrande du rhum.

### *Après la réunion / l'atelier*

Quelques points nous ont semblé importants à avoir en tête :

- Rédiger les comptes rendus et les distribuer aux chefs coutumiers + participants + personnes intéressées en format simplifié.
- Envoyer par whasapp le CR pour diffusion plus large.
- Imprimer des photos de la réunion/atelier à donner avec le CR ou lors d'un prochain déplacement.
- Oyapock : Dans l'idéal plastifier les photos pour qu'ils puissent les garder, offrir aux chefs un « cahier » qui permet de rassembler les photos, les CR pour garder en mémoire les différentes étapes.

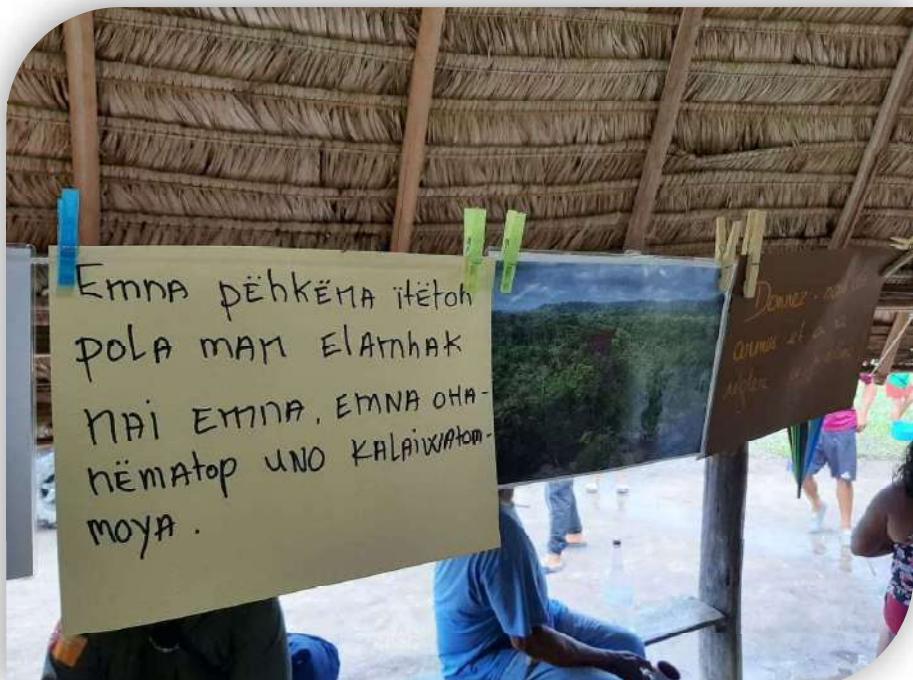
### *Points d'attention*

Quelques points de vigilance identifiés :

- Rester attentif à une possible sur-mobilisation des personnes ressources :
  - Vérifier qu'il n'y ait pas trop de réunions en un temps limité (quel que soit l'organisateur),
  - Accepter que certaines réunions ne se fassent pas, ou que certaines personnes ne viennent pas
- Des délais courts de projets engendrent une difficulté de concilier les objectifs des uns et des autres :
  - Accepter ces temps courts et les temps longs,
  - Faire des restitutions qui restent dans les mémoires : retour des photos, comptes-rendus visuels, lieu d'affichage permanent,
  - Permettre une continuité entre différents projets et

interventions.

- Toujours restituer les travaux menés surtout ceux ayant mobilisé : *Restituer c'est célébrer le travail fait ensemble*.
- Être clair sur qui est dépositaire des contenus développés à travers le projet et présentés lors des restitutions.
- Être clair ce qui sera fait des contenus développés à travers le projet et présentés lors des restitutions.
- Faire des ateliers spécifiques pour les enfants, notamment lors des réunions avec les adultes.
- **Ne pas faire de promesses.**
- Traduction, médiation linguistique :
  - Selon les bassins de vie, bien intégrer que la barrière de la langue peut avoir un gros impact sur la compréhension des sujets. Les gens acceptent-ils des projets sans avoir vraiment compris le concept ?
  - Comment traduire des concepts qui n'existent pas forcément dans leur langue (ex : interdiction) ?
  - Des spécificités linguistiques locales, peuvent influer sur la traduction.
  - Il faut s'assurer de la fiabilité des traducteurs : des cas de traductions non sincères sont connus en Guyane.
- Garder des référents en interne au sein de la structure pour animer et faire évoluer les bonnes pratiques.



Atelier de lancement – Antecume Pata  
 © C. Guedon/PAG



PRÉFET  
DE LA GUYANE  
Liberté  
Egalité  
Fraternité



L'Europe s'Engage  
en Guyane

